

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957
 Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
 et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
 Affiliée à la Confédération Internationale
 des Sociétés Populaires de Musique
 Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant M. A. EHRMANN

Abonnement (10 num) FRANCE un an 4 F
 ETRANGER un an 5,50 F
 1er oct au 30 sept LE NUMERO: 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
 CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
 121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN Octobre - Novembre
 Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
 Mai - Juin Juillet - Août - Septembre

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Procurez-vous le porte-clés
 C.M.F. Dans les manifesta-
 tions portez notre insigne.

N° 193

ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

MAI 1966

Quand les nombres chantent...

(Suite des numéros 191 et 192)

Il va sans dire que les sons harmoniques 11 (Na, ou FA dièse approximatif) et 13 (Oc, ou LAB approximatif) qui encadrent le son 12 (SOL juste) dans la 4^e génération des harmoniques de la fondamentale UT que nous venons d'examiner, sont tout aussi naturels et légitimes que le son 7 (Pé, ou Sib approximatif) de la 3^e génération, redoublé à l'octave sous le nombre 14 de la 4^e. Ils n'existent pas seulement dans les harmoniques naturels de la colonne d'air du cor ou dans ceux d'une corde vibrante. On les entend souvent exécuter par la voix humaine dans de nombreuses mélodies exotiques, surtout sous la forme de la brève et double appogiature du SOL ou du gruppette. Des musiciens occidentaux chanteraient FA dièse, LAB, suivant leur tradition tonale, alors que les indigènes font entendre couramment un Na (FA dièse trop bas) et un Oc (LAB trop haut). Ils ne chantent pas faux, ils chantent seulement selon la nature, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Voyons maintenant ce qu'est la 5^e génération 16... 32 et nous n'aurons pas besoin d'aller plus loin pour bien comprendre le mécanisme de multiplication et de division arithmétiques des harmoniques entre eux. C'est très simple. Cette 5^e génération se présente ainsi :

16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32.
 UT UT[♯] RE RE[♯] MI FA Na — SOL SOL[♯] Oc LA P[♯] — SI — UT

appr. appr. Fa[♯] Lab Sib
 appr. appr. appr.

Nous trouvons dans cette échelle, après la gamme diatonique originelle de la génération précédente, ce qu'on peut considérer comme la gamme chromatique originelle. Si nous réduisons proportionnellement en décimales cette échelle ci-dessus en divisant chacun de ses termes par 16, de façon à pouvoir l'incarner exactement dans l'octave-mère de la 1^{re} génération 1... 2, nous aurons :

16. 17. 18. 19. 20. 21. etc... jusqu'à 32
 UT UT[♯] RE RE[♯] MI FA etc... jusqu'à UT
 en décim. 1. 1,0625 1,125 1,1875 1,25 1,3125 etc... jusqu'à 2

Il est inutile de nous attarder là-dessus car c'est toujours le même principe qui régit la perspective sonore des générations précédentes. Plus nous montons dans la série infinie des générations d'octaves, plus nous avons de termes intermédiaires entre l'UT initial de chaque octave et l'UT supérieur qui le double. Par exemple, pour ne remonter qu'à la 4^e génération qui précède et qui va de 8 à 16, nous trouvons 7 notes intermédiaires divisant l'octave en 8 parties. Dans la 5^e génération actuelle de 16 à 32, nous avons 15 notes intermédiaires divisant l'octave en 16 parties. Si nous poussions plus loin, la 6^e génération comporterait dans l'octave 32 à 64 un échelonnement de 31 sons intermédiaires sectionnant cette octave en 32 intervalles, etc... C'est donc dire que la perspective infinie se forme toujours par des intervalles de plus en plus nombreux (du simple au double) et de plus en plus petits (réduits de moitié) d'une octave à la suivante. Il s'ensuit que les décimales qui ont marqué 2 moitiés dans la 2^e génération, ont ensuite marqué 4 quarts dans la 3^e, 8 huitièmes dans la 4^e, 16 seizièmes dans la 5^e, comme elles marquent 32 trente-deuxièmes dans la 6^e, etc... Ces termes décimaux sont donc séparés du précédent ou du suivant, successivement, dégressivement et respectivement dans chaque octave par des différences de 0,50 — 0,25 — 0,125 — 0,0625, etc... pour constituer la perspective. Répétons que chaque octave d'UT à UT, quel que soit le nombre de ses termes intermédiaires, peut donc voir ceux-ci réduits en décimales de façon à pouvoir s'insérer exactement dans l'octave initiale, l'octave-mère 1 à 2. Nous avons dans cette octave « mère-gigogne » celle dont précèdent à l'infini toutes les générations suivantes. Nous avons bien examiné tout cela et nous n'en reparlons plus, c'est bien compris et classé. Ajoutons seulement qu'il est inutile de donner un nom, dans cette 5^e génération, aux harmoniques 23, 29 et 31, ils n'en existent pas moins et ils représentent chacun dans l'échelle la valeur acoustique décimale de la note suivante diminuée de la fraction 0,0625 ou celle de la note précédente augmentée de la même fraction. Cela va de soi mais nous n'allons pas nous égarer dans le labyrinthe des tiers et des quarts de ton.

(Suite page 3)

L'EXPOSITION ALBERIC MAGNARD

à la Bibliothèque Nationale

En attendant le concert de musique de chambre qui doit avoir lieu le 25 avril, grâce au dévouement exemplaire de Jean Doyen, et en espérant toujours l'exécution tant souhaitée de ses chef-d'œuvre symphoniques, Albéric Magnard vient d'être honoré de façon aussi remarquable qu'utile. En effet, à l'occasion de son centenaire, le Département de la Musique de la Bibliothèque Nationale a organisé une Exposition qui va rester ouverte au public tout le mois d'avril (dans la salle du Département de la musique, 2, rue Louvois).

Nous ne saurions trop féliciter les instigateurs et les réalisateurs de cette belle manifestation : en premier lieu, Mme Lebeau, la si dévouée Conservatrice, et son éminent collaborateur Bernard Fardet, qui a préparé l'exposition et rédigé le précieux catalogue. Ainsi le visiteur peut-il suivre Magnard depuis sa naissance à travers son enfance et son adolescence (on sait qu'il était le fils de Francis Magnard, Rédacteur en chef au Figaro), puis pendant ses études — lorsqu'il fut l'élève de Vincent d'Indy — et enfin au long de sa carrière de compositeur, jusqu'à sa mort tragique et prématurée en septembre 1914.

Une documentation abondante, fort bien présentée : un ensemble de manuscrits, de lettres (non seulement de Magnard lui-même, mais de Vincent d'Indy, de son fraternel ami Guy Ropartz, de Jacques Rouché, etc.), d'articles et de témoignages, donne une vivante idée de cette personnalité exceptionnelle qui édifica une grande œuvre en dehors de toute préoccupation des succès extérieurs obéissant aux seules inspirations de son génie. — Une grande œuvre, un grand exemple aussi : souhaitons donc que tous les fervents de la musique tous les fidèles de l'esprit aillent s'enrichir à la faveur de l'émouvante exposition Albéric Magnard.

Jacques FESCHOTTE.

Au moment de mettre en pages, nous apprenons le décès de notre ami et collaborateur M. FESCHOTTE. La Confédération est profondément touchée par la perte de cet éminent critique musical, nous adressons à Mme FESCHOTTE, nos condoléances attristées.

La situation de la musique en France MAUX ET REMÈDES

« Les actuelles déficiences de l'enseignement musical dans l'ensemble du pays ne sont pas seulement la cause du manque de goût du plus grand nombre... Il faut également leur imputer le peu de considération accordée en général aux choses de la musique. De cette lacune à la base de notre culture découle tout le reste. Il y faut porter remède... C'est dans cet esprit que tous les membres de la commission nationale expriment leur confiance en M. André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles, pour réaliser un vœu qui recouvre tous les autres... et donner enfin à l'art musical la place qui lui revient dans la patrie d'un Rameau, d'un Berlioz, d'un Debussy : faire en sorte que cette forme éminente de culture soit dispensée à tous les Français ; et que elle soit mise en mesure de faire rayonner hors de nos frontières le prestige de notre pays. »

C'est par ces phrases, aussi excellentes dans le fond que dans la forme, que s'achevait le rapport de la Commission Nationale pour l'étude des problèmes de la musique qui avait siégé de 1962 à 1964... Or, en 1965, André Malraux, à la tribune de la Chambre, constatait : « Certes, il y a une part de carence de l'Etat... oui, l'enseignement de la musique en France est dérisoire... Mais que voulez-vous, il y a entre la musique et ce pays des rapports absolument inexplicables : Tout est difficile dès qu'il s'agit de musique en France... Après tout, dites-vous bien qu'on ne m'a pas attendu pour ne rien faire ! »

On conçoit l'effet produit par ces considérations désabusées, et qui pouvaient faire croire à un abandon de la part de celui-là même dont on attendait tant ! Protestsations des grandes associations

(Suite page 5)

ÉTUDE DES MÉTHODES NOUVELLES FRANÇAISES

pour l'enseignement musical à l'étranger

Parmi les disciplines-bases de l'éducation musicale en France, le solfège occupe une place prédominante. Indispensable pour le futur compositeur, chef d'orchestre, instrumentiste, chanteur ou danseur, il comprend la formation de l'oreille, l'éducation rythmique, la coordination des mouvements, la facilité et la vitesse de lire en chantant ou en jouant l'instrument, et enfin la théorie élémentaire de la musique. L'éducation de l'oreille y forme le point capital.

Bien que dans le domaine de langue allemande on n'attachât guère jamais au solfège l'importance qu'on a coutume de lui attribuer dans les pays romans, y compris la Belgique, l'éducation musicale allemande s'est tenue toujours ouverte à un échange mutuel donnant une importance spéciale aux principes du solfège. Dans ce sens on peut rappeler les écrits récents qui, depuis peu, remettent le solfège au premier plan de l'éducation musicale allemande, en cherchant à combiner les résultats de recherches historiques

avec les exigences de notre époque (1). Ils prouvent le même intérêt qu'on trouve aujourd'hui chez les directeurs d'écoles supérieures allemandes. Dans une phase de transformation et d'inquiétude quant aux méthodes pratiquées dans l'enseignement musical, ils contribuent à tenir éveillée la discussion et à la rendre fertile et profonde dans ce domaine de la pédagogie. Comme résultat des recherches historiques et nouvelles, ils se développent aujourd'hui en France qui, à côté de l'Italie, a toujours gardé une tradition vivante du solfège, des procédés d'enseignement qui laissent reconnaître un certain changement dans l'attitude envers les méthodes traditionnelles, en particulier envers le solfège.

(Suite page 5)

A l'Opéra-Comique

BÉATRICE et BÉNÉDICT

Un chef-d'œuvre lyrique
 peu connu de Berlioz

L'Opéra-Comique vient d'inscrire à son répertoire un ouvrage quasi inédit de Berlioz. Il s'agit d'un opéra-comique que Berlioz avait tiré du thème de Beauparc de bruit pour rien de Shakespeare, opéra-comique créé il y a plus de 100 ans sur la scène du Casino de Bade, en Allemagne.

Pour la circonstance M. André Boll, avait été chargé par M. Georges Auric, administrateur de « La Réunion des Théâtres Lyriques Nationaux » d'opérer une révision du livret que Berlioz, lui-même jugeait assez peu réussi.

Nous avons demandé à André Boll de nous exposer la genèse de cette version remaniée. J'ai toujours pensé qu'en France notamment, notre grand romantique n'occupait pas sur la scène la place qu'il méritait. Dans le domaine du théâtre, de son vivant, Berlioz avait accumulé insuccès sur insuccès aussi bien avec Bevenuto Cellini qu'avec la Prise de Troie et les Troyens à Carthage. Seule la Damnation de Faust, nullement conçue primitivement pour la scène, a connu par la suite une renommée mondiale.

J'avais chez moi la partition piano et chant de Béatrice et Bénédicte venant de la bibliothèque de mon père, fervent défenseur de

(Suite page 3)

Stage Musical C.M.F. Franco-Allemand

Le concert de clôture a connu un magnifique succès.

Orientés dans le sens d'une heureuse confrontation des valeurs musicales, les échanges culturels franco-allemands axés sur l'organisation alternée de stages destinés aux jeunes élèves de France, et d'Outre-Mer, obtiennent, tant auprès des masses populaires que des pouvoirs publics des deux pays un succès que les résultats obtenus confirment magnifiquement.

Le colloque de 1965 s'est déroulé à Klippeneck sous la présidence effective de M. Heck, ministre allemand de la culture, sous les auspices de l'office franco-allemand et du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Son succès riche de promesses d'avenir par l'incomparable attrait d'émulation qu'il exerce sur nos jeunes musiciens appelle des lendemains, et la Confédération Musicale de France, que préside avec sa grande autorité M. Albert Ehrmann, se devait de poursuivre la tâche entreprise. Elle l'a fait en accueillant du 6 au 13 avril à l'Ecole Nationale de Musique de Versailles, dirigée par M. Jean Aubain, et au lycée Hoche de Versailles, les stagiaires allemands, confrontés avec nos compatriotes venus du Nord, de Normandie, de la Côte d'Or, de l'Aisne, du Sud-Est, du Centre, de la Saône-et-Loire et de l'Île de France.

Voici un aperçu du programme :
 Mercredi 6 avril. — Arrivée des stagiaires de 15 h. à 17 h. ; dîner, et de 20 h. à 22 h., séance de travail.

Jeu 7 avril. — De 8 h. 30 à 11 h. 30, séance de travail ; déjeuner, de 14 h. 30 à 17 h., séance de travail, à 17 h., présentation de la méthode audio-visuelle d'Amable Massis. Les lecteurs du journal de la C.M.F. connaissent les heureux résultats de cet enseignement et de nombreuses Ecoles de Musique appliquent cette méthode. Elle obtient également beaucoup de succès en Allemagne. Les stagiaires ont été vivement intéressés par la présentation faite par M. L'Inspecteur Général Honoraire Amable Massis. Certains ont regretté que dans leur région cette méthode ne soit pas encore appliquée.

Dîner, de 20 h. à 22 h., séance de travail.

Vendredi 8 avril. — De 8 h. 30 à 11 h. 30, séance de travail, déjeuner, de 14 h. 30 à 18 h., visite du château de Versailles ; dîner, de 20 h. à 22 h., séance de travail.

Samedi 9 avril. — De 8 h. 30 à 11 h. 30, séance de travail ; déjeuner, de 14 h. 30 à 18 h., séance de travail ; dîner, de 20 h. à 22 h., séance de travail.

Dimanche 10 avril (jour de Pâques). — Matin, office religieux à la chapelle royale et au temple

(Suite page 2)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »

JEAN-PHILIPPE RAMEAU

(Suite)

Si le difficile est le beau,
 C'est un grand homme que Rameau ;

Mais si le beau, par aventure,
 N'était que la simple nature,
 Quel petit homme que Rameau !

Ne les connaissez-vous pas, ces cinq vers ? « Ils t'engagent que la responsabilité de leur auteur » dirait-on maintenant en langage de presse... Hélas ils proviennent de ces éthers hostiles, par principe qui montrent les dimensions de leur esprit dès qu'un novateur apparaît. J'ai déjà eu l'occasion de vous parler dans une autre rubrique, des « siffleurs » présents à la création de Carmen, de ceux qui voulaient ébranler l'héroïsme d'André Messager dirigeant la première de Pelléas et Mélisande, de ceux qui ne peuvent pas admettre une évolution et la maudissent quand ils se sentent dépassés par un génie. Je répète qu'il ne faut pas absorber n'importe quel sans se méfier des imposteurs, mais gardons-nous bien

de condamner ce qui ne nous touche pas à bout portant (je reprends ici le terme employé dans cet article). Je ne veux pas analyser ce poème mais on voit de suite la qualité de l'auteur (ou des auteurs) lorsque l'on peut croire que le beau en art est la simple nature. N'insistons pas et d'ailleurs nous allons rencontrer mieux en poursuivant nos indiscrétions ! En effet n'est-il pas indiscret de parler d'un musicien (ce nous fournit la chronologie de ce propos) autour duquel on fit le minimum pour le 200^e Anniversaire de sa mort dans les concerts de musique vivante et « de conserve » ?

Je ne manquerai pas de vous rappeler que, dans notre journal, M. André Petiot avec sa pertinence a la fois de plus, a consacré deux importants et intéressants articles : L'un sur l'exposition qui s'est tenue à la Bibliothèque Nationale. L'autre sur l'hommage à Rameau de Paul Le Flem (journal numéro 181, décembre 1965). Au cours de ces

(Suite page 4)

Stage musical C. M. F. franco-allemand



(Suite de la page 1)

Le stage musical Franco-Allemand organisé par la Confédération Musicale de France, grâce au ministère de la Jeunesse et des Sports, à l'Office Franco-Allemand et au Comité d'Accueil des Elèves des Ecoles Publiques, s'est déroulé à Versailles, du 6 au 13 avril.

protestant; déjeuner, après-midi, visite du parc et de l'Opéra, royal du Château; 20 h. à 22 h., séance de travail.

Lundi 11 avril. — De 8 h. 30 à 11 h. 30, séance de travail, déjeuner; 14 h. visite de la capitale, repas froid (soir); 20 h. 30, représentation de La fille de Mme Angot à l'Opéra Comique.

Mardi 12 avril. — De 8 h. 30 à 11 h. 30, répétition générale; déjeuner; à 14 h. 30, concert à 18 h. réception par la Municipalité à l'Hôtel de Ville de Versailles, dîner.

Mercredi 13 avril. — Préparatifs de départ.

Si au cours du stage les principales techniques instrumentales ont été étudiées, perfectionnées, en riches, c'est dans l'exécution du concert de clôture qu'elles ont atteint leur complet épanouissement, affirmant par là-même la haute valeur d'un ensemble de vertus de base, tant sur le plan individuel que collectif.

LE CONCERT

Un programme de clôture très éclectique et d'une haute tenue était interprété par l'ensemble des stagiaires dans le bel auditorium du Conservatoire de Versailles récemment inauguré.

La première partie solidement épaulée par l'ouverture du joueur de poupées, de Hans Hartwig et

les Danses folkloriques de Hermann Regner, éclatantes, colorées, parées d'une riche orchestration; comportait le Menuet et la Sérénade de Désiré Dondeyne Gelobnis de Haase, pénétré de majesté; la nostalgique Veillée de l'ange gardien de Gabriel Pierre, pièces tout à tour dirigées par MM. Albert Ehrmann, Christian Schwarz, et Karl Stockmaier.

Avant l'entracte un intermède de qualité exceptionnelle haussant le niveau des valeurs techniques à la limite des possibilités était offert aux stagiaires par des artistes Selmer Ensemble Masson, septuor hors série composé de MM. Thibault et Picavé, trompettes; Magnard, cor; Gabriel et Gervais Masson, Serge Tevet et Roger Rouyer, trombones.

Nous ne soulignerons jamais assez combien le faisceau de valeurs artistiques réunies par cet ensemble d'exception atteint les sommets de la technique et de la musicalité; mais aussi combien une telle démonstration est bénéfique pour les jeunes, soit qu'ils se destinent à une carrière certes semée d'écueils soit qu'ils l'abandonnent par pur dilettantisme mais avec cette foi juvénile seule capable de vaincre tous les obstacles.

Après l'interprétation au violon par Jocelyne Fichet du final du Concerto en la de J.S. Bach, le

sextuor de J.-Ph. Rameau pour flûte clarinette, hautbois, basson, saxophone et cor nous est restitué dans une orchestration élégante, soignée, haut en couleurs de M. André Ameller tandis que les Trois préludes en fanfare pour ensembles de cuivres de Pierre Max Dubois éclataient avec précision dans une belle densité sonore, animés par la trompette de Pierre Dutot et ses camarades Jean-Pierre Dathy, E. Schumann (Louis Lantoin et Claude Depersin aux cors), Annie Cappelle, Richard Zarembo et Marc Soustrot aux trombones.

Le nombre élevé de stagiaires avait fait obligation aux organisateurs de constituer deux formations harmoniques parallèles dont chacune était composée d'Allemands et de Français.

En manière de conclusion deux pièces marquées du plus pur classicisme: L'Arlesienne (Menuet, intermezzo) et le premier mouvement de la Symphonie pour instruments à vent de Gounod bénéficiaient d'une interprétation rigoureuse sous la direction de M. Désiré Dondeyne.

Elles précédaient les cinq mouvements de la suite de Edmond Loeffler, (Landliche) que l'élégante baguette de M. André Ameller paraît tour à tour de charme, d'ampleur sonore, d'élan et de puissance rythmique.

LA RECEPTION A LA MAIRIE

Stagiaires et personnalités étaient accueillis à 18 h. à l'Hôtel de Ville de Versailles par M. Jacques Meissonnier, conseiller général et maire-adjoint qui leur souhaita la bienvenue dans la ville royale, dit tout son attachement à la musique et se réjouit, tant sur le plan humain que musical d'exalter les vertus culturelles de ces rapprochements franco-allemands.

M. Albert Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France et Internationale, initiateur et animateur de ces colloques internationaux se félicita du succès sans réserve obtenu par stages de perfectionnement. Evoquant celui de 1965 à Klippeneck, il tient à préciser et à rappeler combien M. Heck, ministre allemand de la Culture souhaiterait que de telles initiatives bénéficient partout d'une égale réciprocité de soutien et de patronage des pouvoirs publics afin d'en assurer la pérennité.

MM. Schwarz et Stockmaier délégués de la Confédération Allemande, s'associèrent aux paroles de M. Ehrmann et c'est en levant la coupe de l'amitié que les stagiaires de cette deuxième confrontation se séparèrent au terme d'une semaine de travail particulièrement fructueuse pour nos deux pays dans le domaine culturel et musical.

L. MELET.

CHRONIQUE des DISQUES

(SUITE DE LA CHRONIQUE D'AVRIL)

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ WEBER

De l'inédit! Le trio pour flûte-violoncelle-piano en sol mineur (opus 63) s'inspirent d'un romantisme généreux mais réfléchi. On y retrouve la grâce de Mozart et la tendresse de Schubert. La flûte et le cello font ici un mariage d'amour béni par le clavier. Ecriture en imitations fréquentes entre les deux premiers instruments.

(1- De forme assez classique, ce mouvement — le plus développé des quatre — possède pourtant une expression libre, sentimentale tantôt avec fougue, tantôt avec poésie. 2- Bref scherzo d'une étourdissante vivacité, dont le vol fantastique est parfois coupé d'accents véhéments. 3- Andante intitulé « la plainte du berger »; flûte et cello se relaient ou s'associent pour l'exahier. 4- Ces thèmes indiscutablement cousins-germains de ceux du Freischütz — l'œuvre en est contemporaine — font de ce finale une page sensible et pétillante).

Non seulement la stricte précision matérielle accordée au texte par nos artistes est très au point, mais il en est de même de l'étude du phrasé et de la justification des nuances. Dans le second volet, le flûtiste Debost se montre extraordinaire d'aérienne agilité. Le celliste Boufil dont le rôle est plus ingrat, s'en tire plus qu'habilement. Le pianiste Ivaldi, lui, provoque une « catalyse » intelligente.

En complément, deux sonates pour flûte et piano, tirées d'un groupe de six commandées. Courte, chacune comprend deux mouvements basés sur des thèmes assez « typés ».

Troisième sonate, en ré majeur (1- air russe. 2- Emporité, tel un tourbillon, par un thème « valsé »). Sixième sonate, en ut majeur (1- Passionné,

2- Courte « halte ». 4- Largo, puis polonaise): Interprétation fine et brillante.

Franç et limpide, l'enregistrement donne en outre satisfaction par son équilibre. Gravure et présentation soignées. (4)

+ TROIS TRIOS POUR CORDES

Ils sont si connus que nous ne parlerons que des interprétations, signées Cormier (violin) Cheval (alto) Bara (violoncelle) groupés sous le nom de « Trio d'archets de Paris ». Heureux de saluer la venue au disque de ce nouveau groupement français... (suite de cette phrase à la fin du compte-rendu).

Trio op. 9 n° 2 de Beethoven. Nous regrettons chez le violoniste quelques sons moins jolis, dus à quelques coups d'archet un peu nerveux. L'entente du Trio est belle, nous vaut une exécution sérieuse et vivante. Nos artistes, ne ferment pas l'oreille aux séductions extérieures de l'œuvre, en font un divertissement agréable; mais ils ne manquent pas non plus de faire ressortir les éléments qui, en germant, alimenteront les futures grandes pages. Nous donnons la palme au 2^e mouvement expressif, bien « respiré », finement nuancé, ainsi qu'à la conclusion du 4^e, spirituellement enlevé.

Trio de Roussel. L'interprétation en est souple et ferme à la fois. Cormier et ses partenaires le font vivre « en son âme », mettant sa richesse en évidence. Dans le volet central, la palpitation devient intense; le cœur du Trio bat plus fort (nous n'avons pas dit: plus vite) et son émotion artistique fait naître celle de l'auditeur. Le finale est joué avec une allégresse souriante et une animation victorieuse.

Trio de Francaix. 1^{er} mouvement donné avec légèreté ravissante, finesse exquise; 2^e avec une fantaisie nerveuse.

La poésie du 3^e mouvement est exprimée avec une subtile délicatesse; pour le dernier, légèreté et finesse d'une part, brio et agilité de l'autre, d'où version mousseuse. Conclusion: toutes les facettes du talent de l'auteur (qu'on aurait tort d'étiqueter « superficiel » avec mépris) sont servies au mieux. Notre plaisir est ici sans réserve.

Reproduction homogène, pure, présente; un peu acide dans les aigus du n° 1 du trio de Roussel. Gravure antistatique.

...Heureux que cette initiative se solde par une indiscutable réussite. (5)

+ DEUX QUATUORS A CORDES ETRANGERS CONTEMPORAINS

Toujours clairement articulé, très « écrit », bien écrit, le 1^{er} quatuor en fa mineur op. 10 de Hindemith offre un déroulement captivant, où tout « accroche » et renouvelle l'attention. Le style est vigoureux; le langage, néo-classique, subit encore quelques influences post-romantiques (1- long, expressif et capricieux. 2- de forme thème et variations au nombre de 5; fantaisie, élégance, limpidité, lyrisme. 3- Très développé, vif, plein de pirouettes et de volte-faces, tantôt espiègle, tantôt rêveur).

Une remarquable adéquation aux styles de l'œuvre caractérise la volontaire version proposée par le « Stuyvesant Quartet ». L'équilibre et la recherche des sonorités semblent particulièrement heureux.

Quant aux « Rispetti e Strambotti » (traduction approximative: chansons et poésies campagnardes) de Malipiero, ils proposent peut-être une merveilleuse promenade à travers des paysages fleuris... ou une promenade spirituelle à travers des états d'âme. Structure très libre en plusieurs strophes, celles-ci se présentant d'un seul tenant. Il en est dont l'allure est franchement rustique, et d'autres dont le poétique parfum veut plus de subtilité; elles alternent en un ballet savamment réglé. Donc, pas de développement véritable, mais un renouvellement mélodique continu. La

science « ancestrale » la plus sûre est jointe à l'intuition la plus fraîche et la plus sincère. Quelle inspiration aisée et ravissante! Voilà une de ces œuvres privilégiées qui font aimer la musique contemporaine.

Nos interprètes sont ici encore plus à l'aise, apportant à l'œuvre souplesse, charme et fantaisie. Bravo pour cette interprétation saine et accorte!

Enregistrement très réceptif (mais la matière est un peu grésillante et le pressage parfois légèrement défectueux). (6)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ ROUSSEL ET DUTILLEUX

Certainement la Suite en fa est une œuvre marquante, équilibrée dans sa forme, équilibrée aussi dans ses intentions. « De la musique avant toute chose »! Soit: pas autre chose que la musique.

Franche, directe, vivante, l'œuvre comprend 3 mouvements prélude (bien roussellien d'entrer dans le vif du sujet sans préambule, et de conduire le discours sans détours, sans superflue digression), sarabande (lente rêverie, large et émouvante, qu'une courte « action » centrale contracte passagèrement) gigue (comme le prélude; plus alerte encore, plus piquant aussi).

« Exacte » est l'interprétation régie par Münch, par ailleurs stylée, nette, incisive, nuancée.

Dans sa Symphonie n° 2, notre Contemporain divise son orchestre en deux groupes numériquement très inégaux: le plus petit est une sorte de concertino jouant le rôle d'un « soliste collectif » au sein de l'autre (donc une petite symphonie dans la grande, et non vraiment un concerto grosso). Sur le plan spirituel, l'œuvre ne rechigne pas devant quelques incursions dans le domaine de l'étrange.

(Dans le 1^{er} mouvement, on s'étonne à peine, après l'audition précédente, de retrouver l'essence des qualités rousselliennes. 2- lointain, mystérieux, parfois même inquiétant. 3- Thématiquement amorcé par la fin du mouvement

lent, le finale rugit une farouche incantation aux cuivres, émette quelques bribes de timbales et de clavecin, fait chanter les cordes comme cheveux au vent, attise les cymbales, aploie la trompette bouchée, apaise tout l'orchestre pour la péroraison).

A la tête de l'Orchestre Lamoureux aux prestigieux solistes, le directeur triomphe ici d'une pourtant fort difficile mise en place (volets 1 et 3). Il recrée le climat spécial, assez irréel, voulu par le compositeur (volets 2 et 3).

Présent, l'enregistrement localise, précise et éclaire tout. (7)

MUSIQUE ETHNIQUE

+ VISAGES DE L'ASIE

Asie étrange et attirante! La grave dont nous parlerons, d'une authenticité absolue, apporte des exemples appartenant à cinq pays différents: synthèse représentant donc les principales traditions musicales asiatiques. Une classification nette et rationnelle a été établie. En voici un aperçu:

Inde — 3 catégories: 1) musique classique. Cette musique est essentiellement improvisée, contemplative et nostalgique. Nous entendons 3 ragas, joués sur des instruments divers (variété de sitar, flûte double, etc.). 2) Musique religieuse, beauté et pureté mélodique: chant de pèlerins psalmodié pendant une procession, chant de moine-mendiant. 3) Musique populaire, l'intérêt devient plus folklorique qu'artistique: un charmeur de serpent chantant et exécute un solo de pungji (sorte de cornemuse). Chant du printemps, chant de montagnards.

Chine — Voici le domaine du pittoresque: chœurs féminins et orchestre typique; fragment d'une pièce de théâtre.

Corée — Musique séduisante et rare: brillant solo de Ka-ya-kum (genre de cithare) et solo d'une extraordinaire flûte à membrane.

Japon — Poésie et sensibilité: une page du XVII^e, intéressante et fort au dacieuse, pour le koto; chant tristo accompagné par cordes de soie; ballade nasillée par aveugle s'accompagnant au shamisen, etc.

Indonésie — C'est le charme raffiné. Le gamelan entendu comprend gendér (métallophone) et rebab (vièle).

Nous espérons faire partager notre impression: le panorama est complet (autant que faire se peut) et captivant. Réalisation technique sans reproche. (8)

(4) Columbia FCX 1053 (33-00).
(5) D.M.F. 151.024 (33-30).
(6) Chant du Monde LDX.A 8.353 (33-30).
(7) Erato STE 50.278 (33-30).
(8) Guildé M. 2.434 (33-30).

ARMAND FERTÉ

Président-Fondateur
de la Jeunesse et Musique

Parmi les difficultés qui jalonnent le dur chemin de la carrière musicale, une des plus malaisées à résoudre (d'autant qu'elles s'imposent immédiatement!) est la possibilité de donner un concert de début et de prendre ainsi un premier contact avec le public. Car on sait hélas quels frais considérables occasionne l'organisation d'un récital.

C'est cette situation défavorable qui avait justement frappé, voici des années Armand Ferté, musicien de haute valeur et professeur de grande réputation (dont l'enseignement au conservatoire a laissé le plus vivant souvenir). Mais aussi homme de cœur désireux de servir efficacement ses jeunes disciples Ferté conçut alors et réalisa cette organisation de « Jeunesse et Musique » qui permet aux nouveaux lauréats du Conservatoire d'être rapidement présentés aux auditeurs sans être contraint à aucune dépense. Cette généreuse initiative dont on célèbre le vingt-cinquième anniversaire a en effet, à la faveur de 180 concerts « Jeunesse et Musique », organisés depuis 1942 par Armand Ferté avec le précieux concours de Maurice et d'Yves Dandelot, par fait entendre de nombreux interprètes parvenus depuis à une juste célébrité.

Armand Ferté, d'ailleurs n'a pas limité à ces manifestations essentielles l'activité de « Jeunesse et Musique » des séances avec orchestre sous sa direction à Paris, en Province, et même à l'étranger. Et depuis 1952, la diffusion par la radio multiplie l'audience des concerts.

Il est donc aujourd'hui très juste de rappeler ce long effort si heureux et original et de rendre à Armand Ferté bon et ardent serviteur de la musique et des musiciens. L'hommage qu'il mérite pour un désintéressement et un dévouement tous deux exemplaires.

Jacques FESCHOTTE,

Directeur général honoraire
de l'Ecole Normale
de Musique de Paris.

MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS

Table with columns for date, time, and location for music performances in May and June.

Quand les nombres chantent

(Suite de la page 1)

Ce qui nous intéresse maintenant, c'est de voir à titre d'exemples quelques-unes des multiplications et divisions pouvant être faites sur les harmoniques et de constater ce que donnent les produits et quotients.

Table showing harmonic series for 1st, 2nd, 3rd, 4th, and 5th generations.

On voit déjà que l'intonation de tout nombre multiplié par 2 (numérateur du rapport d'octave 2/1 que nous connaissons bien) est automatiquement élevée à l'octave supérieure et sans subir la moindre altération de justesse.

Exemples : le nombre 3, qui correspond au SOL de la 2e génération, monte au SOL 6 de la 3e génération quand il est multiplié par 2, et celui-ci monte au SOL 12 de la 4e et au SOL 24 de la 5e après 2 autres multiplications par 2.

Passons à la multiplication (ou division) par 3. Ce symbole 3, on le sait, est le numérateur du rapport de quinte 3/2 de la 2e génération.

Il est curieux de constater qu'aucun son fondamental exprimé par un nombre entier (comme l'UT 1 que nous avons choisi) ne saurait produire dans la série infinie de ses harmoniques un seul son qui soit, directement avec lui, dans le rapport 5/3.

Nous allons d'ailleurs faire une remarque analogue en ce qui concerne le rapport 4/3 correspondant à la quarte juste de la 2e génération et qui se situe entre le SOL 3 médian et son UT 4 supérieur (voir tableau).

pourant très légèrement bas vis-à-vis du vrai FA. Mais qu'est-ce donc que cet harmonique 21 ? C'est tout simplement la quinte naturelle et juste du 7, car 7 x 3 = 21.

Avant d'étudier ce qu'est exactement notre gamme diatonique selon le chiffre très simple des physiciens et aussi avant de voir ce qu'est la série inférieure et récurrente en-deça de notre fondamentale UT, série qui reflétera fidèlement dans le sens descendant des bémols la série ascendante des dièses.

Mais revenons à nos multiplications ou divisions par 5, symbole de la tierce majeure, comme on le sait. Prenons le son 5 de la 3e génération qui correspond à MI et multiplions-le par 5.

Nous parlons tout à l'heure du comma syntonique 81/80 de Didyme quand il corrigea Pythagore et non sans raison. Pythagore, en effet, tout génial mathématicien qu'il fut, avait établi pour le MI, tierce majeure de la gamme diatonique d'UT, le rapport 81/64 calculé comme suit : le RE de la 4e génération (voir tableau) est dans le rapport 9/8 avec l'UT initial.

Mais quittons maintenant la gamme dite « naturelle » que nous avons sommairement étudiée jusqu'à présent pour en arriver à la gamme des physiciens, merveilleusement établie par des calculs très simples.

Table showing the diatonic scale with intervals: UT, RE, MI, FA, SOL, LA, SI, UT.

Remarquons tout de suite qu'en plus du rapport 2/1 de l'octave de la fondamentale tonique UT, quatre de ces rapports sont exactement les mêmes que ceux de la gamme naturelle que nous connaissons.

Voilà comment les physiciens représentent en rapport chiffrés notre gamme diatonique d'UT majeur :

Faisons la preuve en partant de l'UT de la fondamentale et nous aurons, en multipliant les termes fractionnaires de l'échelle ci-dessus et en ne faisant la réduction qu'à la fin après avoir obtenu les 2 produits généraux des numérateurs et des dénominateurs :

1 x 9/8 x 10/9 x 16/15 x 9/8 x 10/9 x 9/8 x 16/15 = 2

On voit donc que ces rapports sont rigoureusement justes. Nous aboutissons au rapport 2/1 de l'octave. C.Q.F.D.

Béatrice et Bénédict

(Suite de la page 1)

Berlioz à une époque où son génie passait encore pour insolite. Puis un beau jour j'ai assisté à une audition intégrale de l'œuvre à un concert de la radio, dirigé par Pierre-Michel Le Conte.

Comment se pouvait-il qu'une partition aussi charmante et qui fréquemment porte la griffe du grand Berlioz, avait-elle pu tomber dans l'oubli ?

Je me mis alors à examiner de plus près son livret. Et je me suis aperçu que pour une intrigue un peu mince, l'abondance du texte dévorait la musique et, qu'en sus, l'histoire noyée dans trop de détails devenait difficilement compréhensible.

D'enthousiasme je me mis au travail, venant aux sources, c'est à dire à Shakespeare lui-même, resserrant tout ce qui me semblait pouvoir être resserré et m'efforçant justement de rendre l'intrigue aussi claire que possible.

Je soumis cette nouvelle version du texte parlé à Georges Auric, étant entendu que je m'étais interdit de changer un seul mot des parties chantées.

Auric fut aussitôt convaincu. Il demanda alors à Pierre Médecin — le fougueux directeur de l'Opéra de Nice — d'en assumer la mise en scène lequel établit une distribution et confia à Gischia le soin d'en composer les décors et les costumes.

Puis sur la suggestion de Pierre Dervaux, qui avait accepté de diriger l'ouvrage, Tony-Aubin a été chargé de mettre en « réclatifs » le texte de liaison destiné primitivement à être parlé.

Et c'est sous cette forme que l'unique opéra-comique de Berlioz vu les feux de la rampe pour la première fois à Paris sur la scène du Théâtre national de l'Opéra-Comique le 12 février 1963.

Il ne m'appartient pas de formuler une opinion sur la réussite de cette entreprise.

Parmi les critiques beaucoup ont reconnu à l'ouvrage de hautes vertus musicales : « Partout écrit Jacques Longchamp (Le Monde) on retrouve le génie, un génie un peu désabusé qui atteint cependant un point de perfection dans ce duo au clair de lune... »

Les réclatifs de Tony-Aubin ont été, en majorité approuvés à ce point que J.-J. dans Le Figaro a pu écrire : « on ne sait plus où finit l'Aubin et où commence le Berlioz ».

Quant à Jean Mistler L'Aurore, il estime : « qu'une semblable reprise vaut mieux que toutes les nouveautés mort-nées de ces dernières années, rejoignant ainsi l'opinion de Vincent Gambau (Démocratie 66) lequel pense que « cet ouvrage peu connu devait être monté Salle Favart dans des conditions optima. Et Gambau de conclure : « Voilà qui vient d'être fait et bien fait ».

André BOLL.

CARNET DU MOIS

Nous apprenons avec plaisir le mariage de M. Pierre Dupuy, de Villabo (Essonne) avec Mlle Aïcha-Paulette Mazn, d'Athis-Mons (Essonne).

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès à l'âge de 80 ans de M. Marcel Schmitt, directeur honoraire de la Lyre de Montmartre qu'il dirigea pendant de nombreuses années, ainsi que la Chorale Mixte de Saint-Ouen. Il était également membre de la Fédération Musicale de Seine et Seine-et-Oise.

AVIS DE CONCOURS BESANCON

Un concours pour le recrutement d'un professeur de contrebasse et solfège (12 h. de cours hebdomadaires) est ouvert au Conservatoire de Musique de Danse et d'Art Dramatique de Besançon.

Date des épreuves : 6 Juin 1966.

Dépôt des candidatures Juequ'au 31 mai 1966 inclus.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le directeur du Conservatoire, place de la Révolution - 25 Besançon.

André PETIOT

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la 1^{re} page)

lignes nous rencontrerons obligatoirement certaines redites difficiles à éliminer. Que l'éminent musicien précité veuille bien me les pardonner.

Si vous passez par Dijon, allez boire à la fontaine dit le chanson, mais ne manquez pas surtout de voir la belle toile d'Aved (et non de Chardin) représentant Rameau vêtu de rouge et tenant un violon à la manière d'une guitare. Si vous allez à Chantilly (Musée Condé) regardez le dessin de Carmontelle traitant l'homme âgé au visage ridé. Ce même Carmontelle est aussi l'auteur d'une caricature représentant Rameau aussi haut que les arbres sans doute parce qu'il fut très grand physiquement et sans doute aussi parce qu'il fut si grand musicien ? Bien d'autres artistes ont fixé les traits de ce génie.

C'est donc Dijon, qu'un père organiste et qu'une mère musicienne dotèrent d'un fils Jean-Philippe, le 25 septembre 1683. S'il est vrai, en plus de ces origines, que les êtres nés sous le signe de la Balance sont prédisposés aux arts il ne faut pas s'étonner qu'un enfant venant au monde sous de tels auspices ait pu déchiffrer à première vue, sur le clavecin, n'importe quelle partition à l'âge de sept ans. Voilà qui vous réjouira car vous savez déjà que Rameau fut le plus grand musicien français du XVIII^e siècle mais voilà qui n'était pas très utile pour se destiner à la magistrature ainsi que le voulaient papa et maman musiciens ! Indépendamment de ses dispositions bénéfiques pour Euterpe il avait déjà un fameux caractère de jeune élève confié aux Jésuites ! Il couvrait ses livres et cahiers de traits musicaux au lieu de s'intéresser aux études qui lui étaient imposées et il se moquait tellement de toutes disciplines que les bons Pères le rendirent à sa famille avant la quatrième... Il reprit donc le chemin de la musique, glanant à Dijon ce qu'il pouvait pour se perfectionner dans l'art de son premier instrument, de l'orgue, du violon et apprenant quelques éléments de contrepoint. Bien faible en orthographe il fallut à ce jeune homme de dix huit ans la fréquentation d'une jeune veuve dont il s'était épris pour l'inciter à apprendre la grammaire et n'avoir plus à rougir de sa correspondance amoureuse ! Mais il fallut aussi que monsieur Rameau père montre son autorité car Jean-Philippe délaissait la musique au profit de celle qu'il avait choisie.

Il fut donc envoyé en Italie mais ne céda pas à l'influence de ce pays. D'ailleurs il ne dépassa pas Milan et s'engagea comme premier violon dans un orchestre qui le ramena dans les principales villes du midi de la France. Après avoir tenu l'orgue de Notre-Dame-des-Doms en Avignon il signa (1702) un contrat d'organiste pour six ans à Clermont-Ferrand. Ces années calmes l'incitèrent à écrire non seulement de la musique mais aussi à songer aux ouvrages théoriques qui devaient contribuer à sa grandeur. Très apprécié par l'évêque et les chanoines qui admiraient son habileté d'exécutant autant que ses motets et ses pièces pour clavecin, très estimé par les amateurs de la ville, Rameau avait l'ardent désir de venir à Paris mais il fallait rompre le contrat et l'on tenait trop à lui pour lui accorder, de bon gré, cette faveur ! « Puisqu'ils ne veulent pas me laisser partir, dit-il, je les forcerai à me chasser ! » Je vous ai dit que l'enfant avait un fameux caractère quand il quitta les Jésuites

et nous le retrouvons ici ! En effet dès le refus auquel il se heurta, l'organiste fit sur son instrument de telles combinaisons barbares que l'on fut effrayé en remarquant toutefois qu'il était seul à pouvoir les inventer ! Il gagna la partie... Aussi la dernière fois qu'il se fit entendre, le rusé musicien se surpassa dans l'autre sens pour laisser de vifs regrets parmi tous les assistants au comble de l'admiration.

Paris n'attendait pas cet inconnu qui venait publier son Premier livre de pièces pour le clavecin et surtout s'instruire. Il étudia Zarlino (1) et Mersenne (dont j'ai parlé ici) afin de préparer sa théorie nouvelle sur l'harmonie s'il entra chez les Jésuites et les Pères de la Merci ce ne fut plus pour y griffonner de la musique sur les livres scolaires mais pour y trouver sa subsistance en qualité d'organiste. Deux ans après il devait succéder à son père à la console de Notre-Dame de Dijon puis après avoir séjourné à Lyon, reprendre le poste qu'il avait quitté à Clermont-Ferrand. A nouveau dans le calme le musicien put rédiger l'ouvrage auquel il songeait depuis longtemps : *Traité de l'harmonie réduite à ses principes naturels*. L'édition fut réalisée à Paris et, en 1723, son auteur s'y fixait. Naturellement les critiques trouvèrent un sujet intéressant pour faire valoir leur science mais leur débordement de jugements plus ou moins valables devait faire connaître Rameau. Comme il arrive souvent en ce cas, la supériorité triompha des verbiages inutiles et faux ! La seconde personne, l'artiste, se faisait apprécier avec un second recueil de pièces pour clavecin publié en 1724.

Sobre et sérieux notre musicien rencontra un compatriote Piron opposé à lui par ses mœurs et le culte de la dive-bouteille... Cet assemblage disparate entre le compositeur et le poète devait fournir quelques pièces burlesques destinées à la foire Saint-Germain dont je vous parlerai bientôt. L'Endriague, La Rose, le Faux Prodiges, et l'Enrôlement d'Arlequin, dans lesquelles furent introduites des danses restant avec leur banalité le prélude aux futures grandes œuvres théâtrales.

Le théoricien avait encore beaucoup à dire, ce qui nous valut : Nouveau système de musique théorique et Dissertation sur les différentes méthodes d'accompagnement pour le clavecin et pour l'orgue. Cela valut aussi le réveil des discussions consécutives au traité d'harmonie...

A quarante trois ans Jean-Philippe Rameau épousa la fille d'un musicien du roi qui lui apporta la jeunesse de ses dix-neuf printemps, une très belle voix et une douce compréhension.

Nous avons à peine dépassé la moitié d'une vie assez mouvementée par les voyages mais le musicien ne pensait pas encore, après les hostilités déjà rencontrées, aux grands combats qu'il aurait à soutenir en ses débuts. (n'oublions pas que les débuts de Rameau se situent à sa cinquième année !).

En effet, il avait parmi ses élèves la femme du fermier général Alexandre-Jean-Joseph de la Poupinière et il devint très vite l'ami de ce riche mécène qui réunissait dans son hôtel de Paris ou dans sa maison de campagne de Passy les meilleurs instrumentistes et chanteurs. On a pu dire : « M. et Mme Rameau passaient leur vie chez M. de la Poupinière soit à Paris soit à Passy ». Ainsi à l'abri de tous soucis matériels il devait réaliser son désir d'écrire des opéras. Le premier Samson (1733), dont Voltaire avait écrit le li-

vret, passa bien chez le marquis mais ne fut pas admis à l'Académie royale de musique. Les raisons données à ce quinquagénaire ébranlé son enthousiasme mais le généreux protecteur lui redonna vite confiance en lui promettant un succès. L'abbé Pellegrin

Qui dévot le matin et le soir Idéâtre

Déjeunait de l'auteur et soupaît du théâtre.

(écrivait-on) avait tiré de la célèbre tragédie de Racine Phèdre un livret intitulé Hippolyte et Aricie (1733). Paul Landormy (que je cite souvent) devait écrire : « Le plus détestable ouvrage qu'on puisse imaginer... Le style est d'une platitude et d'une banalité écoeurante. Sur de telles paroles, Rameau réussit cependant à écrire quelques-unes de ses plus belles pièces musicales ». Après une audition privée où vous devinez, l'ouvrage entra à l'Opéra et la musique « difficile à exécuter » fut saluée par des réactions diverses dont les fameux vers qui débutent cet article. Cependant l'enthousiasme des uns et la colère des autres se rejoignaient en une pensée différemment acceptée : Rameau allait prendre la place laissée vacante par Lully ?

Je passe volontairement certaines œuvres mineures pour arriver en août 1735. Les Indes Galantes, opéra ballet qui comprend un Prologue et quatre Entrées (2) fut admiré. Montéclair reprocha à l'auteur des fautes d'harmonie en lui avouant que certain passage lui avait causé une grande joie, ce à quoi Rameau répondit : « L'endroit que vous louez est cependant contre les règles car il y a trois quintes de suite ! » Notons que cette œuvre fut modifiée et reprise en 1743, le 28 mai. Quant à la reprise qui date de 1952 et fait toujours recette à l'Opéra, elle est due à la révision du maître Henri Busser.

C'est avec Castor et Pollux (1737), tragédie lyrique que Rameau atteignit le sommet de sa réputation. Gluck devait dire plus tard : « C'est fort bien fait ! » mais le théoricien ne perdait pas ses droits. Il ouvrit une école de composition et publia le *Traité de musique théorique et pratique*.

Les Fêtes d'Hébé (1739), opéra-ballet, créé à l'Académie Royale de musique fut repris à Monte-Carlo en 1914 puis à Dijon en 1939 (deux années mémorables). La même année 1739 compte aussi une tragédie lyrique Dardanus. Bien que cette partition figure parmi les meilleurs d'un maître qui avait fait ses preuves, l'idée du successeur de Lully n'était pas ancrée dans tous les cerveaux... Un poète lyrique né à Paris en 1670 mort à Bruxelles en 1741 Jean-Baptiste Rousseau ne voulut pas être inférieur à son homonyme Jean-Jacques.

Voici une strophe de son cru :

Distillateurs d'accords baroques,
Dont tant d'idiots sont fêrus,
Chez les Thraces et chez les Iro-

ques,
Portez vos opéras bourrus,
Malgré votre art hétérogène,
Lulli de la lyrique scène,
Est toujours l'unique soutien.
Fuyez, laissez lui son partage,
Et n'écorchez pas davantage
Les oreilles des gens de bien.

Gens de bien que vous êtes, je me permets de vous conseiller sans crainte d'écorcher vos oreilles souvent soumises à rude épreuve, l'audition des Pièces de clavecin en concert. Elles sont enregistrées, c'est donc facile ! Ecrites en 1741 pour flûte ou violon, basse de viole et clavecin elles sont destinées à faire valoir le clavecin tout en réservant une place de choix aux deux instruments qui l'entourent. Elles sont cinq et je ne saurais pas vous conseiller la meilleure bien que la troisième eut longtemps la préférence des exécutants.

1745 voit apparaître La Princesse de Navarre, comédie ballet. Le Temple de la gloire opéra ballet en cinq actes, Placée comédie ballet. Les Fêtes de Ramice opéra ballet. Toutes ces compositions virent le jour à Versailles tandis que l'opéra montait Les Fêtes de Polymnie.

Suivirent deux ou trois ans plus tard. Les Fêtes de l'Hymen et de l'Amour, ballet créé à Versailles.

L'année 1748 fut bien remplie avec Zaïs ballet héroïque, Pygmalion entrée de ballet. Les Surprises de l'Amour, opéra ballet, toujours à Versailles.

En 1749 c'est un opéra pour la paix Naïs puis Zoroastre tragédie lyrique à l'Opéra (repris en 1956). Périodiquement le théoricien se manifeste. En 1750 il écrit Démonstration du principe de l'harmonie. L'année suivante Rameau écrit une suite aux Indes galantes La Guirlande ou Les Fleurs enchantées puis une pastorale Acanthe et Céphise.

Voici 1752 et Nouvelles réflexions sur le démonstration du principe de l'harmonie. Pas d'ouvrage lyrique en cette année-là mais n'oublions pas croire que notre musicien

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

MOIS DE MAI 1966 - 2^e TRIMESTRE 1966

« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTANBERRY »

(Tous les lundis, de 20 h. 30 à 21 h.)

2 MAI :

La Chanson des nids, polka pour 2 clarinettes (solistes : A. Médous, M. Boussès), Victor Buot ; Lnette, schottisch, H. Paradis ; Fête militaire, mazurka pour cornet (soliste : A. Calvayrac) A.-S. Petit ; Eglantine, valse, F. Andrieu ; Le grand Casimir, quadrille, Ch. Locoq, M. Bléger.

9 MAI :

Deauville, polka pour clarinette (soliste : A. Médous), A. Corbin, transcription : Jules Jacob ; Echo des Vosges, schottisch, X... ; Ile verte, mazurka, X... ; Reine du bal, valse, Alfred Bériot ; Le singe vert, quadrille, O. Métra, Wittmann ;

16 MAI :

En déviant, polka, pour 2 cornets (solistes : A. Calvayrac, A. Philibert), F.-P. Loup ; Chic-au-Ré, schottisch, F. Romain ; Lucette, mazurka pour clarinette (soliste : A. Médous), L. Molsello ; Le retour à la vie, valse, E. Chabod ; La fille du tambour-major, quadrille, J. Offenbach, E. Mulot.

23 MAI :

Gouttes d'or, fantaisie, polka pour clarinette (soliste : R. Médous), F. Bressy ; Capricieuse, schottisch, J. Marsal, fils ; Panache et pompon, mazurka militaire, F. Andrieu ; Guillerette, valse, Alfred Bériot ; La bataille d'Austerlitz, quadrille, A. Leduc, P. Clodomir.

30 MAI :

Bal champêtre, polka pour deux clarinettes (solistes : A. Médous, M. Boussès), Abel Monestès ; Perle fine, schottisch, F. Romain ; Carences de fleurs, mazurka, Maurice Briand ; Valse pour deux trompettes, F.-P. Loup ; Flamberge au vent, quadrille, F. Ziegler, A. Lamotte.

vivait en toute quiétude : En cette année 1752 se situe une querelle qui prend presque les proportions d'une affaire d'Etat ou de religion : La querelle ou guerre des Bouffons. La Servante maîtresse de Pergolèse fut jouée en août 1752 et cet opéra-bouffe fut l'étincelle qui fit éclater le conflit entre partisans de l'opéra italien groupés sous la loge de la reine (à l'Opéra), ce qu'on appela le « coin de la reine » et les défenseurs de Rameau rassemblés dans le « coin du roi ». Notre compositeur avait de son côté l'abbé Fréron, d'Alembert et Voltaire qui ne craignait pas d'écrire « Il faudrait bien que le goût de Rameau devienne le goût dominant de la nation à mesure qu'elle sera plus savante. Les oreilles se forment petit à petit. Trois ou quatre générations changent les oreilles d'une nation ».

(Voltaire devrait, de nos jours, en écoutant la musique écrite au Gamma 60, reconsidérer sa dernière phrase !).

Et voici que Jean-Jacques Rousseau entre en scène ! Il commence son entreprise de démolition avec sa fameuse Lettre sur la musique française dont vous connaissez déjà quelques extraits. Elle date de 1753. Voici de la prose qui vaudra bien les vers du Jean-Baptiste précédent :

« Ces beaux chants dont l'effet s'évanouit aussitôt qu'il se font entendre à la fois et dont il ne reste qu'une suite d'accords, parce qu'il est impossible à l'oreille de se prêter au même instant à plusieurs mélodies et que l'une effaçant l'autre il ne résulte du tout que de la confusion et du bruit ». Quant au style fugué, il « n'aboutit qu'à faire du bruit et n'est qu'un de ces restes de barbarie et de mauvais goût qui ne subsistent, comme les portails de nos églises gothiques, que pour la honte de ceux qui ont eu la patience de les faire ». Tout commentaire paraît superflu ! De son côté l'auteur de la Nouvelle Héloïse avait Diderot, Marmontel, La Harpe, Holbach et Grimm. Je passerai sur les appréciations d'un nommé Palais ancien professeur de Rousseau pour citer Diderot, qui, dans le Neveu de Rameau, se livre à cette prophétie « Ce musicien célèbre, de qui nous avons un certain nombre d'opéras où il y a de l'harmonie, des bouts de chants, des idées décousues, du fracas, des vols, des triomphes, des lances, des gloires, des murmures, des victoires à perdre haleine, des airs de danses qui dureront éternellement et qui, après avoir enterré le Florentin, sera enterré par les virtuoses italiens ».

Est-ce le même neveu qui voyait en son oncle une source de revenus ? Hélas l'esprit dont celui-ci fait preuve vous montrera sa classe. Voici quelques très brefs extraits d'un poème intitulé La Ramède daté du dimanche des Rameaux (1) et portant cet achievement « A Pétersbourg, aux Rameaux (2) couronnés ».

J'attendais de cet oncle au moins [un peu d'aisance
Par pur égard au temps de trente ans de constance
A lui faire ma cour à l'exemple des miens ;
Mais, tout à son talent, il voyait [peu les siens.

Si bien donc qu'il parvint, moi [toujours espérant,
Sans pouvoir m'être utile, à son [dernier instant.
Abandonnons bien vite ce genre de littérature !

Rameau ne subsistait pas les attaques des encyclopédistes sans riposter : « Vous m'attaquez, Mes-

sieurs ? Encore si vos citations étaient fidèles ! Mais vous les altérez soit en les détachant de ce qui précède ou de ce qui suit, soit en étendant les conséquences de ce que je dis, soit en donnant à mes propos un sens qu'ils n'ont point ». Mais grâce à la présence de l'excellente musicienne qui vivait à ses côtés en lui facilitant l'existence, grâce aux amis qu'il comptait (malgré la gravité et la rudesse de son caractère) et qu'il s'attacha par son mérite et sa droiture il domina ses amertumes. Il montra une vitalité extraordinaire sous l'apparence délicate de ce grand corps soumis à un régime sévère de sobriété et de tempérance.

A l'âge de soixante dix ans et jusqu'à quatre-vingt il devait continuer à écrire, diriger et tenir preuve d'une volonté exceptionnelle qui, malgré les divergences d'idées gagna l'admiration de tous.

En ces dix années nous trouvons Daphnis et Egée pastorales écrites à Fontainebleau, La naissance d'Orsiris, Anacréon ballets, Zéphire opéra-ballet, Les Paladins (77 ans - 12 février 1760). Quant à Abaris ou les Boréades, tragédie lyrique que l'O.R.T.F. monta lors de sa mort, on dit que ce fut sa dernière œuvre. C'est le 12 septembre 1764 que Rameau quitta ce monde.

En regardant mes feuillets noirs je crains, mes amis les jeunes, (dont j'ignore les réactions depuis que je m'adresse à vous et je le regrette) je crains d'avoir dépassé les limites de votre attention. Vous me le pardonnerez peut-être en pensant que je reste sur ma faim et que sur un tel génie il y aurait encore tant à dire. Vous me le pardonnerez aussi si, comme tant d'autres et moi vous pensez qu'il est des valeurs françaises qu'il faut mettre à leur place dans notre admiration, dans notre cœur. Etre musicien exécutant c'est déjà beaucoup mais savoir que nous avons eu un Rameau et savoir ce qu'il fut c'est tellement mieux ! Cela peut permettre de juger sur le plan musical la différence entre l'auteur du Devin de Village, Les muses galantes, Daphnis et Chloé, de quelques œuvres encore, d'ouvrages théoriques, (notamment une réforme de notation musicale abandonnée), j'ai nommé Jean-Jacques Rousseau, suffisamment pourvu dans un autre domaine, qui aurait pu s'abstenir d'attaquer qui que ce soit et de laisser après lui des jugements aussi regrettables.

Au théoricien Rameau nous devons l'harmonie classique. Au musicien Rameau nous devons un style grandiose qui, par sa beauté par l'émotion profonde contenue dans certaines pages de ses opéras ne peut pas nous laisser indifférent disant « C'est un homme qui nous chassera tous ».

Enfin il faut conclure ! Dans tous les genres Jean-Philippe Rameau s'est montré illustre. Il mérite une place supérieure à celle si minime qu'il occupe actuellement dans les programmes de concerts, de théâtres lyriques, de radio et dans les catalogues de disques. « Les Français n'ont point de musique ? » S'ils n'avaient que Rameau à revendiquer ce serait déjà tellement bien !

(à suivre)

Pierre PAUBON.

(1) Zarlino : célèbre théoricien de la musique né et mort en Venise (1517-1590).

(2) Le terme Entrée est employé pour désigner à la fois l'apparition des personnages, l'évolution des danseurs ou la musique elle-même.

(3) Entendez Lully.

DOLNET
LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

Ses derniers Modèles de
SAXOPHONES
TROMPETTES
CLARINETTES
MATÉRIEL DE
JAZZ etc...

Catalogue franco sur demande
Etablissements DOLNET
31, Rue de Rome - PARIS 8^e - (Usines à Manly)

La situation de la musique en France

MAUX ET REMÈDES

(Suite de la page 1)

symphoniques, menaçant de se « saborder », bouillonnement dans toutes les catégories de la profession, échos violents (enfin !) dans la « grande presse » : Tout cela finit par frapper une partie importante de ceux qui, chez nous, croient à la valeur de l'esprit, au pouvoir de la musique et qui ont à cœur de les servir.

Aussi avons-nous pensé qu'il y avait un réel intérêt à examiner loyalement l'ensemble de la question, dans ses lignes générales, pour indiquer ensuite les possibilités de remède et d'amélioration. Car se contenter de proclamer une déficience n'est pas la guérir.

Il est un point sur lequel depuis longtemps l'unanimité s'est faite : Le souhait que partout en France la musique ait sa juste place ; et, pour ce faire, la nécessité de partir à la base et d'organiser chez nous la vaste audience qui, depuis longtemps, a été réalisée dans tant de pays. Voici trente-cinq ans, cette nécessité avait été proclamée déjà, notamment par des hommes comme Charles l'Hôpital, inspecteur général de l'Enseignement musical, et Alfred Cortot, fondateur de l'Ecole Normale de Musique : Ils répondaient alors aux questions de ministres particulièrement ouverts aux choses de l'art : Un Barthou, un Herriot, un Monzie. Ainsi le comité National de Propagande pour la musique, créé en 1930, avait commencé à réunir les éléments permettant de faire œuvre utile : La lecture de ses bulletins en témoigne...

FORMATION MUSICALE A TOUS LES ECHELONS

Le jeu des événements et le peu d'intérêt des pouvoirs publics ont ralenti, puis paralysé les enthousiasmes agissants : Et, malgré de nombreux et méritoires efforts, la situation ne s'est pas améliorée (peut-être même s'est-elle aggravée à divers points de vue). La lecture de récents rapports officiels est édifiante à cet égard : Ainsi, en 1965, lorsqu'on demandait 5.000 maîtres pour servir la musique dans l'enseignement général, on n'en totalisait encore que 850 ! Dans l'enseignement supérieur alors que chaque université devrait avoir une chaire d'histoire de la musique (dotée de bibliothèque, de discothèque, d'instruments) ainsi que cela existe en de nombreux pays, trois chaires seulement existaient en France, dont celle de la Sorbonne, illustrée à son départ par Romain Rolland (que Jacques Chailley occupe actuellement tout en dirigeant l'Institut de Musicologie) et celle de Strasbourg (Marc Honegger).

Or les propositions de création de ces chaires (étudiées et réclamées par les personnalités les plus autorisées) existent. Mais pour parvenir à la réalisation, il faut obtenir l'accord entre le Parlement et le gouvernement. A ce stade, on a vu ce qu'il en est !

Je n'oublie pas les services remarquables rendus par les initiatives privées dans le domaine de la formation des jeunes. Mais elles ne peuvent remplacer une action gouvernementale. Donc d'abord nécessité d'organiser à tous les échelons une formation musicale. Ce point bien établi, rappelons que la musique est tout au monde : Qu'elle apparait sur le plan supérieur une véritable mystique, mais que, par ailleurs elle comporte une industrie et un commerce dont les répercussions dans le domaine social sont très étendues (non seulement concerts et théâtres, mais éditions imprimées, fabrication d'instruments, etc.) Il faut donc discerner entre la vaste armée de ceux qui aiment la musique (« amateurs ») et les groupes de ceux qui la font, l'exécutent, permettent sa diffusion.

Or les corporations des professionnels souffrent, dans l'ensemble d'un état de choses qui paralyse les plus beaux projets. Trop de gens oublient que l'art, lumière au-dessus de la vie, n'est généralement pas « rentable » (pour employer une épithète à la mode) — et particulièrement la musique. Une association symphonique, un festival (plus encore un théâtre lyrique ne peuvent vivre par eux-mêmes : Il est donc indispensable qu'ils soient aidés non seulement moralement mais matériellement.

L'ETAT : UN MECENE, SURTOUT PAS UN GUIDE

Ceci nous rapproche d'une question assurément complexe et délicate : L'Etat pour nous, doit jouer le rôle du plus grand des mécènes, sans prétendre être un « guide » esthétique. En 1938 j'ai publié dans le « Mercure de France », sous le titre « Peut-il y avoir une esthétique de gouvernement ?... » une étude où je précisais les grandes lignes de la propagande artistique

imposée à l'Allemagne par la dictature hitlérienne — en la rapprochant de l'esprit stalinien en ce même ordre d'idées. Je ne puis évidemment en résumer ici le développement ; mais je reste fidèle à ma conclusion : Les gouvernements doivent aider l'art et les artistes, non les diriger. Volla ce que je voudrais voir bien établi par rapport au fonctionnement des « Maisons de la Culture ». C'est une initiative heureuse : Elle a déjà donné des résultats. Mais ces « Maisons » doivent pouvoir se développer d'accord avec la vie artistique régionale, et non pas être « politisées » par en haut, si on veut leur assurer les résultats souhaitables.

Pour ces organismes, comme en toutes occasions, l'Etat doit donc répartir des subventions non dans un esprit de propagande — de quelque façon qu'elle soit orientée — mais avec la volonté de servir l'art dans un esprit de liberté. Mais cette aide de l'Etat, de par la faiblesse des ressources budgétaires, reste généralement insuffisante (n'en est-il pas de même, à part quelques exceptions heureuses, de l'action des collectivités — départements et villes ?) Or, il y a des moyens connus qui permettraient d'améliorer cette situation : Ainsi l'établissement, depuis longtemps demandé, d'une législation accordant une détaxation aux entreprises et aux industries offrant des subventions importantes aux théâtres lyriques, aux associations symphoniques... Ceci n'existe-t-il pas depuis longtemps, de façon très heureuse, en des pays très divers : Etats-Unis, Europe Centrale, etc. Le régime archaïque de certains de nos contrôles financiers s'y est, dit-on, jusqu'ici opposé. Pourtant des propositions étudiées ont été faites. Alors ?

Je ne puis dans ce « Survol » qu'indiquer trop brièvement le rôle que me semble, vis-à-vis de la musique, jouer chez nous la radio et la télévision. Elles rendent d'une part, des services incomparables, mais, d'autre part, elles présentent aussi des côtés décevants et même attristants. Elles servent de façon constante l'exécution et la création musicale. Pourquoi faut-il qu'elle donne l'impression en trop de cas, de vivre pour elle-même, et non de se mettre au service des causes supérieures ? On a dit de façon pittoresque, proche de la réjouissante causticité d'un Marcel Achard, qu'elle était comme un gigantesque fromage de Hollande où se succédaient des équipes bien endentées. Et certes, nous savons qu'elle n'est pas que cela : Mais elle peut en faire figure.

Il faudrait aborder le domaine du disque avec les mêmes réserves : Serviteur et propagateur admirable de la musique (je crois avoir été un des premiers, voici quarante ans, à préconiser avec Charles l'Hôpital, son utilisation dans l'enseignement), le disque est fréquemment et fatalement dominé par son caractère commercial, puisqu'il est pour une grande partie un commerce. De ce fait, les conjonctions radio-disque, sources indiscutables de ressources sont elles aussi tantôt bienfaisantes, tantôt décevantes.

Tout cela touche à la fois les « amateurs », mais au moins autant les « professionnels » de la musique. Alors que nous disposons d'un ensemble remarquable d'écoles de musique (publiques et aussi privées) avec des cadres éminents — qu'ainsi la France possède chez elle tous les éléments d'exécution et de réalisation, les débouchés manquent — et les conditions de travail sont trop souvent insuffisantes. Quel courage il faut à ceux qui se dévouent pour maintenir en France une vie musicale de haute qualité (ceux qui veulent bien suivre mes articles savent que j'ai toujours à cœur de leur rendre le juste hommage). Mais si nombre de nos grands chefs et de nos meilleurs artistes vont faire carrière par delà des frontières, nous les savons attirés autant par les conditions de travail que par les avantages matériels.

Je n'ignore pas que, parmi les professionnels eux-mêmes, il y a eu souvent des incompréhensions et des erreurs : Mais il semble que, de ce côté-là, l'amélioration soit très sensible et que les dirigeants et les responsables aient une nette conscience de leurs devoirs lorsqu'ils réclament — avec raison, leurs droits. Quant à la « grande presse » (les quotidiens d'information) elle sert trop souvent la musique de façon bien imparfaite (comme si elle était indésirable... alors qu'il n'en va pas de même dans les pays voisins !). D'autre part, la critique elle-même donne lieu fréquemment à des restrictions fondées. Ceci du fait de l'attitude et des méthodes de certains (ceux que

Furtwangler a pu appeler « les hommes de la propagande » notamment) — qui, ainsi, ajoutent à la confusion au lieu de contribuer à la clarté.

QUELQUES VŒUX CONCRETS

— Si incomplet que puisse être ce survol, il me permet du moins de justifier des conclusions que je formule ci-après sous forme de vœux, dans leur brièveté voulue. Voici ce qui m'apparaît souhaitable.

1. L'organisation de la connaissance de la musique (reconnue comme une nécessité spirituelle) dans toutes les formes d'enseignement — avec sanctions aux examens et concours, et ouverture de débouchés.

2. La création à l'échelon national, d'une direction de la Musique, qui centraliserait toutes les questions relevant de ces grands problèmes énumérés ci-dessus et assurerait l'harmonisation des interventions et des subventions, qu'il s'agisse de la musique instrumentale, de la musique chorale, de la musique lyrique etc.

3. La révision, pour ce qui est de la musique, des statuts et de l'organisation de la radio et de la télévision.

4. Une liaison mieux comprise et plus efficiente avec la presse, particulièrement en ce qui concerne la presse d'information.

5. L'établissement d'une législation permettant de recevoir, au service de la musique, des dons et des subventions de particuliers (détachements d'impôts)...

— Ce ne sont que des vœux : Mais j'écris ces lignes en février, dans le temps où il est encore permis, recommandé même, d'en formuler. D'autant que je le répète, que grâce à de louables efforts, les éléments de travail permettant d'agir ont déjà été réunis. Ce qu'il faut c'est la volonté d'aboutir, c'est la ferveur (elles animent beaucoup d'amis et de serviteurs de la musique) Je me refuse donc au pessimisme, malgré la gravité de la situation : Rien, jusqu'ici n'étant définitivement perdu, tout peut être sauvé.

Jacques Feschotte,

Jacques FESCHOTTE, Directeur général honoraire de l'Ecole Normale de Musique de Paris.

(Extrait de l'hebdomadaire « Réforme »)

Etude des méthodes nouvelles françaises pour l'enseignement musical à l'étranger

(Suite de la page 1)

Parmi les personnalités compétentes qui y travaillent pour une réforme de l'enseignement de musique, on compte M. Massis. En tant qu'inspecteur général de l'Enseignement musical à la Direction générale des Arts et des Lettres, il a combattu pendant des dizaines d'années les tendances de l'éducation musicale aussi bien du point de vue de l'histoire que de celui de l'actualité, et récemment, il a présenté une méthode nouvelle qui vise à une réforme de l'enseignement musical élémentaire. Il l'appelle « Cours préparatoire à l'éducation musicale — Technique audio-visuelle » (2). Donc il s'agit d'une méthode d'éducation de base, de musikalische Grundbildung, comme on dit aujourd'hui en Allemagne, qui, au lieu des procédés traditionnels, emploie des moyens audio-visuels.

Massis voit la cause primaire d'un certain éloignement de la jeunesse de tout enseignement vocal et instrumental, dans l'aversion contre le solfège comme il est employé encore le plus souvent, c'est-à-dire attaché à la tradition. Selon lui, une pénurie considérable confronte dès le début l'élève à des difficultés qui ne correspondent pas aux véritables phases initiales de l'éducation musicale chez l'enfant. Le solfège, dit-il, renferme l'élève dans un système limité à la clé de sol et à la gamme de do, en le paralysant ainsi pour des années. Selon Massis, une certaine ingratitude s'attache aujourd'hui au solfège, qui serait trop peu préparé par une base élémentaire solide.

Persuadé qu'une importance capitale revient à l'éducation de l'oreille, Massis exige de la commencer le plus tôt possible. Plus tard elle commence, plus elle devient difficile, car l'adulte et même l'adolescent n'ont plus l'assimilation de l'enfant. L'idée de Massis du solfège traditionnel s'explique par ses propres mots : « Pendant près de trente ans j'ai souffert de l'application sans préparation, de ce

qu'on appelle le solfège, où l'on apprenait d'abord la clé de sol, la gamme de do majeur, etc. Pour sortir de ce sentier éternel il a fallu que j'entreprenne une campagne de persuasion. Pour faire cet ouvrage, je me suis souvenu de ce que j'entendais dans mon enfance et je me suis défendu de mettre dans cet enseignement les difficultés rencontrées, et mes incompréhensions devant certains aspects de ce qu'on m'apprenait selon ce solfège habituel » (3).

D'après Massis, toutes les formules abstraites sont à éviter, comme par exemple celle-ci : « La musique, art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille », bien connue (Rousseau) et citée sans cesse, mais dont le sens vague paralyse l'enthousiasme enfantin plus qu'il ne le rend plus vif. Le travail désagréable avec les clés desquelles le musicien amateur n'use jamais, est à écarter. Pourquoi, c'est la question, un élève qui restera amateur, doit-il travailler les clés qu'il n'emploiera jamais sur l'instrument de son choix ? Pourquoi obliger un élève du violon à manier la clé de fa, troisième ligne, ou la clé de do deuxième ligne ? La clé de sol suffit. Ou pourquoi exhorter un élève de la contrebasse ou du trombone à travailler les clés de Fa, troisième, Ut première et deuxième ligne, quand il ne les appliquera jamais ? Ce n'est que la formation des professionnels qui a besoin de cet enseignement étendu, car eux doivent apprendre toutes les clés.

Une telle critique ne vise cependant pas à supprimer les méthodes du solfège, plutôt, comme on l'a déjà dit, elle veut les adapter aux exigences d'aujourd'hui. Sous ce point de vue, il faut augmenter leur efficacité même par un travail préalable, c'est-à-dire, les études du solfège doivent être préparées systématiquement. Ce travail préparatoire doit tenir compte de ce qu'aujourd'hui l'enfant entre en contact avec les moyens de communication modernes de toutes sortes, qu'il aine la couleur et qu'il est attiré par l'écran. Massis a-

Jusqu'aux plus grands !... seul **QUESNON** peut vous offrir tous les instruments que vous recherchez.



Trompettes - Bugles - Cornets-Altos - Barytons Basses - Contrebasses - Sous-saxophones - Helicons - Trombones à coulisse et à pistons - Saxophones Soprano Alto et Baryton - Flûtes - Guitares - Clarinettes - Tous les instruments de fanfare, sonnerie et batterie

QUESNON

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence Officielle de la Confédération Musicale de France
34, rue de Lisbonne - PARIS-8^e - Téléphone 522.83.37

VOUS PROPOSE :

— CIRCUITS TOURISTIQUES INDIVIDUELS en autocar

| | |
|---|-------|
| La Hollande, 3 jours | 290 F |
| AURICHE, TYROL et DOLOMITE, 6 jours | 466 F |
| ROME et FLORENCE, 7 jours | 470 F |
| Les lacs de la SUISSE CENTRALE, 3 jours | 255 F |

— LOCATIONS VACANCES :

Appartements et villas sur toute la Côte Méditerranéenne de l'Espagne, de Port-Bou à Malaga une sélection de 3.000 locations. Toutes démarches faites à Paris.

Et... nos VOYAGES ORGANISES pour groupes

pire à un enseignement musical initial qui tire profit de ces faits, c'est-à-dire à une phase présolfégienne qui, orientée vers la mémoire des sons en même temps que vers la mémoire visuelle, donne une base solide pour toute l'éducation musicale qui suivra. Il s'appuie sur les acquisitions techniques du temps actuel qui apportent un changement d'aspects élémentaires de l'éducation générale et des procédés d'enseignement et il en demande l'application dans tous les cas où elle peut stimuler le processus de la faculté d'apprendre, comme par exemple la projection et le magnétophone, dont il se sert par conséquent. A l'aide d'un diareflet, (4) la méthode trace des images vivantes de la gamme, des éléments rythmiques, de la forme des intervalles et des accords jusqu'à la chanson et la dictée musicale en faisant entrer l'élève immédiatement dans le royaume des sons.

Sous forme d'un texte programmé et enregistré sur la bande magnétique et, dans ses parties essentielles, imprimé pour être donné dans les mains des élèves, la méthode Massis donne des explications et d'exemples auditifs. Quant au son, à l'intervalle, à l'accord, à la forme du rythme et de la mélodie, elle introduit l'élève dès le commencement dans le domaine du son et essaie d'aboutir à une synthèse des quatre opérations : La lecture, l'audition, l'écriture, le chant. Les éléments essentiels d'apprendre par perception et par action produisent ces effets dans la coopération simultanée de voir, d'écouter et de faire. Ils favorisent la coordination immédiate des réflexes et effectuent une relation étroite et automate entre l'œil et l'oreille.

Le cours est divisé en cinq fascicules et cinq bandes magnétiques. Le premier fascicule et la première bande ont pour objet la portée, les tons élémentaires, les intervalles simples. Trois clés (Sol, Fa, Do) sont introduites. Le deuxième fascicule, voué au rythme, traite la durée des sons et des silences. Les fascicules suivants s'occupent du ton et du demi-ton et des changements causés par les signes de transposition, de la formation des différents tons (tonalités) et des modes majeur et mineur, tandis que la cinquième fascicule prépare la dictée musicale. La méthode audio-visuelle basée sur 24 séances d'une heure et quart chacune, en respectant rigoureusement le texte, permettra de faire entendre et voir en même temps comment sont construits et utilisés l'échelle sonore, la portée, les intervalles, les clés, le rythme, les tons et demi-tons, les altérations, le jeu des tonalités, la préparation à la dictée. « La connaissance de ces éléments de base », dit Massis, « facilitera le travail de ceux qui désirent approfondir leurs études musicales, en utilisant par la suite les excellents ouvrages qui existent » (préface).

Bien que Massis commence par le ton d'ut, il ne développe pas la gamme de do majeur, mais il gagne les sons de base en les présentant d'abord de sol à sol dans la clé de sol, et puis, sous l'adjonction des clés de fa et de do, en trois octaves. Par l'introduction des trois clés usuelles, dérivées de trois registres, il cherche à éviter dès le début la comparaison fatigante avec la clé de sol. En conservant par tradition les syllabes arétines (ut, ré, mi etc.), il demeure attaché au principe absolu, mais il choisit le registre des exercices à faire chanter conformément à la capacité de la voix de l'élève.

De préférence à d'autres instruments, Massis recommande les instruments à son prolongé comme la clarinette, le violoncelle, l'alto, le violon, la flûte, le hautbois, la trompette, l'orgue. Lui-même, sur

la bande magnétique, emploie le violoncelle pour les sons graves, la clarinette pour les sons aigus. Le piano s'y joindra plus tard. On souligne l'importance de la phase initiale, « car un élève », dit la préface, « ayant déjà reçu quelques notions basées sur les principes de la gamme de do en utilisant la clé de sol, ne comprendra pas avec le même profit ce que l'éducation proposée pourra lui faire découvrir. » A l'égard des études du solfège, Massis aspire à une éducation fondamentale qui conserve l'intérêt originel et naturel qu'éprouve l'enfant pour la musique et qui aboutit sans rupture aux études du solfège traditionnel, pour prévenir autant que possible le danger d'un découragement ultérieur.

Déjà en 1958, M. Massis s'est distingué par l'article « Commentaires à propos de l'éducation musicale préparatoire par les moyens audio-visuels », qu'il a rédigé pour la nouvelle Encyclopédie de la musique, Ed. Fasquelle (1, p. 163 et ss.). La méthode fut démontrée pour la première fois en juillet 1959 à l'Académie Internationale de musique à Nice, fondation de Fernand Oubradous et de Massis. Un cours pour 60 élèves avait lieu en 1959-60 à Paris, au Conservatoire de musique du douzième arrondissement. La première présentation publique se passa le 31 mars 1960, à l'Institut Pédagogique de Paris. Aujourd'hui elle est introduite en huit conservatoires de France.

Quant aux premiers résultats obtenus avec cette méthode, on peut s'en informer dans un rapport dans le Guide du Concert, novembre 1962 (p. 263 ss.), d'après lequel les résultats du concours de solfège dans une ville française étaient, après avoir travaillé pendant une année avec la méthode audio-visuelle, d'une moyenne de 14 à 16 points sur 20 au maximum. C'étaient 5 ou 6 points de plus que dans les résultats de l'année précédente.

Quant à la question de l'usage de cette méthode dans l'éducation musicale allemande, on n'y peut pas encore répondre définitivement, car sa diffusion à l'aide d'une traduction allemande n'a pas encore commencé. A part la nécessité d'éliminer certains détails, comme par exemple la clé de do, jamais employée dans le domaine des amateurs (sauf naturellement pour l'alto), c'est avant tout le principe de la psychologie d'éléments de cette méthode qui peut rendre son application dans l'éducation musicale allemande plus difficile. Il n'est cependant pas douteux qu'elle peut atteindre des fonctions de remplacement du moins dans les cas où l'éducation primaire de musique manque, puisque cette méthode ne doit pas être apprise, mais seulement appliquée. Dans la mesure actuelle en particulier de l'enseignement musical des écoles primaires, elle peut souvent être un véritable secours.

La méthode travaillant avec un texte programmé, on se demande comment elle réalise les principes de l'enseignement programmé, dont la discussion dans l'éducation générale en Europe vient d'entrer dans sa première phase. Certaines dans sa première phase (5). Certaines différences avec l'enseignement programmé résultent du procédé d'enseignement de Massis qui garde toujours les principes de l'enseignement traditionnel avec la présence du professeur. Le texte programmé lui-même diffère du programme présenté dans un livre, parce que l'information n'est pas suivie de la question ; somme toute, la séquence des « Frames » n'est pas appliquée. Par conséquent on n'y emploie pas toutes les nouvelles connaissances de la psychologie d'enseignement expérimental comme par exemple le « renforcement » (renforcement),

statué dans la dite « règle du succès » de Thorndike et qui est appliqué dans le programme de Skinner. C'est vrai que le programme de Massis donne des informations, des instructions, qu'il offre dans un certain sens des solutions parallèles au procédé de l'enseignement programmé, mais il n'oblige pas l'élève d'exécuter activement chaque pas (frame) des études. Il ne fait usage non plus de la « multiple choice ». Ainsi la méthode est un mélange d'enseignement programmé et d'enseignement frontal traditionnel et rapporté au professeur.

En dépit de ce caractère expérimental, la valeur de cette épreuve est qu'elle peut provoquer un nouvel examen des problèmes qui surgissent au premier plan de la pédagogie musicale allemande : les conceptions musico-didactiques doivent-elles tenir compte des connaissances de théories d'apprendre globales, dans le sens de la psychologie de la forme (de l'ensemble), ou de celle de la tendance synthétique dans le sens de la psychologie des éléments. Que, sous le point de vue de l'éducation musicale allemande, les résultats de l'enseignement des conservatoires centralisés des pays romans deviennent un stimulant

pour connaître, plus que jusqu'à présent, les disciplines élémentaires, de les examiner et de les rendre fertiles.

Dr Albert PALM.

(1) Walter Kolneder, « Singen, Horen, Schreiben, Eine praktische Musiklehre », B. Schott's Sohne, Mayence, 1903-1905. — Albert Palm, « Wandlungen im musikdidaktischen Denken », Musik im Unterricht, Allg. Ausg., Mayence 1905/7-9. — « Un précurseur », Journal de la Confédération musicale de France, n° 186, Paris, oct. 1965, p. 1-8. — « Solfège und musikalische Grundbildung. Neue Wege in der französischen Musikerziehung », Musik im Unterricht, Mayence 1966/4.

(2) Editions Aug. Zurfluh, 73 Boul. Raspail, Paris-6^e.

(3) Guide du Concert, 53^e année, tome XLIV, n° 369-370, p. 264.

(4) Massis emploie le diareflet « Thermo-Fax » (Minnesota-France, 135 Boul. Serrurier, Paris 19^e), dont le prix de 2.000 N.F. environ est considérable. Un appareil américain à mille N.F. près vient de paraître sous le nom d'« Apollo » (American Optical Company, Allemagne GmbH., Frankfurt-sur-le-Main, Mannheim-straße 31-35).

(5) Cf. Erna Woll, « Möglichkeiten des programmierten Lernens im Musikunterricht », Musik im Unterricht, Mayence 1966/3.

COMITE DE LIAISON

POUR LA SAUVEGARDE DE LA MUSIQUE

L'action engagée par le Comité reçoit de la population de tous les départements français un accueil qui se traduit par un nombre impressionnant de signatures sur la Pétition qui est actuellement lancée. Il est prévu comme date limite le 31 mai.

Des concerts dans toutes les villes de France ont été donnés sous l'égide de la Semaine Nationale d'action pour promouvoir la Vie Musicale en France.

Le concert de clôture qui a eu lieu à Paris, au Théâtre du Châtelet, a remporté un très grand succès. Tous les artistes avaient apporté leur concours gracieux. Au programme un orchestre symphonique composé d'artistes musiciens des grands orchestres parisiens dirigé par le Maître Robert Blot, a donné en première partie l'ouverture du Roi d'Ys. Les artistes musiciens ont prouvé leur foi pour que la Musique vive et un public enthousiaste a applaudi frénétiquement. Mme Magda Tagliaferro a interprété la « Fantaisie Hongroise » de Liszt. Quelle belle leçon de style, sous ses doigts le clavier enchantait tout le public. Elle obtint de nombreux rappels. La cantatrice Geori Boue chanta deux airs de Carmen. Son succès fut également très vif.

En deuxième partie, l'Orchestre de Variétés Pierre Spiers, ses solistes et son ensemble surent prouver toute la beauté de la Musique de Jazz, tout en réservant dans leur programme des œuvres de musique classique. Pierre Spiers au piano, fit preuve d'une musicalité, d'un brio et d'une sonorité splendide.

Ce concert restera gravé dans toutes les mémoires. La semaine avait commencé par une présentation de films internationaux sur l'Enseignement Musical, salle de la Cinémathèque. Ces films étaient présentés par l'International Society for Music Education (I.S.M.E.).

Le mardi, le Syndicat Français des Acteurs a présenté une conférence-débat sur la « prospérité et décadence de l'Art Lyrique Français » au théâtre Gramont. Le rapporteur René Terrasson a fait un exposé des plus intéressants.

Le soir, à la Sorbonne, une réunion eu lieu sous la présidence de Marcel Bataillon, sur le thème « La place de la Musique dans la culture universitaire », avec le concours de MM. Jacques Chailley, directeur de l'Institut de Musicologie ; Maurice Debessé, professeur de Pédagogie, directeur du Laboratoire de Pédagogie à la Sorbonne ; M. Jacquenod, proviseur du Lycée Pilote de Montgeron.

Le jeudi 24 mars, salle Berlioz, le Cercle Musical présente une conférence-récital de Georges Gourdet « Les lettres de noblesse du saxophone », Georges Gourdet interpréta d'une façon magnifique les œuvres suivantes :

- 1) « Légende » de Florent Schmitt ;
- 2) « Sonate » pour saxophone et piano en première audition de Yvon Bourrel ;
- 3) « Jeux de table », d'André Ameller ;
- 4) « Gavambodi 2 » en première audition, de Jacques Charpentier ;
- 5) « 4 Histoires », de Jacques Ibert ;
- 6) « Quintette » pour saxophone et quatuor à cordes d'Alphonse Stallaort, en première audition à Paris, créé à Rome en 1964, avec les quatre solistes de l'ensemble J. Musici, Georges Gourdet, soliste international, prouva sa grande réputation par une sonorité exceptionnelle, une musicalité et une virtuosité incomparable. Il faut signaler qu'il était accompagné d'une façon remarquable par Gilbert Mellinger.

Nous eûmes également le plaisir d'entendre le quatuor Colette Genissieu.

Le vendredi 25 mars eu lieu le rassemblement des professionnels de la Musique, sous la présidence d'honneur du maître André Jolivet (au Théâtre de la Porte Saint-Martin). Le soir, salle de la Société de Géographie, une réunion-débat sur l'« Education Musicale dans l'Enseignement Primaire ».

Nous espérons que ces nombreuses manifestations permettront à la Musique d'avoir la place qui lui est due. La date limite pour la signature des pétitions est fixée au 31 mai 1966.

Il est à signaler que la chanson officielle du Comité de Liaison pour la sauvegarde de la Musique « Tendre Chérubin », paroles de Laurence Montell, musique d'Aimé-Courtioux, a été éditée par les Editions Choudens, 38, rue Jean-Mermoz, à Paris-8^e. Un enregistrement a été fait par la Maison SOFCA, 18, rue Pigalle, Paris-9^e. Vous pourrez trouver ce disque chez tous les disquaires.

Ce disque, chanté par Laurence Montell, est composé de quatre chansons : « Tendre Chérubin », « Papa-Papa », « C'était un petit prince » (en hommage à Saint Exupéry), « Elisabeth Sérénade ».

NOS STAGES 1966

Organisés par la Confédération Musicale de France sous le patronage et le contrôle du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

STAGES NATIONAUX

C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence, du 15 au 30 juillet, 70 places.

C.R.E.P.S. d'Houlgate (Calvados) du 23 au 31 juillet, 30 places.

Conditions financières aux stages

Les stages s'adressent aux chefs, sous-chefs, candidats chefs, moniteurs, instructeurs, instrumentistes adultes et juniors (des deux sexes) appartenant à une société fédérée ou y prêtant leur concours. Age minimum : 18 ans.

Créés et organisés par la C.M.F. pour toutes les fédérations, les intéressés peuvent se faire inscrire au stage de leur choix.

Les candidatures doivent être transmises par lettre :

Pour le C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence, à M. Rolando, président de



la Fédération du Sud-Est, 5, rue Charles-Plasse, Saint-Fons (Rhône) avant le 31 mai, terme de rigueur. Pour le C.R.E.P.S. d'Houlgate, à M. Anne, président de la Fédération de Normandie, 8, rue du Maréchal-Leclerc, Lisieux (Calvados) pour le 31 mai, terme de rigueur.

Conditions d'admission

Les inscriptions ne seront valables qu'après versement par virement postal, avant le 31 mai, d'une somme de 80 F pour le stage d'Aix-en-Provence, au C.C.P. de M. G. Rolando, 5, rue Charles-Plasse, St-Fons (Rhône) : C.C.P. 1214-26, Lyon.

40 F pour le stage d'Houlgate (Calvados) à la Fédération musicale de Normandie, 8, rue du Maréchal-Leclerc, Lisieux (Calvados) C.C.P. 262-28 Rouen.

Il est formellement entendu, en raison des conditions qui nous sont imposées par le Ministère, qu'en aucun cas (même de force majeure) cette somme ne sera rendue. La Confédération musicale de France doit en effet payer pour le nombre de places retenues, même si ce nombre n'est pas atteint.

Le voyage est remboursé à 50 % aller et retour, du lieu du domicile (75 % pour les personnes émargant au budget de l'Education Nationale) sur une distance de 500 kilomètres (aller).

Les inscriptions devront être adressées en indiquant les renseignements suivants :

Nom et prénoms du stagiaire ; adresse complète ; date de naissance ; non de la société à laquelle il appartient ; fonction dans la société ; instrument joué, préférences ; stage choisi ; stage précédemment suivi.

Les anciens stagiaires seront inscrits en priorité. Les nouvelles inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des mandats.

STAGE INTERNATIONAL POUR CHEFS DE MUSIQUE A AIX-EN-PROVENCE

Date et durée du stage : du 16 au 31 juillet inclus.

Candidats :

1) Les stagiaires français ayant effectué trois années de stage ou possédant les connaissances suffisantes et équivalentes à la quatrième année (cours supérieurs, examens C.M.F. au moins) ;

2) Stagiaires internationaux appartenant à des sociétés adhérentes à la Confédération internationale des sociétés de musique (C.I.S.P.M.).

80 F pour la durée du stage comprenant enseignement et hébergement. Les frais de transport seront remboursés à 50 % du montant du voyage aller et retour en deuxième classe (75 % pour les stagiaires de l'éducation nationale).

Pour les internationaux, cette réduction est accordée seulement à partir de la frontière française. Ces derniers devront préalablement faire une demande à l'Ambassade ou au Consulat de leur pays d'origine.

Enseignement donné et programme des cours :

Enseignement de la musique et pédagogie, harmonie, orchestration, direction et interprétation, conférences sur l'étude des divers instruments.

Les cours et conférences seront donnés par des personnalités musicales françaises de premier plan.

Seuls les candidats internationaux parlant français sont admis.

Inscriptions :

Les inscriptions, ainsi que le montant correspondant (80 F) sont à adresser avant le 31 mai au président de la Fédération dont les candidats dépendent, tant sur le plan national que sur le plan international. Les présidents de fédérations feront parvenir les inscriptions au président de la Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris 13^e.

Renseignements à fournir en même temps que l'inscription :

Nom, prénoms, nationalité, âge, non d'appartenance de la société, instrument pratiqué.

Après les inscriptions, les candidats recevront leur convocation, accompagnée de toutes instructions nécessaires concernant leur séjour et le voyage, de la part du directeur du C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence.

G. GUERULT

J. GUERULT Fils et Cie, Succ

FABRICANT - EDEUR

TOUS LES INSIGNES

METAL, METAL EMAILLE, BRODERIE
COUPES, MEDAILLES, BRELOQUES

(ETUDE DE TOUS PROJETS)

DRAPEAUX DE SOCIETES, BRASSARDS

119, rue Saint-Denis - PARIS-1^{er}

Tél. 236.47.33 — Tarif et album illustré franco

Manifestations 1966-1967

| DATES | LOCALITES ET DEPARTEMENTS | GENRE | S'ADRESSER |
|----------------------------------|---|---|---|
| 20, 21 et 22 mai 1966 | VICHY (Allier) | Concours C.I.S.P.M. Fanfares (Confédération internationale des sociétés populaires de musique). Une société de division d'honneur, d'excellence ou supérieure par pays. La société désignée sera choisie parmi celles ayant obtenu le meilleur classement dans la division la plus élevée, durant les trois dernières années. | Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10°. |
| Pentecôte
29-30 mai 1966 | GANNAT (Allier) | Concours de musique - Fête fédérale et congrès de la Fédération musicale du Centre. | Mairie de Cannat (Allier). |
| 12 juin 1966 | LUCHON (Hte-Garonne) | Concours batteries-fanfars. | M. Ribis, 39, allées d'Etigny, à Luchon. |
| 19 juin 1966 | LE MESLE-SUR-SARTHE (Orne) | Concours international de musique - Toutes sociétés fédérées. | M. Rouault, Le Mesle-sur-Sarthe (Orne). |
| 19 juin 1966 | OUZOUER-LE-MARCHE (Loir-et-Cher) | Concours de musique (Harmonies - Fanfares - Batteries, toutes divisions). | M. Jean Philippe, secrétaire, à Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher). |
| 19 juin 1966 | FLORANGE (Moselle) | Concours international de musique, toutes divisions. | M. Pierre Jacquelin, 11, rue Neuve, Florange (57). |
| 24, 25, 26 juin 1966 | AUCH (Gers) | Concours international de musique. | Syndicat d'initiative, P.B. N° 6, Auch (Gers). |
| 2 et 3 juillet 1966 | MACON (Saône-et-Loire) | Concours international pour harmonies, fanfares et chorales, tambours et clairons, trompettes, cors, trompes. Formation juniors. | Chambre de Commerce, Macon, B.P. 125. |
| 9 et 10 juillet 1966 | VARALLO-SESIA (Italie) | Concours C.I.S.P.M. réservé à une harmonie ayant obtenu dans les trois dernières années un 1er prix dans la division d'honneur ou d'excellence | C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10°. |
| Entre 15 juillet et 15 août 1966 | KERKRADE (Pays-Bas) | 5° concours mondial de musique pour fanfares, harmonies, orchestres symphoniques, orchestres à cordes. | Dr. Tr. Witzens, président, Stichtingsbestuur Wereldmuziekconcours, à Kerkrade (Hollande). |
| 7 août 1966 | SAINT-POL-SUR-MER (Nord) | Concours de musique. | M. Ernest Vermet, directeur technique du festival, Mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord). |
| 14 mai 1967 | TOURS (Indre-et-Loire) | Concours international de musique. | M. Dairon, maire de Tours (Indre-et-Loire). |
| 4 juin 1967 | LE CREUSOT (Saône-et-Loire) | Concours de musique, toutes sociétés. | M. Bouillot Marcel, 19, rue Dr.-Rebillard, Le Creusot (Saône-et-Loire). |
| 25 juin 1967 | SABLES-D'OLONNE (Vendée) | Concours international de musique et de chant. | M. Jeunier, président de l'Harmonie Municipale, Hôtel de Ville, Les Sables-d'Olonne (Vendée). |
| 9 juillet 1967 | BESANCON (Doubs) | Concours international de musique. | Mairie de Besançon. |
| 4 et 5 juin 1966 | FAICK (Moselle) | Congrès des mandolines d'Alsace et Lorraine organisé par le Club-Mandolinistes de Faick. | Mme Annette Bock, 8, rue des Tilléus, Faick (Moselle). |
| 24, 25, 26 juin 1966 | AUCH (Gers) | Congrès d'été de la C.M.F. | Syndicat d'initiative, B.P. N° 6, Auch (Gers). |
| 20, 21, 22 et 23 octobre 1966 | PARIS | Congrès d'hiver C.M.F. - Concert - Concours d'excellence. | 121, rue La Fayette, Paris-10°. |
| 12, 13, 14 mai 1967 | TOURS (Indre-et-Loire) | Congrès d'été de la C.M.F. | M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours (Indre-et-Loire) |
| 1968 | TARBES (Hautes-Pyrénées) | Congrès d'été de la C.M.F. | |
| 1969 | AJACCIO (Corse) | Congrès d'été de la C.M.F. | |
| 15 mai 1966 | TRIE-SUR-BAISE (Htes-Pyrénées) | Festival de musique. | Mairie de Trie-sur-Baise (Hautes-Pyrénées). |
| 15 mai 1966 | BOULAY (Moselle) | Festival de musique. | M. Jean Fischer, route de Saint-Avoid, à Boulay. |
| 15 mai 1966 | CHALAMONT (Ain) | Festival de la Fédération musicale des bords de l'Ain. | M. Mallet, à Villieu (Ain). |
| 19 mai 1966 | ROCHEFORT-S/MER (Ch.-Mme) | Festival de musique. | M. Mathé, « L'Etoile », Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime). |
| Du 20 mai au 10 juillet 1966 | SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine) | Festival permanent réservé aux Sociétés françaises et étrangères classées en division supérieure (excellence et honneur). Indemnité prévue. | M. le président du Comité d'organisation des fêtes de St-Malo, Hôtel de Ville, St-Malo (I.-et-V.). |
| 22 mai 1966 | ST-PIERRE-D'OLERON (Ch.-Mme) | Festival de musique, avec la participation de l'Harmonie départementale. | M. Labbé, directeur de la Société Philharmonique, à Saint-Pierre-d'Oléron (Ile-d'Oléron). |
| 22 mai 1966 | COMMERCEY (Meuse) | Festival organisé par l'Harmonie municipale de Commercey. | M. Leroy, directeur de l'Harmonie, Hôtel de Ville de Commercey. |
| 22 mai 1966 | REIMS (Marne) | Festival organisé par l'Harmonie du 3° Canton à Reims. | M. Bigotte, président, 6, rue Marie-Stuart, Reims, tél. 47.04.29. |
| 22 mai 1966 | AMPLEPUIS (Rhône) | Festival de l'Union départementale du Rhône. | M. Laget, 10, route de Tizy, Amplepuis. |
| 22 mai 1966 | VEIGY (Haute-Savoie) | Festival de la Fédération du Chablais. | M. Fleurant, 70, rue de Rennes, Paris-6°. |
| 25 mai 1966 | Amphithéâtre de la SORBONNE, PARIS-V° | Festival de chant choral. | |
| 28, 29 et 30 mai 1966 | NEERPELT (Province de Liège) Belgique | Festival de musique pour la Jeunesse réservé aux ensembles vocaux. Délai d'inscription: 1er mars 1966. | Secrétariat Europees Muziekfestival Voor de Jeugd, Stationsstraat 25, Neerpelt (Belgique). |
| 29 mai 1966 | PATAY (Loiret) | Festival de musique. | M. Lemaire Marcel, bd de Verdun à Patay (Loiret). |
| 29 et 30 mai 1966 | CORNY (Moselle) | Festival de musique. | M. Dieck, à Corny. |
| 29 mai 1966 | PONT-A-MOUSSON (M.-et-M.) | Festival de musique. | M. Michel Overney, 35, rue Victor-Hugo, à Pont-a-Mousson. |
| 5 juin 1966 | GUENANGE (Moselle) | Festival de musique. | M. G. Lefebvre, 3, rue R.-Schumann, à Guenange. |
| 5 juin 1966 | CREUTZWALD (Moselle) | Festivals de chants. | M. Charles Svab, rue des Acacias B 11-4. |
| 5 juin 1966 | SEYSEL (Ain) | Congrès et festival de l'Union départementale de l'Ain. | M. Mallet, 133, rue Vauban, Lyon-6°. |
| 5 juin 1966 | NERE (Charente-Maritime) | Festival de musique. | M. Jean Caille, président du Comité des fêtes. |
| 5 juin 1966 | FLEURY-LES-AUBRAIS (Loiret) | Festival de musique. | M. Georges Pagegie, 280, rue des Murlins, à Orléans (45). |
| 5 juin 1966 | MANTHELAN (Indre-et-Loire) | Festival du canton de Liguell. | M. Courtault G. |
| 5 juin 1966 | FRONTON (Hte-Garonne) | Festival départemental. | M. Elbis, 39, allées d'Etigny, à Luchon. |
| 5 juin 1966 | NOMENY (Meurthe-et-Moselle) | Festival de musique de la « Renaissance de la Seille ». | Ecrire au Directeur. |
| 5 juin 1966 | BUSSIERES (Loire) | Festival de musique et concours de batteries. | M. Antoine James, route de Saint-Just. |
| 11 et 12 juin 1966 | POMPEY (M.-et-Moselle) | Festival de musique. | M. Roger Guyot, Acléries de Pompey. |
| 12 juin 1966 | SEDAN (Ardennes) | 47° Congrès, festival de la Fédération des Sociétés Musicales des Ardennes. | M. Robert Demay, 12, avenue du Maréchal-Leclerc, à Sedan. |
| 12 juin 1966 | CHATEAU-LA-VALLIERE (Indre-et-Loire) | Festival de musique du canton. | M. Couillard G. |
| 12 juin 1966 | CRUSNES (M.-et-Moselle) | Festival de musique. | M. E. Trognon, 12, rue du Réservoir, à Crusnes. |
| 12 juin 1966 | TOURNON (Ardèche) | Festival départemental de l'Ardèche. | M. Jourdan, président de l'Harmonie municipale, à Tournon. |
| 12 juin 1966 | PROVINS (Seine-et-Marne) | Festival-Congrès à l'occasion du centenaire de la Musique municipale. | M. Renard, président, 6, rue Saint-Thibault, Provins (Seine-et-Marne). |
| 12 juin 1966 | SAINT-GENIS-LAVAL (Rhône) | Festival international. | M. Abram, 2, place Jaboulay, à Saint-Genis-Laval. |
| 12 juin 1966 | CHAMBON (Charente-Maritime) | Festival de musique. | M. le président. |
| 18 et 19 juin 1966 | STIRING-WENDEL (Moselle) | Concours festival de chorales. | M. Jean Hoffmann, 1, rue de la Frontière, à Stiring-Wendel. |
| 19 juin 1966 | PERIGNY (Charente-Maritime) | Festival - Fête annuelle de la Batterie-Fanfare « La Joyeuse ». | Président de la Batterie-Fanfare. |
| 19 juin 1966 | SI-PIERRE-DE-BEUF (Loire) | Festival de musique. | M. Emile Bory, à Saint-Pierre-de-Bœuf (Loire). |
| 19 juin 1966 | AILLANT-SUR-THOLON (Yonne) | Festival fédéral. | |
| 19 juin 1966 | LEMPDES (Haute-Loire) | Festival de musique ouvert aux sociétés de la région de Brioude (Puy-de-Dôme et Cantal). | M. Joubert, président de l'Echo d'Allagnon, place de la Halle, Lempdes (43). |
| 19 juin 1966 | ST-MARD (près Surgères) Ch.-M. | Festival de musique. | M. Chamard, directeur. |
| 19 juin 1966 | FLORANCE (Moselle) | Concours-Festival de musique. | M. Pierre Jacquelin, 11, rue Neuve, à Florance. |
| 25 et 26 juin 1966 | CHAMBERY (Savoie) | Festival interdépartemental de musique et congrès de la Fédération musicale du Sud-Est. | M. Michel Lombard, directeur du Conservatoire et président du Comité d'organisation à Chambéry (Tél. 34.14.04). |
| 25 et 26 juin 1966 | EPINAL (Vosges) | Festival de musique avec le concours de la Musique municipale de Metz. | M. Maurice Monnotte, 9, rue de la Louvière, Epinal (Vosges). |
| 26 juin 1966 | ST-MAURICE-DE-LIGNON (Hte-Loire) | Festival de musique. | M. A. Rabeyrin, maire, Saint-Maurice-de-Lignon (Hautes-Loire). |
| 26 juin 1966 | WOLFFY (Moselle) | Festival de musique - Fête des fraises. | M. René Thirlet, vice-président, 8, rue Général Gibon, Wolffy (Moselle). |
| 26 juin 1966 | FONTOY (Moselle) | Festival de musique. | M. Emile Perrini, 142, rue de Verdun, à Fontoy. |
| 26 juin 1966 | VILLERUPT (M.-et-Moselle) | Festival de musique. | M. Marcel Rigole, 2, rue Gambetta, à Villerupt. |
| 24, 25, 26 juin 1966 | SOCHAUX (Doubs) | Festival Régional de Musique Populaire, du pays de Montbelliard et T. de Belfort. | M. Henri Ravello, président de l'Harmonie des Automobiles Peugeot, à Sochaux (Doubs). |
| 26 juin 1966 | PIN L'EMAGNY (Haute-Saône) | Festival des Quatre Vallées. | M. Hubert Landry, à Pin L'EMAGNY (Haute-Saône). |
| 3 juillet 1966 | TANNINGES (Hte-Savoie) | Festival de la Fédération de Fancigny. | M. Paul Bally, 49, rue de la Houve, à Creutzwald. |
| 3 juillet 1966 | CREUTZWALD (Moselle) | Festival de musique. | M. Marcel Jager, 5, rue d'Alsace, à Farebersviller. |
| 3 juillet 1966 | FAREBERSVILLER (Moselle) | Festival de musique. | M. Paul Roy, président de la batterie-harmonie, Rouillac (16). |
| 3 juillet 1966 | ROUILLAC (Charente) | Festival de musique. | M. Emile Bouvard, à Ceyzeriat (Ain). |
| 3 juillet 1966 | ST-JEAN-S/REYSSOUZE (Ain) | Festival de la Fédération « Bresse et Revermont ». | M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours (Indre-et-Loire) |
| 3 juillet 1966 | AU GRAND-PRÉSSIGNY (I.-et-L.) | Festival-Concours réservé aux Sociétés de la Fédération. | |
| 10 juillet 1966 | ST-AULAYE-S/DROUZE (Dordogne) | Festival national (pour harmonies, fanfares, chorales, accordéons, batteries-fanfars). | M. Yves Rebière, maire de St-Aulaye-sur-Dronne. |
| 10 juillet 1966 | MOSNES (Indre-et-Loire) | Festival de musique du Canton d'Amboise. | M. Legendre H. |
| 10 juillet 1966 | NEUVY-LE-ROI (Indre-et-Loire) | Festival de musique du canton. | M. Porcher E. |
| 10 juillet 1966 | LA VILLE-AUX-DAMES-TOURS-SUD (Indre-et-Loire) | Festival de musique. | M. Lacassagne R. |
| 17 juillet 1966 | FRANCUEIL (Indre-et-Loire) | Festival du Canton de Bléré. | M. GUILLAIN A. |
| 17 juillet 1966 | REUGNY (Indre-et-Loire) | Festival du Canton de Vouvray. | M. Durie R. |
| 24 juillet 1966 | CHEVERNY (Loir-et-Cher) | Festival de musique dans le cadre et sur la pièce d'eau du château de Cheverny (L.-et-C.). | M. Gilbert Sommier, secrétaire de la Lyre à Cheverny (Loir-et-Cher). |
| 31 juillet 1966 | METZERVISSE (Moselle) | Festival de musique. | M. F. Marchetti, 4, rue du Vieux-Moulin. |
| 31 juillet 1966 | PT-L'ABBE-D'ARNOULT (Ch.-M.) | Festival de musique. | M. le président de l'Harmonie à Pont-l'Abbé-d'Arnoult (Charente-Maritime). |
| 7 août 1966 | SAINT-POL-SUR-MER (Nord) | 3° Festival international. | M. Ernest Vermet, directeur technique du festival Mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord). |
| 15 août 1966 | LE-DE-RE (Charente-Maritime) | Festival annuel réservé aux Sociétés de l'Ile-de-Ré. | |
| 11 septembre 1966 | FRANGY (Hte-Savoie) | Festival de la région Annecy, Saint-Julien. | |
| 4 juin 1967 | ALGRANGE (Moselle) | Festival de musique. | M. Michel Camille, secrétaire général mairie, Algrange. |

BAGNERES - DE - LUCHON

CONCOURS NATIONAL DES BATTERIES-FANFARES EN UNIFORMES

organisé par la Ville de Bagnères-de-Luchon et la Fanfare Luchonnaise le dimanche 12 juin 1966.

Le dimanche 12 juin 1966 sera à Luchon une grande journée consacrée à la gloire de la Musique populaire.

Une vingtaine de sociétés ont déjà envoyé leurs adhésions. La Musique d'honneur sera l'excellente Fanfare de Blagnac, une des plus belles formations du Sud-Ouest.

Le samedi 11 juin à 21 h. une grande retraite aux flambeaux défilera dans les illuminations et les feux de bengale avec le concours de musiques déjà arrivées à Luchon, des groupes folkloriques et des sociétés sportives locales, la Fanfare Luchonnaise et les célèbres

Guides à cheval avec leurs fameux cliquetements de fouet. Le lendemain matin, le dimanche 12 juin auront lieu les auditions du concours. A 11 h. messe solennelle au Parc des Quinzevinges avec la Musique d'honneur et la Fanfare de Trompes de Chasse du Ballon Saint-Hubert, suivie de la cérémonie du souvenir au monument aux morts.

L'après-midi grand défilé et concours d'honneur sur le lac des Quinzevinges. La municipalité de Luchon et le

Comité des fêtes font construire en ce moment un grand podium au milieu du lac dans un cadre admirable. Le concours de musique sera la première grande fête qui s'y déroulera.

Puisse les vibrantes harmonies de nos belles fanfares sur cette magnifique pièce d'eau évoquer le souvenir de la célèbre composition universellement connue du grand musicien Haendel « Water Music » (musique sur l'eau) qu'il écrivit au

XVII^e siècle pour les fêtes royales sur la Tamise.

L'hypothèse de cette grande manifestation sera le morceau d'ensemble La Marche de l'Union exécuté par toutes les sociétés. Ce sera la troisième année que notre ville avec la Fanfare Luchonnaise organise de grandes fêtes musicales. Nous espérons que le concours de 1966 sera aussi une grande réussite et fera de Luchon, reine des Pyrénées, la reine de la Musique Populaire.

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOIS

■ Offre d'emploi différentes professions, bâtiments, industrie, bureaux, personnel municipal, un ménage pour entretien propriété privée, logé, chauffé, etc... à bons musiciens, tous instruments (harmonie). S'adresser au maire de SAINT-FLORENTIN (Yonne) Tél. : 51.

■ Harmonie des Automobiles PEUGEOT-SOCHAUX recherche bons instrumentistes, préférence célibataires, jouant : clarinette - saxo-ténor, saxo-baryton, trompette, bugle, saxhorn basse ou baryton, contre-basse si b - clairon, tambour. Emploi usine et logement assurés. Ecrire à M. Zemp, Hôtel Peugeot N. 1 SOCHAUX. (Doubs).

■ Ville de Verneuil-sur-Avre (Eure) recherche tambour-major pouvant assurer formation de jeunes. Emplois possibles : ville ou usine, suivant préférences. Logement assuré. S'adresser au journal numéro 425, qui transmettra.

■ Chef-lieu de canton, 4.000 habitants, centre ouest, cherche chef de Musique pour remonter société. Important groupe scolaire. Possibilités de leçons particulières. Ecrire au journal numéro 426 qui transmettra.

■ Harmonie, 200 km de Paris, ligne directe, pouvant procurer emplois dans différentes branches, recherche bons musiciens pour instruire les jeunes et assurer partie au pupitre. Préférence donnée à clarinettes - saxos. Faire offre au journal numéro 427, qui transmettra.

■ Emploi appariteur offert à excellent musicien : trombone, saxo-alto, bugle, alto, cor. Epouse concierge. Femme de service à l'Hôtel de Ville. Renseignements Maire ARGENTAN (Orne).

■ L'Harmonie Municipale de Vichy serait susceptible de recruter bons musiciens et plus particulièrement flûte, hautbois, cor anglais, basson, petite clarinette, saxo-basse, basse et contre-basse Si bémol. Pour tous renseignements, s'adresser au directeur, M. André Relin, 54, Bd de l'Hôpital à VICHY (Allier).

■ Ville de 6.000 habitants du nord de la Manche, offre un emploi de direction : d'Harmonie et professeur de solfège et cuivre, de préférence retraité. Faire offre au journal numéro 428, qui transmettra.

■ Société de musique du Centre recherche personne pour assurer direction Ecole de Musique. De préférence : clarinettiste. Ecrire au journal numéro 429, qui transmettra.

■ Ville de Sarreguemines (Moselle) 24.000 habitants, cherche sous-chef de musique pour harmonie, sérieuses références exigées. Possibilité de promotion rapide comme chef de musique. Logement assuré à titre onéreux. Préférence à candidat capable d'assumer une place de chef de pupitre, baryton, trombone ou basse et justifiant d'une qualification professionnelle permettant un engagement comme agent municipal. Ecrire M. le Maire de SARREGUEMINES.

■ Harmonie recherche tambour-major classe Cl, clairon, trompette, âge limite 40 ans. Emploi municipal réservé peintre ou chef d'équipe voirie, logement assuré. Faire offre à harmonie la Semeuse, mairie CUSSET. (Allier).

■ Harmonie Municipale d'AMBOISE (1^{re} D. 2^e Sect.) recherche Chef de Musique pouvant assurer direction et cours solfège (Lect. part. poss.). S'adresser à M. R. BABAULT, secrétaire, 30, rue Nationale - AMBOISE - (37).

■ AUMAË (Seine - Maritime) 3.002 H. Concours pour le recrutement d'un Garde-Champêtre Appariteur - bon musicien, jouant bugle ou piston, susceptible de former élèves, logement assuré. Adresser candidature à M. le Maire d'AUMAË.

■ Musiciens chefs pupitre demandés, indiquer profession. Ecr. « Lyre Fontenaisienne » FONTENAY-LE-COMTE (Vendée).

■ Chef-lieu de canton de la Somme, recherche homme à toutes mains possédant permis poids lourds. Bon musicien, pupitre indifférent. S'adresser au journal sous numéro 434, qui transmettra.

MUSIQUE MILITAIRE

■ La Musique des Transmissions en garnison à Suresnes, recherche de bons instrumentistes, particulièrement clarinettes et gros cuivres. Four tous renseignements, s'adresser au Chef de Musique du 8^e R.I.T., Fort du Mont-Valérien, 92, SURESNES. (joindre timbre pour réponse S.V.P.).

AVIS DE RECRUTEMENT

La musique de la 2^e Région Aérienne stationnée à Versailles, dispose de places vacantes dans tous les pupitres (Bois et Cuivres) pour les jeunes musiciens désireux :

- 1) de prendre un engagement par dévancement d'appel dès DIX-HUIT ans révolus.
- 2) de prendre un engagement de DEUX ans.

Toutes facilités sont accordées pour suivre les cours du Conservatoire.

Four tous renseignements écrire à : Monsieur le Chef de Musique de la 2^e Région Aérienne - Caserne des Petites Ecuries à VERSAILLES (78).

NOTA. — Joindre un timbre pour la réponse.

DEMANDES D'EMPLOI

■ Trompettiste cherche place orchestre de danse. Ecrire au journal numéro 430.

■ Chef de musique retraité, recherche direction société, professeur solfège et tous instruments harmonie, tambour, clairon. Faire offre au journal numéro 431, qui transmettra.

■ Adjudant-chef, sous-chef de musique en retraite, 60 ans, clarinette-solo si b et mi b, demande un petit emploi dans bonne harmonie ou chef de musique, avec logement. De préférence Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime, Dordogne ou autres. Ecrire au journal sous numéro 432.

■ Musicien, 26 ans, 1^{er} prix Conservatoire Bordeaux et Tarbes : Harmonie, percussion, piano (du Grand Théâtre de Bordeaux). Etudes de direction d'orchestre et d'accompagnement au Conservatoire National Supérieur de Musique de

Paris, serait désireux d'obtenir un emploi de direction école de musique, orchestre symphonique ou harmonie. Ecrire au journal sous numéro 433.

OCCASIONS

■ A VENDRE : petite flûte Ré b, bon état. Ecrire à M. Riffault 16, rue Bretonnière, OLIVET, (Loiret).

■ Echangerait clar. la contre clar. si b. Vendrait 2 trombones. Ecr. « LYRE FONTENAISIE » à FONTENAY-LE-COMTE (Vendée).

DIVERS

■ Contiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. M. P.P. LOU P. Roquefort - les - Pins (Alpes-Maritimes).

■ Musique Municipale Chalon-sur-Saône cherche ville pouvant l'accueillir lors de fêtes ou festival. Déplacement possible d'une journée et demi dans un rayon de 200 km avant le 14 juillet ou après le 1^{er} septembre. Ecrire à M. C. Daloz, Président, 20, rue Doyeur Mauchamp, CHALON-SUR-SAONE (Saône-en-Loire).

ECHANGE CULTUREL

■ Le professeur de musique du Séminaire-Lycée de Saint-Ottilien. (Bavière) ayant un orchestre juniors, serait désireux de faire un échange avec une formation « juniors » française ou avec une société de musiciens adultes. S'adresser au Frère Albert Rieger, Couvent de SAINT-OTILIEN (Bavière) Deutschland.

Fédérations Régionales

MUSIQUE D'ALSACE

L'Orphéon municipal
a tenu son assemblée générale

Les membres actifs de l'Orphéon Municipal de Mulhouse se sont réunis vendredi le 4 mars 1966 en assemblée générale dans leur local de la rue Huguenin. L'un des vice-présidents, M. Edouard Nollinger, préside et ouvre la séance à 20 H. 30. Il salue cordialement les membres présents ainsi que le président d'honneur M. Auguste Edelman. L'assemblée observe un instant de recueillement pour honorer les membres actifs et associés décédés au cours de l'année écoulée. Après lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 12-3-1965 par le secrétaire-adjoint, qui est approuvé sans objections, M. Nollinger remercie tous les membres actifs pour le travail fourni en 1965 et tout spécialement le comité.

Le secrétaire fait un rapport succinct de l'activité de la société et remercie les distinctions, chevrons et gobelets-souvenirs décernés aux musiciens pour les récompenser de leur attachement à l'Orphéon. Le compte-rendu détaillé des opérations financières de l'année 1965 donne

par le trésorier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée. Les deux commissaires aux comptes félicitent le trésorier pour la clarté et la tenue exemplaire des livres de compte. Décharge est donnée au trésorier par l'assemblée qui lui exprime sa gratitude pour la bonne gestion des derniers de la société.

Le directeur, M. René Stocklin, remercie tous les musiciens pour les efforts déployés durant l'année passée. C'est avec un plaisir évident qu'il constate le nombre grandissant des actifs et la présence de jeunes éléments. La musique va de l'avant ! Il aimerait que l'Orphéon Municipal participe l'année prochaine à un concours à Tours. L'assemblée accepte favorablement cette proposition.

Le Comité de l'Orphéon Municipal, en place depuis 3 ans, est renouvelable. Des actifs suggèrent que l'ancien comité, auquel décharge est donnée à l'unanimité, reste en fonction. L'assemblée se rallie à cette proposition et l'ancien comité est réélu en bloc par acclamation pour une nouvelle période de 3 ans.

Après avoir établi le calendrier

des services pour l'année 1966 une collation est offerte sous forme de sandwiches, vin et bière. Un point « divers » très fourni termine l'ordre du jour et l'assemblée est close par le président de la séance à une heure assez tardive. La soirée s'est passée à la satisfaction de tous dans une bonne et franche ambiance de camaraderie, sigle de l'Orphéon Municipal Mulhouse

Le brillant concert de gala
de l'Orphéon municipal

Assister à un concert de gala de l'Orphéon de Mulhouse constitue, pour les amis de cette Société et pour les mélomanes de la musique d'harmonie de la région une sorte d'attente de la réalisation d'une promesse non exprimée. La cause en est sans nul doute le passé glorieux de cette phalange, passé qui se reflète dans les programmes actuels des concerts donnés par l'Orphéon. A la lecture de celui du concert de gala donné le 29 janvier 1966 dans les salons de la Société Industrielle à Mulhouse, l'auditeur, même non averti, pouvait déjà se faire une première opinion : ce programme se veut plaisant à l'ensemble du public ! Quant au mélomane qui « suit » depuis quelques années déjà l'évolution de la société et ne s'arrêtant plus à cette constatation première, il aura remarqué que le choix des pièces, sans donner dans le « panache » ou la « facilité » se voulait d'un niveau qui force le respect. Enfin, les vieux amis ou contemporains des grandes heures de l'Orphéon d'avant la deuxième guerre mondiale, retrouvent d'année en année des reminiscences de l'accent particulier qui était le propre de cet ensemble d'alors.

Cette affirmation pourrait paraître d'un pédantisme peu commun à nombre de lecteurs mais le fait est réel et mérite l'explication, force nous est de poser la question de plus près. En fait qu'était l'Orphéon et qu'est-elle aujourd'hui ?

L'Orphéon composé avant-guerre uniquement de musiciens amateurs « criés » sur le volet et admis seulement après un sévère « essai » à huis clos et de période complémentaire de plusieurs mois dans l'ensemble, se permettait d'interpréter les chefs-d'oeuvres des grands compositeurs. La Symphonie Fantastique y passait en son entier, les symphonies de Beethoven également Wagner était tout particulièrement soigné. Folle ! dit-on aujourd'hui. Avoir joué l'Apprenti Sorcier, précédé de Léonore 3 et suivi de l'ouverture de Tannhäuser ou du Valseau fantôme avec en complément distrayant le Carnaval norvégien de Svendsen ou le Capriccio Italien et présenter à un mois d'intervalle un programme de même importance semble en effet, être du domaine de l'impossible et frisant la démesure pour un ensemble d'amateurs. Aujourd'hui 95 % de ces amateurs sont morts et enterrés, le reste continue, entre 60 et 75 ans, de croire, de conseiller et de jouer ! A côté de ces précieux restes, une petite poignée de tout jeunes d'aujourd'hui, menés à l'époque par la main de leurs pères aux répétitions, pendant lesquelles, assis sagement le long du mur de la salle, ils emmagasinaient, de gré ou de force, les

accords, les mouvements, les imprécations, réentendant les pièces lors de multiples concerts et se souvenant des remarques auxquelles étaient soumis leurs aînés, tremblant déjà pour eux et attendant le moment du solo ou du trait redouté à l'unisson. La vision des visages radieux ou parfois la mine déconfite d'un malheureux soliste à la descente de l'estrade, du kiosque ou de la scène, trempaient ces jeunes dans un feu de foi en la musique populaire. L'un de ces anciens-jeunes est le chef actuel de l'Orphéon et représente la troisième génération de sa famille en tant que membre actif. Certes, le temps du « cabinet d'essayage » de grand-père est révolu mais d'autres jeunes sont aux pupitres de l'Orphéon et les expressions de l'ancien temps restées conservées leur sont retrasmises transposées à l'entendement du jour. L'esprit est resté, l'esprit qui veut, qui tend à la continuation de l'effort et à l'atteinte du but : l'interprétation de l'oeuvre telle que le compositeur la concevait ! C'est ce travail de conservation des bonnes habitudes prises par les anciens qui a valu à l'Orphéon l'augmentation régulière de son effectif et surtout l'amélioration de sa qualité. Il est à préciser également que plusieurs jeunes gens fréquentent, de leur propre initiative ou aidés par la Société, l'établissement de l'Ecole Nationale de Musique de Mulhouse. Des prix ont récompensé leur travail et amélioré l'ensemble du jeu de l'Orphéon. La société donne en outre des cours pour les débutants qu'elle dirige après l'acquisition des connaissances de base du solfège et de l'instrument choisi vers l'Ecole Nationale précitée, le tout gratuitement.

Et maintenant, venons-en à ce concert de gala annuel dont le programme nous a incité à vous tenir l'avant-propos que vous venez de lire.

Au programme : La Marche au Supplice de la Symphonie Fantastique de Berlioz, l'ouverture du Felschitz de C.M. von Weber, le Gopak de la Foire de Sorochintzi de Moussorgsky, le Nocturne du songe d'une nuit d'été de Mendelssohn, la Polka de l'opéra « Schwanda le Cornemuseux » de Jaromir Weinberger, les Hirondelles villageoises d'Autriche de Joseph Strauss et l'Offenbachiana, un pot pourri sur les opérettes de Jacques Offenbach. On notera la gradation nuancée et axée sur la fin joyeuse du concert en conservant tout au long l'équilibre du classique divertissant. La Marche au Supplice donnée en entrée de scène de suite l'ensemble du concert au niveau qui lui revenait. L'attention du public fut captée dès les premières mesures et un intérêt mêlé de satisfaction répondit aux sollicitations des timbales et des cors. L'Orphéon fort de ses soixante musiciens, s'attacha à rendre, comme l'entendait le compositeur, cette oeuvre « sombre et farouche, brillante et solennelle, avec ce bruit sourd de pas graves, qui succède sans transition aux éclats les plus bruyants ». Après « le coup fatal interrompant l'idée fixe qui reparait un instant comme une dernière pensée d'amour », le public témoigna son appréciation par de vifs applaudissements. Le vice-président Voellinger, venu saluer sur scène le public, s'attacha à faire ressortir le mérite excep-

tionnel des musiciens quant à leur fréquentation des répétitions durant la période des notes, du froid mordant et du verglas soignant pendant les semaines précédant le concert. Après cette allocution dont il convient de souligner la franchise cordiale agrémente de traits d'humour, l'ensemble musical interpréta l'ouverture du Felschitz de Charles-Marie von Weber. La pièce, quoique bien connue du public, n'avait plus été jouée à Mulhouse par un ensemble d'harmonie depuis l'avant-guerre. L'Orphéon renoua donc avec le passé et cette fidélité à l'une des grandes oeuvres du drame musical trouva l'approbation unanime de la salle dont les applaudissements furent le témoignage concret. Et intervint fort à propos, en une légère touche divertissante, le délicieux Gopak de la Foire de Sorochintzi de Moussorgsky, cette danse petite russe, riche de couleurs, de feu et de tendresse. Ce court numéro du programme fut joué avec un respect scrupuleux de la mise en place et l'on remarqua tout particulièrement l'aisance avec de l'Orphéon dans le mouvement en général et la précision du détaché dans le final, inutile d'ajouter que cette interprétation plut aux auditeurs qui manifestèrent chaleureusement leur enthousiasme. Et l'on vit descendre de la scène la moitié des exécutants. En effet, le Nocturne du songe d'une nuit d'été de Mendelssohn transcrit par le Colonel Pierre Dupont exclut la presque totalité des cuivres. L'Orphéon, réduit à 28 musiciens, exécuta cette lente et mélodieuse cantilène avec un souci évident du phrasé et des nuances. M. Maurice Burghardt, le cor-solo de l'Orphéon a droit aux plus vives félicitations et les personnalités présentes du monde musical ont été unanimes à le reconnaître. Que sa modestie en souffre, mais il est juste de porter à la connaissance du grand public que M. Burghardt est un artiste accompli. L'exécution de ce Nocturne, bien connu des cornistes de métier, demande, outre la qualité physique du souffle et la parfaite maîtrise de l'instrument, un fini irréprochable de la phrase musicale aux nuances alternées dans un entrelacs discret d'instruments accompagnateurs. Ce Nocturne fut le « moment » du concert et l'ovation faite au soliste et à l'ensemble instrumental fera date dans les annales de l'Orphéon.

Le court entr'acte qui suivit permit alors à chacun, dans le bruissement des commentaires, de se rafraîchir et prépara l'auditoire à l'écoute d'oeuvres plus légères. Le pont entre le sérieux et l'enjoué fut rapidement établi par l'exécution de la Polka de l'opéra Schwanda le Cornemuseux du Tchèque Jaromir Weinberger. Ce fut, avec le Gopak et le Nocturne, la troisième pièce à être jouée au cours de cette soirée en « première d'harmonie » à Mulhouse et ses résonances quelque peu étranges surprisent agréablement les non-initiés. Après le tribut des applaudissements qui saluèrent cette polka, vint le moment de la Valse avec un grand V une Valse Viennoise ! Là encore l'Orphéon semble s'être souvenu du temps déjà ancien où, dans la salle, s'établissait au lever de la baguette ce silence complice du recueillement des musiciens, où l'on percevait confusément un impalpable et mystérieux frémissement provenant de l'avant-goût d'une joie à



laquelle on était certain d'atteindre. Très rares sont en effet les ensembles qui savent rendre la valse viennoise dans son style de principe presque lent mais léger. Cette difficulté principale, l'Orphéon la maîtrise avec une sûreté innée dans la valse de Joseph Strauss (frère de Johann fils) « Les hirondelles villageoises d'Autriche ». L'introduction passée, le fourmillement dans les jambes commence, s'accroissant joyeusement au fur et à mesure des numéros de cette valse qui fut brillamment interprétée par les exécutants de l'Orphéon. La croche primesautière du troisième temps, savamment écourtée, donnant sa valeur viciueuse à la mesure suivante, le strict accompagnement s'appuyant mezzo-forte sur le deuxième temps et s'estompant sur le troisième en créant ainsi un relief saisissant de la mélodie et du contre-chant, les nuances venant le plus naturellement du monde, bref, du travail soigné et fourni par une équipe de musiciens au visible et communicatif enthousiasme. La classe ne trompe pas; le public se déchaîna aux derniers accords et témoigna sa joie par des applaudissements nourris et prolongés. Lancé sur cette piste grissante, l'Orphéon attaqua enfin l'étrénelant pot pourri Offenbachiana avec un allant en diable et démontra, une fois de plus, toutes transitions soignées, ses possibilités techniques. Une formidable ovation salua la fin du programme, juste récompense du travail impeccable fourni par les musiciens et leur dynamique chef René Stoecklin. Ce dernier reçut, sous les bravos ininterrompus, une magnifique gerbe de fleurs des mains d'une toute charmante jeune fille et c'est aux accents de la marche Washington-Post de Sousa que s'acheva ce concert de gala 1966 de l'Orphéon Municipal de Mulhouse.

Les invités officiels furent ensuite conviés par les dirigeants de l'Orphéon à un vin d'honneur.

M. René Voellinger, vice-président de l'Orphéon salua, après avoir exécuté l'absence du maire; M. Emile Muller, président de l'Orphéon, en convalescence; M. Auguste Edelmann, président d'honneur de l'Orphéon; M. Oberling, représentant le sous-préfet de Mulhouse; M. le Dr Kienzler, adjoint au maire et président de l'O.M.C.A.P. (office municipal de la culture et des arts populaires); M. Fortmann, adjoint au maire, délégué aux Beaux-Arts; le chef de bataillon Ramon, représentant le général commandant la place; MM. les adjudants-chefs Colson et Hars, de la gendarmerie de Mulhouse; M. Dantzer, vice-président de l'O.M.C.A.P.; M. Pfimlin, président de la Fédération des chorales d'Alsace; Mme Villeneuve de la Croix-Rouge; M. Wetter, administrateur du Théâtre Municipal et plusieurs présidents et délégués des sociétés de musique de la région et du pays de Bade.

Il félicita le directeur musical M. René Stoecklin et ses exécutants, d'avoir donné un concert d'une si bonne tenue, parla des problèmes propres aux sociétés de musique, ceux particulièrement de la formation des cadres et rendit hommage à M. Edouard Nollinger, également vice-président de l'Orphéon pour ses 54 années d'activité au sein de l'association.

M. le Dr Kienzler prit ensuite la parole pour donner toutes assurances à l'assemblée que la musique continuerait d'avoir une place éminente dans l'O.M.C.A.P.

M. Dantzer quant à lui, mit l'accent sur les vertus de la musique et sa sublime beauté.

M. Oberling termina cette suite d'allocutions en relevant le dynamisme et le haut niveau artistique de l'Orphéon Municipal.

La soirée agrémentée par une tombola abondamment fournie, s'acheva par un bal qu'anima l'orchestre René Hoffmann.

parait des activités musicales, une décision du bureau désigne l'Harmonie Municipale de Troyes (qui par la voix de son chef M. Maurice Fallenot accepte) pour que cette société qui sera subventionnée apporte son appui concours à la fête de l'amitié qui aura lieu à Eclaron (Haute-Marne) le 12 juin prochain. La situation financière de la Fédération est bonne, et après lecture du rapport détaillé par M. Charlié, quitus et félicitations sont adressés au trésorier général Des questions en certain nombre furent débattues, il convient de noter celles de M. Richard, chef de musique à Plancy (Aube) et relative au jumelage entre petites sociétés.

Le répertoire des sociétés fut également examiné: C'est toujours un point délicat pour chaque chef de musique qui doit avoir conscience de la force et des possibilités de sa société. Les examens fédéraux se dérouleront à Chaumont, Troyes et Romilly le dimanche 17 avril il convient de noter la suppression de la lecture à vue dans la division préparatoire. Pour terminer les congressistes admirèrent une carte « musicale » des départements de l'Aube et de la Haute-Marne réalisée avec goût et précision par M. Roger Vallet, chef de musique de Montier-en-Der. Enfin à la demande du président Emile Logé, le bureau de la Fédération est « élargi » sur sa proposition: MM. Jean Logé (chef de musique de l'alerte de Troyes) est nommé adjoint au directeur artistique; et D. Bornot (chef de musique de l'Harmonie de Langres) secrétaire rédacteur de la Fédération pour le journal confédéral.

La date du congrès 1967 sera fixée par le bureau et en principe c'est la commune de Méry-sur-Seine (Aube) qui l'organisera.

La séance de travail terminée, c'est le dépôt de gerbe au monument aux morts, un défilé en ville puis le repas des congressistes à l'Hôtel Papou où un menu de choix fut servi aux convives.

Signalons qu'un vin d'honneur fut servi à l'Hôtel de Ville, offert par la municipalité Bourbonnaise qui avait bien fait les choses. Le bureau et les congressistes y furent accueillis par M. Guyot, maire de Bourbonne, le Dr Nicolas, conseiller général et président de l'Harmonie « La Concorde » de Bourbonne, les adjoints etc. Des allocutions y furent prononcées, mettant l'accent sur l'importance pour une ville de posséder une formation musicale. Ce compte rendu serait complet s'il ne mentionnait l'excellent accueil, la parfaite organisation et la gentillesse des organisateurs Bourbonnais de ce congrès, nous ne pouvons les citer tous mais particulièrement M. Petit Jean, chef de musique de « La Concorde »; Guillaume chef de la batterie de Châtillon-sur-Saône et Noël, trésorier qui avaient bien mis au point cette journée de laquelle tous les congressistes remportèrent un excellent souvenir.

Chânes d'amitié des Sociétés de musique

Qu'est-ce que la musique? Si l'on se réfère au petit Larousse ainsi qu'aux manuels les plus élémentaires de solfège, on y trouve cette réponse « La musique c'est l'art de combiner les sons, d'une manière agréable à l'oreille ». Oui, ceci est juste si l'on se place au point de vue physique, mais au point de vue humain la musique c'est autre chose, quelque chose de merveilleux et de profond. C'est la regrettable pianiste internationale Mme Marguerite Long qui nous en donna la définition. « Dans la vie disais-elle, la musique c'est d'abord l'amitié ».

Alors pourquoi les musiciens ne se serviraient-ils pas de cette amitié née de la musique pour défendre nos sociétés de grande envergure. Voilà l'idée première des chaînes d'amitié des sociétés de musique au sujet desquelles j'avais en octobre dernier fait parvenir aux quarante-quatre présidents des Fédérations françaises, la circulaire suivante.

« Dans la conjoncture du siècle actuel ou tant de moyens sont mis au service des hommes pour assurer leur rapprochement, la musique reste encore la plus sûre et la plus agréable base de compréhension mutuelle. De ce fait les sociétés de musique peuvent et doivent devenir un outil remarquable dans ces relations.

« Une société de musique de quelque coin de France qu'elle soit, groupe en son sein des gens de toutes conditions, sans distinction de rang social, d'appartenance politique ou de conviction religieuse. Tous unis dans une même communion d'idées par la musique et pour la musique les membres de nos sociétés ont un point commun base de compréhension qui force l'amitié ils sont d'abord et avant tout des musiciens.

« Les chaînes d'amitié des sociétés de musique sont des jumelages de sociétés de diverses régions de France et de bourgs de même importance. Elles doivent commencer entre elles par une correspondance amicale, puis essayer de faire progresser ces relations en met-

tant tout en œuvre pour parfaire leurs connaissances et rendre plus intimes leurs rapports en s'invitant et en se recevant réciproquement les uns chez les autres.

« Que doit-on attendre de ces chaînes d'amitié ».

« Tout d'abord cela donne l'occasion de connaître des régions, peut-être encore insoupçonnées de notre beau pays de France. C'est également de faire des membres de ces sociétés, de bons et loyaux camarades, de jeter un peu d'amitié entre les hommes par le tr-

venir. Cela compenserait également très largement le départ de la seule musique militaire qui était cantonnée dans l'île et que pour des raisons d'« Economie » le gouvernement a retiré départ qui a causé une grosse déception aux musiciens corses.

Bref, mais comment mettre en application les chaînes d'amitié, je ne vois qu'un moyen; le journal Confédéral. Un tableau semblable à celui des concours, congrès ou festivals ou les sociétés libelleraient leurs demandes ainsi par exemple.

Chânes d'amitié nationales

| FEDERATIONS | SOCIETES | VALEUR | DEMANDES |
|------------------|------------------------|---------------|---|
| Haute-Marne Aube | Fanfare de Plancy (10) | 50 exécutants | demande jumelage avec société en rapport de la Fédération Corse |

chement des sociétés de musique, pour permettre de se mieux connaître de se mieux comprendre et par là de se mieux aimer. Sur le plan musical ces rencontres, susciteront une émulation remarquable surtout parmi les jeunes, ce qui ne pourra qu'être bénéfique

Ces chaînes d'amitié peuvent et doivent également servir sur le plan international avec l'appui et le concours du Comité international de la Musique (U.N.E.S.C.O.) donc, prévoir également un tableau pour les sociétés qu'une relation étrangère intéresserait.

Chânes d'amitié internationales

| FEDERATIONS | SOCIETES | VALEUR | DEMANDES |
|------------------|------------------------|---------------|--|
| Haute-Marne Aube | Fanfare de Plancy (10) | 50 exécutants | demande jumelage avec société en rapport du Luxembourg |

pour l'avenir de nos sociétés, si difficiles à maintenir surtout dans nos campagnes.

« Une objection que l'on peut faire, c'est la question des frais que cela entraîne. Mais il n'est pas une société qui n'organise des voyages d'agrément. Alors pourquoi ne pas inclure une visite à la société avec laquelle on aura noué des relations. Les frais peuvent être réduits si l'on accepte mutuellement de se recevoir chez l'habitant. Voilà ce que j'espère voir se réaliser, d'abord en France et pourquoi pas ensuite hors de nos frontières. Berlioz ne disait-il pas « La musique est la seule langue qui soit vraiment internationale. Cela n'est pas irréalisable il suffit d'un peu de bonne volonté et Dieu sait si les musiciens en ont! »

« C'est un rôle social dévolu à la musique que de jeter un peu d'amitié, donc un peu d'harmonie parmi les hommes, dans notre pauvre humanité toute convulsée qui n'a pas encore trouvé son idéal de Paix ».

Je dois dire que cette circulaire m'a valu de nombreuses réponses, toutes enthousiastes, certaines avec de petites objections. Celle de la Normandie où M. Anne me demande de faire publier mon texte sur le journal confédéral. La Fédération du Tarn regrette que je n'aie pas soumis mon idée à discussion lors du dernier congrès de la C.M.F. M. Elgotte de la Fédération Champagne et Meuse a fait quant à lui publier mon texte dans son bulletin fédéral pour que tous les chefs de musique de ses départements en prennent connaissance.

D'autres enfin pour m'inciter à continuer (Fédérations des Ardennes, Sarthe, et Mayenne etc.) Mais parmi celles-ci la plus poignante est sans conteste la lettre de la Fédération des musiques de Corse. Les sociétés de l'île de Beauté souffrent et meurent de leur isolement. L'idée des chaînes d'amitié est un espoir pour le président Séassary, car les contacts qu'il espère dans ce sens pourraient redonner aux sociétés de l'île une activité nouvelle qui assurerait leur

La musique a tout à gagner de ces jumelages, les sociétés qui se rendront visite auront à cœur de préparer un programme de choix et convenablement étudié afin de ne pas décevoir, donc meilleure exécution des œuvres musicales. L'espoir de petits déplacements, l'exemple de jeunes musiciens donneront à la jeunesse une émulation et un goût nouveau pour notre art. Une société inconnue attire toujours une plus grande foule, sachez que là il suffit de peu de chose pour redonner le goût de la musique au public. La vie de nos petites sociétés serait assurée, car si l'on sait maintenir en leur sein une bonne ambiance et si on les guide vers un but, vers un idéal, une société est viable. Tout ceci est un essor culturel indiscutable.

Mais les chaînes d'amitiés assureront également, par les déplacements, les visites, les réceptions, un essor commercial et touristique. Et puis les contacts humains qui en découleront seront un bienfait pour tous, car les rencontres entre musiciens toujours empreintes de franchise et de cordialité peuvent aplanir bien des divergences entre les hommes, rôle social.

En résumé, essor culturel, essor commercial, essor touristique, essor social, tout ceci se résume en deux mots. « Intérêt public » et intérêt public que l'on a toujours refusé comme propre aux sociétés de musique et qui peut être est à la base de l'indifférence des pouvoirs publics et du gouvernement à notre égard.

Combien j'espère en la compréhension des musiciens pour voir ces chaînes d'amitié être réalité: ce jour là nous aurons donné une âme nouvelle, ardente, vivante à la musique populaire et nos petites sociétés alors ne seront plus uniquement des objets pour le plaisir ou la distraction mais également un outil d'expansion économique, de concorde et de paix au service de la société humaine dans notre ère moderne.

Hubert RICHARD, Directeur de la Fanfare de Plancy (Aube), 10.

AUBE ET HAUTE-MARNE

Le congrès annuel s'est tenu à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), le dimanche 27 mars.

C'est un plaisir renouvelé pour les dirigeants des sociétés de musique de la Fédération Aube-Haute-Marne de se retrouver chaque année à l'occasion du congrès. Ils l'ont une fois de plus prouvé en y assistant nombreux le dimanche 27 mars dans la coquette ville de Bourbonne-les-Bains bienfaitantes. C'est dans la salle de la justice de Paix que se déroula la séance de travail sous la présidence de M. Emile Logé, président; entouré de MM. Maurice Fallenot, directeur artistique (char-

gés des examens) Roger Vallet, secrétaire général; Roger Charlié, trésorier général; Pierre Verdun, trésorier chargé des assurances. Gaston Fievez vice-président; Mlle Jacquot, secrétaire plus spécialement chargée de s'occuper des stages. Comme à tous les congrès, la moitié environ des sociétés de musique des deux départements étaient représentées. Parmi les nombreuses et intéressantes questions qui furent discutées mentionnons l'accent mis sur la grande misère de la musique en France. Une pétition à l'échelon national est d'ailleurs faite pour la sauvegarde de la musique. Le festival de musique avec sa formule, semble appeler à dis-

Société des Éditions PHILIPPO

EN VENTE AU

CONSORTIUM MUSICAL

24, boulevard Poissonnière - PARIS (9^e)

CATALOGUE POUR HARMONIE ET BATTERIE-FANFARE

de Jacques DEVOGEL :

MARCHE DU CHAPITEAU (marche entraînant), pour harmonie.

MARCHE ROCAMBOLESQUE.

de Jacques DEVO :

Pour batterie-fanfare (clairons, trompettes, cors, basses et percussion) :

Enregistré sur disque UNIDISC, par la Batterie-Fanfare de la Musique de l'Air

CUBA (samba brésilienne). N° EX 45.149 M

DOLLY (fantaisie sur un rythme de twist) N° EX 45.149 M

MAZURKA (mazurka) N° EX 45.147 M

TROIKA (fantaisie). N° EX 45.165 M

LA BOITEUSE (marche au tempo modéré). N° EX 45.155 M

NELLY (fantaisie sur un rythme de twist). N° EX 45.155 M

GALOPADE (galop). N° EX 45.204 M

Pour fanfare de trompettes :

Enregistré sur disque UNIDISC

BADINAGE (fantaisie sur un rythme de cha-cha). N° EX 45.149 M

NOUVELLE VAGUE (fantaisie sur un rythme de Charleston). N° EX 45.149 M

IL ETAIT UNE BERGERE N° EX 45.165 M

MAISTER-BOUM (marche humoristique)

de L. FAREX et F. JONATO :

QUAND LE CIRQUE, pour harmonie.

de Robert GOUTE,

Tambour-Major de la Musique de l'Air :

LES ESSARTS, marche (facile), pour batterie-fanfare (clairons, trompettes, cors, basses et percussion).

GAI LURON (marche fantaisie), enregistré sur disque UNIDISC N° EX 45.204 M

CLANDAMI, marche rythmée (facile), pour tambours et clairons.

TAMBOUR BATTANT, marche (assez facile), pour clairons, cors, basses et percussion.

de Guy LAMPAERTS :

FRISBELINE (fantaisie), pour batterie-fanfare, enregistré sur disque UNIDISC N° EX 45.204 M

de Fr. PLATEAU :

GLOIRE AU STADE, marche (facile), pour tambours, clairons et basses

de Georges TERRE :

L'ETINCELLE, marche (facile), pour tambours, clairons et basses.

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF

DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEREAU

39, rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9^e

Fournisseur



saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flûtes

10, Passage du Grand Cerf
PARIS-2^e
CUT. 68 77/78

BOUCHES-DU-RHONE

Le président et les membres constituant la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, sont heureux de présenter leurs sincères félicitations à M. Gilbert Gay, président de l'Orchestre d'Accordéons de Marseille, membre du conseil d'administration, et surtout, à Mme Gilbert Gay, pour la naissance de leur fils, Jean-Pierre Philippe.

Nous souhaitons bonheur et santé aux heureux parents et au bébé.

Assemblée générale

La Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, s'est réunie ce dimanche 27 mars, pour son Assemblée Générale Statutaire.

Le président Blanc, en ouvrant la séance, a remercié tous les membres présents, d'assister d'une façon aussi assidue à l'assemblée générale annuelle.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des musiciens du département et membres de leurs familles, décédés dans l'année courante.

Le président a donné la parole à Maître Cassan, remplaçant M. Maria, secrétaire général, allié, pour le compte-rendu moral ci-après :

« Messieurs les membres du conseil d'administration, MM. les présidents de sociétés fédérées du département, MM. les délégués, chers amis,

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

D'une part, je pourrais dire que le travail effectué par notre conseil d'administration, qui se fait en équipe sous l'impulsion éclairée et dévouée de notre président Hippolyte Blanc, a été constructif, fructueusement efficace et en définitive profitable à tous. Il met en très bonne place notre Fédération au sein de la Confédération des Sociétés Musicales de France, ainsi qu'en témoigne le rôle joué par notre Président lors du Congrès national d'octobre dernier à Paris.

Notre activité et celle de nos sociétés ont été facilitées par l'aide importante des pouvoirs publics et particulièrement de notre assemblée départementale à laquelle nous tenons à adresser, ici, nos vifs remerciements et l'expression de toute notre reconnaissance.

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons enregistré de nouvelles adhésions et nous avons vu récompenser un certain nombre de musiciens de nos diverses sociétés. Ainsi ont été mis à l'honneur ceux qui pendant des années ont œuvré pour l'art musical populaire avec un dévouement aussi méritoire que désintéressé.

Nos examens ont eu un succès certain. Trois centres d'examen dans le département, plus deux journées à Marseille, nous ont permis d'examiner environ 450 élèves provenant de 25 sociétés. Un de ces élèves, le basson Amendola, de la Musique Municipale d'Aubagne, autorisé à concourir aux examens nationaux de Paris, y a obtenu un premier prix, qui témoigne assez de la valeur de nos épreuves locales.

Malgré ces succès très encourageants, nous estimons que les résultats de nos efforts restent insuffisants. Un trop grand nombre de sociétés ne présente aucun élève. L'évaluation résultant des examens est pourtant un facteur important de progrès et c'est une condition essentielle pour assurer la relève. D'autre part, la présentation ne serait que d'un ou deux élèves, suffit à ouvrir pour la société un droit à subvention et ces subventions sont nombreuses. Je ne reprendrai pas ici en détail les divers avantages que reçoivent les sociétés à cette occasion ; ils sont énumérés avec précision dans la circulaire que nous vous distribuons aujourd'hui, lisez-la avec soin, méditez-la et vous en tirerez vous-même les conclusions.

Quant à votre conseil d'administration, il a tenu dans l'année de nombreuses réunions, le dimanche matin, et le plus souvent en comité élargi avec les divers délégués régionaux. Il a pris des décisions importantes dont le président nous rendra compte dans un instant, notamment dans la répartition des subventions, dans l'organisation de concerts publics, dans la préparation du rassemblement des sociétés à Aubagne, le 10 juillet prochain, lequel s'annonce comme un succès triomphal puisque le nombre des sociétés que l'on pouvait y grouper est atteint et qu'il n'a même fallu en refuser ; les retardataires qui auraient voulu y participer devront donc attendre une occasion ultérieure que nous ne manquons pas, soyez-en persuadés, de faire naître.

Les très nombreuses fêtes de la Sainte-Cécile que la plupart de nos sociétés célèbrent régulièrement chaque année en novembre sont une grosse occasion d'activité pour les membres de votre Conseil. Tous le désir d'envoyer un représentant dans chacune, les membres doivent souvent partager leur dimanche entre deux sociétés voisines et le président quelquefois entre trois. S'il ne peut aller dans toutes, il s'en excuse, mais compte que les sociétés n'ont que trois ou quatre dimanches pour fixer leur fête et malgré la mobilisation de tous les membres du conseil ce jour-là, il y a quelquefois, quoique bien rarement, impossibilité absolue d'en trouver suffisamment pour satisfaire toutes les sociétés. Si cela s'est produit pour l'une d'entre elles, qu'elle nous en excuse ; nous compenserons l'année d'après.

Mesdames et Messieurs, je m'excuse d'avoir été un peu long. J'ai voulu faire une synthèse des activités de votre conseil, vous dire les sentiments qui animent ses Membres, leur désir de travailler toujours plus, pour que notre Fédération soit plus vivante, plus prospère par le contact maintenu avec chacun de vos groupements que nous aimons, tous également, des plus proches aux plus éloignés dans notre vaste département, certains qu'ainsi notre musique populaire, que vous animez dans vos villes et dans vos villages ira toujours en se développant dans un épanouissement croissant, vous procurant des satisfactions de plus en plus complètes et plaçant notre Fédération départementale au tout premier rang dans notre grande Confédération française.

Le président donne ensuite la parole à M. Ventron, trésorier général, pour le compte-rendu financier. Ces deux exposés mis aux voix, ont été acceptés à l'unanimité avec félicitations.

Le président fait ensuite un exposé des travaux et des résultats qui ont été obtenus dans l'année 1965.

Il a fait un compte-rendu du Congrès de la Confédération Musicale de France, qui s'est tenu en octobre 1965 à Paris. Résultats de plus en plus encourageants dans tous les domaines et plus particulièrement dans le concours d'excellence où, cette année, 85 élèves ont été présentés par les sociétés. Nous renouvelons toutes nos félicitations au jeune René Amendola, de la Fédération, qui a obtenu un premier prix de basson.

Concernant les examens de nos élèves de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, le président a souligné les résultats obtenus. Les encouragements sont de plus en plus probants, et nous remarquons avec satisfaction l'augmentation considérable qu'il y a dans nos sociétés pour l'instruction de nos jeunes élèves, dans les connaissances musicales. Nous pensons avoir près de 600 élèves, cette année, lors de nos examens fédéraux.

Le président n'a pas manqué de souligner les avantages considérables qui sont accordés aux jeunes élèves, soit par le Ministère des Affaires Culturelles, le Sous-Secrétariat de Jeunesse et Sports, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, la Caisse d'Épargne, les Éditeurs de Musique et autres... Tous les efforts faits par ces ministères ou administrations, ne peuvent que stimuler les enfants et il est fait un appel de plus en plus pressant à tous les présidents de sociétés, chefs de musique et professeurs, pour qu'un effort de plus en plus grand dans l'encouragement de la musique qui ne peut qu'être profitable à tous et qui assure la relève et l'avenir de nos sociétés musicales.

Si nous constatons une recrudescence dans le goût de la musique chez nos enfants, ceci est une preuve que l'effort que nous avons accompli n'est pas resté vain. Il est satisfaisant que la jeunesse s'orient de plus en plus vers cet art qui apporte satisfaction aux parents et procure une élévation de la pensée aux élèves.

Les stages de nos chefs de musique qui ont lieu tous les ans en C.R.E.P.S. à Aix, sont de plus en plus suivis et nous avons compté en 1965, 82 élèves. La Provence était bien représentée puisque nous en avions 8 pour notre seule région.

Quelques modifications concernant les subventions ont été présentées à l'assemblée générale. Elles

ont été acceptées à l'unanimité et à la satisfaction de tous. Il a été procédé ensuite au vote du Tiers du Conseil d'Administration, lequel a été réélu à l'unanimité.

Journée pleine de satisfaction, de plaisirs et de travail constructif. Nous pouvons être fiers des résultats obtenus et combien nous nous réjouissons de voir nos sociétés s'agrandir et nous remercier le Conseil Général, les maires de toutes les Communes, la population et tous ceux qui ont des affinités avec la Musique pour le concours qu'ils nous apportent afin que nos enfants s'orientent de plus en plus vers cet art si noble et si agréable, leur apportant autant de joies que de satisfactions.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni pour l'élection de son bureau, lequel est ainsi constitué :

Président, M. Hippolyte Blanc ; Vice-Présidents, MM. Lombard, Poutière, Resecco ; Secrétaire Général, M. Maria ; Secrétaire Adjoint, M. Balmelle ; Trésorier Général, M. Ventron ; Syndic, Cassan ; Archiviste, M. Simon.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 h.

Le président Henri Mauriat indiqua pourquoi ce concert avait été organisé, rappela l'histoire de la Musique Municipale, créée il y a 55 ans, souligna la composition de cette belle société presqu'exclusivement constituée par des amateurs dévoués à l'art musical et à leur ville et demanda aux auditeurs de signer la pétition.

A ce propos, plusieurs centaines de signatures ont été recueillies, s'ajoutant ainsi à celles déjà recues pendant les autres manifestations.

Ensuite le concert se déroula sous la bague du chef et accompagné et si sympathique, M. Pierre Bardou, assisté de MM. Jossé Aynaud et Raoul Barnaud.

Une fois de plus la musique municipale nous a surpris par son agencement et son programme et cependant le programme était d'une difficulté d'exécution très réelle.

Signalons les ouvertures de « Marche secrète de Cimara » et de « Mireille » de Coucou ; les scènes de bal de « Roi sans couronne » de Léo Delibes ; les « Danes Napoléon » de Strauss et surtout le célèbre « Concerto pour clarinette solo » de Weber.

Les solistes, MM. Bauguer, Ravel, Granier, Coche, Ben Salah et Pérez furent remarquablement entendus pour leur interprétation parfaite. Collaboration des chanteurs, musicalité, technique, démonstration que peu de sociétés pourraient porter à leur programme une oeuvre aussi difficile.

Le concert, comme il se doit avait commencé par un allegro brillant : « Stabat Mater » avec les deux sections harmonie et batterie et se termina par la « Marche du sacre du Prophète » de Meyerbeer.

Un grand bravo et de nombreux remerciements à la Musique Municipale qui soutient brillamment la réputation artistique de notre chère cité.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

Le président Henri Mauriat indiqua pourquoi ce concert avait été organisé, rappela l'histoire de la Musique Municipale, créée il y a 55 ans, souligna la composition de cette belle société presqu'exclusivement constituée par des amateurs dévoués à l'art musical et à leur ville et demanda aux auditeurs de signer la pétition.

A ce propos, plusieurs centaines de signatures ont été recueillies, s'ajoutant ainsi à celles déjà recues pendant les autres manifestations.

Ensuite le concert se déroula sous la bague du chef et accompagné et si sympathique, M. Pierre Bardou, assisté de MM. Jossé Aynaud et Raoul Barnaud.

Une fois de plus la musique municipale nous a surpris par son agencement et son programme et cependant le programme était d'une difficulté d'exécution très réelle.

Signalons les ouvertures de « Marche secrète de Cimara » et de « Mireille » de Coucou ; les scènes de bal de « Roi sans couronne » de Léo Delibes ; les « Danes Napoléon » de Strauss et surtout le célèbre « Concerto pour clarinette solo » de Weber.

Les solistes, MM. Bauguer, Ravel, Granier, Coche, Ben Salah et Pérez furent remarquablement entendus pour leur interprétation parfaite. Collaboration des chanteurs, musicalité, technique, démonstration que peu de sociétés pourraient porter à leur programme une oeuvre aussi difficile.

Le concert, comme il se doit avait commencé par un allegro brillant : « Stabat Mater » avec les deux sections harmonie et batterie et se termina par la « Marche du sacre du Prophète » de Meyerbeer.

Un grand bravo et de nombreux remerciements à la Musique Municipale qui soutient brillamment la réputation artistique de notre chère cité.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

En l'absence de notre dévoué secrétaire, M. Maria, qu'une grave maladie retient loin de nous, depuis quelque temps, et auquel, tous ici, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, je suis chargé de vous présenter le compte-rendu moral de l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice 1965.

NOUVEAUTÉ

Les INSTRUMENTS de MUSIQUE en COULEURS

Collections de compositions originales en 4 couleurs — Format 27 x 34 papier premier choix, divisée en séries de 7 planches

Chaque planche représente un instrument, ses dimensions, la silhouette du musicien, les costumes indiquant l'époque où la structure de l'instrument est devenu définitive

Les 7 planches de chaque série possèdent chacune une teinte de fond différente

Par sa précision technique, par la qualité artistique de sa réalisation due à H. Barret, M. Garachon et M. Saufnai, par la diversité des couleurs, cette collection compose un incomparable ensemble de documentation et de décoration

Les **CORDES** : le Violon - l'Alto - le Violoncelle - la Contrebasse - la Harpe - la Guitare - la Guitare électrique

Les **BOIS** : la Flûte - le Hautbois - la Clarinette - la Clarinette basse - le Saxophone ténor - le Saxophone soprano - le Basson.

Les **CUIVRES** : le Cor - la Trompette - le Cornet - le Bugle - le Trombone - le Tuba - le Saxhorn alto.

Chaque planche (1 instrument) 4,10 F

Les mêmes en livrets, sur papier glacé, pour découpages scolaires, avec explications de Mme Charnassé ; format 12 x 18, en une seule couleur.

Chaque livret contenant une série : Cordes, Bois, Cuivres. Le livret 2,00 F

HORS SERIE :

Disposition habituelle de l'orchestre double format : 34 x 53

EN COURS DE PARUTION :

La Percussion — Les Instruments Anciens — Les Instruments extra-Européens — Les instruments antiques.

AUTRES SERIES :

Les Grands Musiciens et leurs œuvres — Les Grands du Jazz, etc...

ALPHONSE LEDUC

175, RUE SAINT-HONORÉ - PARIS

TELEPHONE : 073-12-80 et 073-48-61 — C.C. Postal 1198 Paris

Elle exprimait sa fierté en rappelant que la société qu'elle dirigeait fut la première à donner un concert en 1960, au nouveau théâtre du Centre Culturel. Et elle donnait un aperçu des programmes en préparation pour la prochaine saison. Les mélomanes auront, au mois de juin, la primeur des œuvres du pianiste et compositeur local Henri Thévenin. Ils retrouveront encore le brillant orchestre des Mandolinistes roannais.

En fin de cette réunion, un jeune élève de l'Estudiantina était également à l'honneur. Roddy Eyraud qui obtint le grade de Chevalier au concours du « Royaume de la Musique », se voyait remettre par M. Lavaud, la médaille d'argent de la ville de Vichy. Voici une carrière qui débute bien. Un champagne d'honneur permit ensuite aux amis de Mme Thérèse Andrieux - Legrand de porter un toast à ses futurs succès. (L'Espoir 15-3-66)

Harmonie Municipale

Concert du dimanche 27 mars 1966

Salle comble dimanche dernier au Théâtre du Centre Culturel Valéry Larbaud, pour l'audition du concert de gala, que donnait notre Harmonie Municipale, sous la direction de son chef, André Reilin.

Nous ne reviendrons pas sur le programme de ce concert, composé des meilleures œuvres du répertoire de la Société, dont chacune, remarquablement interprétée, recueillit les chaleureux applaudissements du public.

Une mention toute particulière cependant, à M. Plateaux nouveau clarinetiste solo à l'Harmonie qui s'est fait entendre dans le Concerto de Weber, œuvre classique, dont les différents thèmes furent traduits avec beaucoup de talent par notre soliste; qu'il en soit félicité.

Pour terminer, la batterie-fanfane, sous la direction du tambour-major André Lafaye, exécutait deux marches, avec l'Harmonie.

Ce concert, présenté comme à l'accoutumée par Jean Joyeux de l'O.R.T.F., a été enregistré et sera diffusé ultérieurement sur les ondes de Radio-Clermont-Auvergne à une date qui sera publiée dans la presse.

Nous reviendrons sur l'ensemble de cette audition, en félicitant nos musiciens qui, sous la baguette de leur directeur, André Reilin, nous ont permis de passer un moment particulièrement agréable, en ce premier dimanche de printemps.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons noté la présence de M. Lavaud, adjoint délégué aux Beaux Arts; M. Poujol, conseiller municipal; M. Saifroy, commissaire central; M. Martinez, directeur du Centre Culturel Valéry Larbaud; M. Mavel, ancien conseiller municipal et Madame; M. le Dr Hilleret ancien conseiller municipal et Madame, MM. Metot, Feuchet, Paul Rolin, et Martin, président, vice-président, directeur et directeur adjoint de la Société Musicale de Vichy, Mme André Reilin, Mlle Delor, déléguée régionale J.M.F., Mme Peultier de l'U.F.A.C.S.I.

Calendrier des concerts de la saison thermique 1966

MAI

Dimanche 8 à 16 h., au kiosque de la Source de l'Hôpital.
Samedi 21 à 20 h. 30, au Théâtre du Grand Casino (gala des fleurs de France).

JUN

Lundi 6 à 21 h., au kiosque de la Source de l'Hôpital.
Lundi 13 à 21 h., au kiosque de la Source de l'Hôpital.
Lundi 20 à 21 h., au kiosque de la Source de l'Hôpital.
Vendredi 24 à 21 h., à la Véranda du Grand Casino.
Lundi 27 à 21 h., au kiosque de la Source de l'Hôpital.
Mercredi 29 à 21 h., à la Véranda du Grand Casino.

JULIET

Vendredi 1er à 21 h., à la Véranda du Grand Casino.
Lundi 4 à 21 h., au kiosque de la Source de l'Hôpital.
Mardi 5 à 21 h., à la Véranda du Grand Casino.
Vendredi 8 à 21 h., à la Véranda du Grand Casino.
Lundi 11 à 21 h., au kiosque de la Source de l'Hôpital.
Mardi 12 à 21 h., à la Véranda du Grand Casino.
Lundi 18 à 21 h., au kiosque de la Source de l'Hôpital.
Lundi 25 à 21 h., au kiosque de la Source de l'Hôpital.

AOUT

Lundi 1er à 21 h., au kiosque de la Source de l'Hôpital.
Lundi 8 à 21 h., au kiosque de la Source de l'Hôpital.
Lundi 15 à 11 h., au Centre Hospitalier (fête patronale).
Mardi 16 à 20 h. 45, au kiosque de la Source de l'Hôpital.
Lundi 22 à 20 h. 45, au kiosque de la Source de l'Hôpital.
Lundi 29 à 20 h. 45, au kiosque de la Source de l'Hôpital.
Mercredi 31 à 20 h. 45, à la Véranda du Grand Casino.

SEPTEMBRE

Vendredi 2 à 20 h. 30, à la Véranda du Grand Casino.
Lundi 5 à 20 h. 30, au kiosque de la Source de l'Hôpital.
Mercredi 7 à 20 h. 30, à la Véranda du Grand Casino.
Vendredi 9 à 20 h. 30, à la Véranda du Grand Casino.
Lundi 12 à 20 h. 30, au kiosque de la Source de l'Hôpital.
Total: 28 concerts, se répartissant comme suit: 16 au kiosque de la Source de l'Hôpital, 10 à la Véranda du Grand Casino, 1 au Théâtre du Grand Casino, 1 au Centre Hospitalier, soit: 2 en mai, 6 en juin, 8 en juillet, 7 en août, 5 en septembre.

LA MACHINE

Concert de l'Harmonie des Mines

Dimanche 20 mars, en fin d'après-midi, l'Harmonie des Mines a offert un concert de gala annuel à tous ses amis fidèles qui étaient venus l'encourager et l'applaudir à la salle des fêtes.

Le concert digne de ses devanciers par la qualité des œuvres jouées et celle de l'exécution elle-même, avait quelque retard mais, à la veille du printemps, il devenait un symbole. Malgré l'absence presque totale de recrutement, malgré l'adversité sous quelque forme qu'elle se présente, l'Harmonie des Mines et son directeur, le chef Henri Boin, tiennent bon. Nous souhaitons vivement que le vaisseau ait pour longtemps encore le vent en poupe et qu'il résiste aux assauts du temps.

Assistaient à ce concert de gala: MM. Mazet, président de l'Harmonie des Mines; Grillas maire et Mme; Vingdiolet, et Turpin, adjoints; Martinet, président de la Fédération des Sociétés musicales du Centre; Bardin, directeur du Conservatoire et de la Philharmonie municipale de Nevers, ainsi que plusieurs chefs et musiciens des sociétés voisines; le chanoine Boulizon, curé et l'abbé Péan, vicaire; Lerche, directeur de l'école publique de garçons et Mme; Coppin, ingénieur et Mme; M. Goulicy, notaire, président du Syndicat d'Initiative et d'Expansion.

Avant l'exécution du premier morceau, le chef Boin, s'adressa à l'assistance composée de mélomanes et de fidèles supporters de notre musique locale.

L'Harmonie des Mines est heureuse de pouvoir vous présenter aujourd'hui son concert en salle annuel dont, une fois de plus, la mise au point a été rendue très laborieuse par de nombreux aléas qui nous ont obligés à en retarder deux fois la date. Actuellement, d'ailleurs, la situation de notre société, déjà rendue difficile par un amenuisement progressif des effectifs, subit toujours partiellement les effets des coups durs enregistrés et c'est pourquoi nous vous demandons d'excuser, le cas échéant, les imperfections d'exécution qui en résulteraient, pour ne vous souvenir que du désir qu'ont tous les exécutants de vous donner satisfaction, et pour ne voir que les efforts qu'ils sont obligés de fournir afin que survive, dans des temps bien difficiles, notre phalange machinoise.

Chaque exécution fut précédée d'un commentaire de l'œuvre et de notes biographiques sur chaque compositeur.

Voici le programme de ce concert de gala:

- 1. The Prairie Flower, marche de J. Ord Hume.
- 2. Tancrède, ouverture de Rossini.
- 3. Andante de la 2^e Symphonie, de L. Van Beethoven.
- 4. Sylvia, sélection, de Léo Delibes.

5. Mascarade, suite d'orchestre de P. Lacôme.

6. Danses espagnoles du musicien polonais Moritz Moszkowski.

7. Coppella, mazurka, de Léo Delibes.

Cette œuvre terminait ce concert fort réussi sur une note brillante. Encore une fois, les musiciens machinois ont tenu leur pari. Pourront-ils le faire encore bien des années? Nous l'espérons, bien sûr. Mais il faudrait que la situation change beaucoup, les départs n'étant jamais compensés par des rentrées.

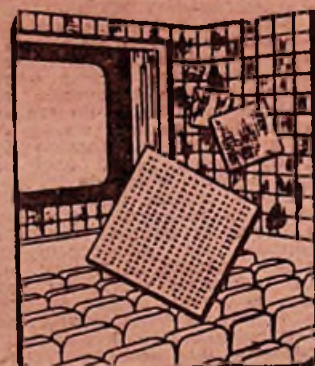
Dans une sympathique allocution dont il a le secret, le président Martinet dit encore tout le bien qu'il pense de la musique machinoise, assura l'Harmonie des Mines et son dévoué directeur de la sollicitude de la Fédération Musicale du Centre qui groupe 165 sociétés. Il associa dans les compliments et ses remerciements son ami Georges Bardin de Nevers.

Nous disons traditionnellement: A l'année prochaine, pour un nouveau concert! Vive l'Harmonie des Mines de la Machine!

J. MAILLOT.
(Journal du Centre).

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction Acoustique
« GLASAL-PERFORE »

PHONÉLO



FIBROCIMENT de POISSY

Salles d'exposition:
RIEL (Seine-et-Oise) Téléphone 965-78-80
PARIS, 18, rue Volney (2^e) - Téléphone: 073.65.74 et 073.69.12.
STRASBOURG 13, rue du Vieux Marché aux Vins Téléphone 12 31 34

HAUTES-PYRÉNÉES

TARBES

Les musiciens de Tarbes et des Hautes-Pyrénées en deuil

Une douloureuse nouvelle est venue attrister les milieux musicaux des Hautes-Pyrénées. Notre Camarade Aimé Espy n'est plus.

Une foule nombreuse assistait à ses obsèques où l'Harmonie Municipale lui rendait un dernier hommage.

Le président fédéral, René Guilhaumenc fit l'éloge funèbre de ce camarade et ami, regretté non seulement par les musiciens de Tarbes, mais aussi par ceux du département qui avaient tenu à lui dire un dernier adieu.

En plus de l'Harmonie Municipale qui était pour lui un second foyer, Aimé Espy était aussi membre de la Philharmonique, de la Mandolinata et de la Symphonie Tarbaise.

La musique était pour lui un véritable sacerdoce. Avant d'être retraité de la S.N.C.F. il trouvait la force et le courage d'assister, malgré son travail quotidien à toutes les répétitions de ces sociétés.

Une honnêteté scrupuleuse, une délicatesse de sentiments, une douceur de caractère, un père de famille toujours soucieux du bonheur de ses proches, un camarade toujours inquiet des joies ou des peines de ses Amis.

Il fut particulièrement heureux de la création de l'Harmonie Départementale au sein de laquelle il avait trouvé des musiciens de son âge, ayant sa même foi, son même enthousiasme et sa même simplicité.

Sa dernière grande joie avait été le succès de « Son Harmonie » au concours de Luchon en juin dernier, et il lui tardait d'assister à la réception organisée par la municipalité de Tarbes pour la remise du Vase de Sévres gagné à ce concours.

Hélas, mon cher Espy! « Tu nous a quittés quelques jours trop tôt pour avoir cette satisfaction! Sois certain que nous ne t'oublierons jamais et que nous aurons à cœur de suivre le sillon que tu nous a tracé ».

C'est au nom de tous les musiciens des Hautes-Pyrénées que nous présentons à Mme Espy et à sa famille nos condoléances attristées.

L'Harmonie municipale a remis à la ville le vase de Sévres remporté au concours de Luchon, le 12 juin dernier.

Le 11 décembre, une cérémonie bien sympathique avait lieu dans

un des salons de la mairie de Tarbes.

La municipalité au complet recevait l'Harmonie Municipale, qui remettait à la ville, le Vase de Sévres, prix du Président de la République gagné au concours, organisé par la Confédération Musicale de France, le 12 juin dernier à Luchon.

Prenant la parole le premier, le président de l'Harmonie Municipale, Maurice Dehaut, dit combien tous les membres de la société étaient heureux et fiers d'offrir à la ville ce magnifique Vase de Sévres, et exprima sa gratitude envers la Municipalité pour l'aide compréhensive qu'elle apporte à l'Harmonie.

M. Boyrie, maire, au nom de la ville, remercia l'Harmonie pour son présent.

« Croyez, Messieurs, dit-il que nous sommes tout particulièrement sensibles à ce geste et que le témoignage de votre brillant succès sera conservé avec fierté et figurera dans cet hôtel de Ville à une place d'honneur ».

M. le Maire rendit ensuite hommage aux dirigeants et membres qui œuvrent avec dévouement et compétence pour maintenir contre vents et marées le bon renom de la société et par là même, celui de la ville de Tarbes.

Doyen de l'Harmonie avec cinquante ans de présence, M. René Guilhaumenc, président de la Fédération des Sociétés Musicales Populaires des Hautes-Pyrénées, fit ensuite l'histoire de la société dont la fondation remonte à 1862 et rappela le nom des chefs qui la dirigèrent: MM. Watelle, Benoit, Escoubet, Fraix, Mijoulo, pour finir par le Directeur actuel M. Jack Le Bourgeois.

« Grâce au travail, au talent et à la ténacité de M. le Bourgeois, souligna-t-il, l'Harmonie Municipale de Tarbes a renoué en 1965 avec le succès. C'est avec un immense plaisir que je lui remet, au nom de la Confédération Musicale de France, le diplôme et la Médaille d'honneur de Chef qui a bien mérité ».

Après avoir demandé à l'assemblée de se recueillir à la mémoire de Aimé Espy, membre de l'Harmonie récemment décédé (la médaille d'or qui devait récompenser les services rendus à la Musique pour le disparu fut remise à son fils), le président Guilhaumenc remit la médaille du dévouement artistique et musical à M. Bley (Médaille d'honneur avec palmes); M. Brousse (Médaille d'or); M. Ferrère (Médaille de vermeil); et M. Dentate (Médaille d'argent).

Bien entendu, un Champagne d'honneur clôtura cette belle cérémonie.

ILE-DE-FRANCE

Assemblée générale du 13 février 1966 à Pantin (104, rue de Paris)

COMPTE RENDU

Membres présents: MM. Maurice Brun, Charollais, Etienne Lorin, Pointeau, Pin, Bonnin, Charles, Bonnard, Huys, Wolff.

Excusés: MM. Hugonnet, Fossler, Grivot, Vessier, Desrumaux, Beaudart.

Démissionnaires: MM. Plogé, Rivier (étaient présents).

Absents: MM. A. Boulanger, Petit, Denave.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Maurice Brun.

M. Ehrmann, président de la C.M.F., nous fait l'honneur d'assister à l'assemblée.

M. Maurice Brun ouvre la séance et remercie M. Ehrmann de sa présence, marquant ainsi et à nouveau toute la sollicitude qu'il témoigne à notre fédération. M. Brun précise en outre la brillante activité que déploie M. Ehrmann pour la cause de la musique et combien est grande et méritoire son action à la présidence de la C.M.F.

Absence du président M. Hugonnet. — Lecture est donnée de la lettre de M. Hugonnet et l'assemblée exprime le souhait de voir sa santé se rétablir au plus tôt.

M. Brun remercie la municipalité de Pantin en la personne de son maire M. Lollive, député et conseiller général de nous avoir si aimablement accueillis dans de vastes locaux.

Il remercie aussi l'Harmonie de Pantin pour la réalisation matérielle de notre assemblée savoir: MM. Laroche son président; Gadonne le directeur; Lenoir, le vice-président; Amodio le secrétaire. Et tous les musiciens qui en fin d'assemblée viendront nous donner un concert en sacrifiant ainsi un peu de leur temps pris à leurs familles.

Développement de l'ordre du jour. — 68 sociétés sont présentes dont 11 avec délégations de pouvoirs régulières. (Liste jointe à l'original du présent).

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire du 21-2-1965 établi par M. Charollais (adopté à l'unanimité).

Compte-rendu financier et rapport des commissaires aux comptes. — Les commissaires font remarquer que les dépenses de frais généraux ont augmenté de façon sensible.

M. Etienne Lorin fait observer que cela est dû au développement des examens fédéraux, mais en revanche les frais ainsi occasionnés sont couverts par le droit d'inscription. — Il souhaite que du fait de l'agrément de la Fédération à « Jeunesse et Sports » des subventions viennent aider la Fédération, ce qui permettra de supprimer ce droit d'entrée.

M. Ehrmann préconise lui aussi la suppression de ce droit et confirme la nécessité pour toutes les sociétés et la Fédération de demander l'agrément. Sur une question de lui: Combien de sociétés ici présentes ont demandé l'agrément?

Seule Rosny-sous-Bois dit avoir demandé.

M. Etienne Lorin précise que parmi les grosses dépenses il y a eu la location de 3 auto-cars.

Bon nombre de responsables présents sont d'avis de maintenir ce droit d'inscription jusqu'à ce que des subventions viennent le remplacer.

Après ces exposés (courtois d'ailleurs) le compte-rendu financier de M. Pin (trésorier) et le rapport des commissaires aux comptes sont adoptés et qultus est donné au président et au trésorier.

M. Pin rend hommage à son prédécesseur M. Plogé qui l'a bien aidé dans la prise de ses fonctions.

Après lectures les rapports des commissions ci-après sont adoptés: Commission des récompenses; Commission technique et des festivités; Commission de presse; Commission des examens.

Au sujet des examens fédéraux, M. Etienne Lorin donne les renseignements suivants en réponse à des demandes qu'il a reçues:

- 1) Demander à la C.M.F. de porter l'indication métro-numérique sur les morceaux imposés;
- 2) Lieux et locaux.

On ne trouve rien ailleurs qu'à Chatenay-Malabry qui permette d'assurer un déroulement commode et rapide des examens d'où nécessité de nous en tenir à cette localité.

3) Date des examens. Celle choisie doit être maintenue à cause des examens scolaires; communications; vacances de Pâques.

En effet 4 mois sont suffisants pour que les élèves puissent préparer les examens fédéraux et après ils sont libres pour ceux des écoles et les vacances.

4) Nécessité pour les examens de cette année d'inviter les inspecteurs départementaux de « Jeunesse et Sports » ainsi ils se rendront compte de ce qui se fait pour la musique et en particulier dans leur département.

5) Notation de la dictée musicale. Elle est notée sur 6 points ce qui est trop dur. Elle devrait avoir une note molle.

M. Ehrmann estime que cette notation doit être maintenue car «oreille compte plus que la théorie mathématique ».

A ce sujet dit-il de nombreux morceaux de déchiffrage seront remis aux fédérations savoir:

Pour bois, cordes, piano, accordéons, guitares etc...

6) Il n'y a pas de morceau en préparatoire.

M. Ehrmann dit qu'il y en aura l'an prochain.

Compte rendu moral. — M. Charollais donne lecture du rapport moral qu'il a établi.

Le rapport est adopté (avec l'abstention de M. Baroni). Celui-ci expose ce qui suit:

En 1965 le jour de l'assemblée générale le 21-2 il y avait un festival de chorales à Saint-Crautien; or dit M. Baroni il y avait personne pour représenter la fédération.

SOCIÉTÉS - HARMONIES - FANFARES

La manufacture d'instruments de musique

“ PÉLISSON ”

GAILLARD & LOISELET successeurs

273, cours Lafayette à LYON (6^e)

CESSE SA FABRICATION

ELLE liquide ses stocks à des prix défiant toute concurrence

RENSEIGNEZ-VOUS SANS ATTENDRE

La liquidation sera bientôt terminée. Demandez nos tarifs et nos conditions en indiquant autant que possible ce qui vous intéresse particulièrement

Vous pouvez remplacer dans d'excellentes conditions vos vieux instruments

RENOUVELEZ VOTRE MATERIEL ET REEQUIPEZ VOS FORMATIONS

M. Baron estime que la fédération aurait dû envoyer un délégué M. Brun répond que si la fédération avait été présente à ce festival, il est probable que quelqu'un du comité serait venu. Ceci confirme la nécessité de nous pressentir un ou deux mois avant la manifestation projet.

Modification des statuts (article 1, appellation).
Article 2 (buts) article 10 additif.

Après exposé par M. Charollais des raisons qui motivent les modifications proposées, celles-ci dessous sont approuvées à l'unanimité. Appellation de la fédération.

Article 1. — Sous le nom de Fédération des sociétés musicales de l'Ile-de-France, il est formé entre des sociétés musicales d'amateurs des départements ci-après (Paris, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines, adhérentes aux présents statuts une association confédérale à la loi du 1er juillet 1901. Y sont aussi admises les écoles de musique que légalement constituées.

Article 2. — La Fédération a pour but de répandre l'éducation musicale populaire en développant les sociétés musicales d'amateurs et la culture musicale de leurs membres.

Article 10. — Ne sont considérées comme sociétés fédérées et ne peuvent participer à l'assemblée générale que les sociétés à jour de leurs cotisations annuelles fixées par l'assemblée générale. Quel que soit le nombre de ses représentants à l'assemblée, chaque société n'a droit qu'à un bulletin de vote.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Election du tiers des membres du comité. — A l'unanimité (et le règlement ne s'y opposant pas) les membres présents décident que l'élection se fera à mains levées à l'unanimité les membres présents sont élus pour 3 ans savoir : MM. Hugonnet, Brun, Fossier, Gri-vot, Vessier, Desrumaux, Pointeau. Sont élus pour deux, en remplacement de MM. Ploeg et Rivier : MM. Aubert, président de l'Harmonie de Sartrouville ; Senneller, sous-directeur de l'Estudiantina d'Argenteuil.

Le président remercie l'assemblée de la confiance témoignée aux membres du comité et félicite MM. Aubert et Senneller, les nouveaux élus en leur demandant d'être assidus aux réunions.

Examens fédéraux. — Voir ci-dessus les recommandations de M. Etienne Lorin.

Classement des sociétés, concours itinérant. — Le président engage les sociétés à se faire classer et à prendre part au concours itinérant. Le Club des Trente s'inscrit et l'Harmonie de Pantin pour 1967.

Un membre présent dit qu'il ne se présentera pas tant que le nombre des emprunts ne sera pas fixé de façon précise.

Carte fédérale. — Cette question délicate et coûteuse est renvoyé pour étude au comité.

Assurance par le contrat groupe de la C.M.F. — Renouvellement par tacite reconduction, vois.

M. Charollais expose que la tacite reconduction n'est pas admise par la société d'assurance en raison de ce qui suit :

Le nombre des sociétés est variable et certaines disparaissent. Les effectifs sont essentiellement variables.

Conclusion : demander l'imprimé spécial un mois à l'avance à la C.M.F. et le remplir pour fin septembre et y joindre le mandat du out de l'assurance car la société n'est garantie que du jour où le chèque est arrivé à la C.M.F.

Vois. — Cette question est très délicate et les conditions de sécurité sont très strictes et les compagnies sont exigeantes sur ce point, (solidité des portes, barres de protection etc.).

La question est renvoyée pour étude au comité.

Récompenses, agrément de la Fédération, avantages. — M. Ehrmann recommande à nouveau aux sociétés de demander l'agrément et remet quelques exemplaires des statuts.

Le prochain Bulletin de la Fédération qui paraîtra vers la fin mars 1966 traitera de cette question et donnera tous renseignements aux sociétés.

M. Charollais, voudra bien préparer le dossier concernant la Fédération et le faire parvenir à l'Autorité intéressée.

Vœux présentés par les sociétés : Néant.

DIVERS

Subventions. — Lecture est donnée des subventions accordées par le ministère des Affaires culturelles aux sociétés ayant présenté des élèves aux examens fédéraux.

Décorations. — M. Charollais fait ressortir la nécessité de récompenser nos musiciens qui sont très sensibles à l'octroi des médailles tant de la Fédération que de la C.M.F.

Il cite le cas tout particulier de M. Edmond Pruvost, aujourd'hui âgé de 75 ans et dont l'activité musicale n'a pas cessé depuis 1901. Cependant il n'avait obtenu jusqu'à ce jour qu'une médaille de bronze en 1937 des Arts et des Lettres.

Sur un rapport circonstancié de la Fédération, M. Pruvost a reçu la médaille d'honneur de chef de la C.M.F. Elle lui a été remise devant toute l'assistance à l'issue de l'assemblée générale par M. Ehrmann lui-même à la grande satisfaction de M. Pruvost.

Pour terminer, M. Maurice Brun, remercie l'assemblée du travail constructif qu'elle vient de réaliser dans le meilleur esprit de camaraderie.

M. Ehrmann, termine en signalant la création d'un comité de liaison pour la défense de la musique et les nombreuses interventions de-

jà réalisées par ce Comité auprès des pouvoirs publics

(Ministères, assemblées législatives, etc.)

Il invite les sociétés à faire signer la pétition qui va être diffusée dans toute la France et il en lit le texte.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 h. Après le concert particulièrement brillant donné par l'Harmonie de Pantin un vin d'honneur a été offert aux membres du comité et aux musiciens par l'Harmonie de Pantin.

Le secrétaire général, Colonel CHAROLLAIS.

Le concert de gala de la Boulonnaise (20 mars 1966)

Les concerts donnés par la société municipale de musique : La Boulonnaise, et offert à ses nombreux et fidèles auditeurs en les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville de Boulogne-Billancourt, sont toujours de belles et grandes manifestations artistiques dignes d'une réputation supérieure bien établie et acquise au cours de nombreuses années passées. Maintenant dirigée par M. le Capitaine A. Dautricourt, le distingué chef de musique du 5^e R.I. de Versailles, romplant au pupitre de directeur, le capitaine G. Dayries, qu'une retraite bien méritée met fin à une carrière fructueuse en efforts et en belles réalisations artistiques éloigne, maintenant, de notre région parisienne, notre belle Phalange Boulonnaise aborde, ce dimanche 20 mars dernier un fort beau programme en lequel la tradition militaire et musicale enlumineait une ambiance sonore, et distinguée, provoquée par l'audition d'œuvres classiques de choix et par une présentation impériale. Le capitaine Dautricourt, dirige sans baguette. Il prend directement en mains, si l'on peut dire, la direction et l'interprétation des œuvres, de son programme, en marquant avec précision, de sa main droite, les mouvements et les rythmes, tout en indiquant de sa main gauche et avec art mais, sans emphase, les nuances, les sonorités les divers sentiments qui s'en exhalent, imposés par l'auteur, par son inspiration musicale. Ainsi F. Schubert, en sa marche militaire ; F. Mendelssohn en son ouverture, classique, pour musique d'harmonie Paderevsky en un délicat menuet ; Boïeldieu en sa belle ouverture de la dame blanche ; Gossec, le grand musicien de la Révolution, disciple de Rameau, en sa symphonie en Ut, et plus près de nous : Ed. Lavigne, en sa captivante rapsodie Tourangelle, nous offrirent par l'intermédiaire inspiré et de qualité de nos talentueux musiciens et de leur chef, leurs gracieux harmonieux ou séduisants développements, pleins de charme et d'émotions. Puis les accents joyeux et vigoureux de la marche du 85^e de F. Petit ; d'une Georgia, de G. Miller et de Au-près de ma blonde, l'immortelle chanson folklorique arrangée par Mougeot, permirent à la belle batterie-fanfane d'affirmer sa vigueur, sa valeur et sa ferveur. Mais le clou enfoncé avec maîtrise dans ce tableau de nos rêves qu'est la tradition fut une présentation des batteries Napoléoniennes par les jeunes et excellents tambours de la batterie fanfare tous en grande et magnifique tenue impériale, présentation qui fait grand honneur au tambour-major de la Boulonnaise. La musicologie était rigide et commentée fort judicieusement par M. Gérard de Vassal, érudit mélomane convaincu et très distingué, précieux adjoint du cher président Souriau.

Ainsi notre bien vivante société municipale de musique, obéissant à sa grande tradition musicale, sut, encore et toujours, rester fidèle à une réputation qui ennoblit l'atmosphère spirituelle et artistique de cette grande et attirante cité parisienne qu'est Boulogne-Billancourt. Il convient d'en féliciter et d'en remercier : son distingué et si dévoué président : M. P. Souriau ; ses aimables présidents adjoint et vice-président : MM. M. G. Leduc et P. Perrin son secrétaire général : M. Gérard de Vassal, ainsi que leur remarquable chef et di-

recteur : le capitaine A. Dautricourt et ses excellents musiciens et fanfaristes. Sans oublier, évidemment, leur si distingué maire : M. A. Agogue, mécène convaincu et agissant, et son conseil municipal, tous inclus de cette vérité humaine qu'est en elle-même, notre musique populaire, de la paix et de la joie grande auxiliaire !

Capitaine F. BOYER.

Le concert de l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P.

Fidèle à sa mission artistique et musicale l'Harmonie du personnel de la régie autonome des transports parisiens nous offrait, ce samedi 11 février dernier, 1966, un excellent concert, animé par un programme de choix, interprété avec ferveur et grand art. Il nous est toujours agréable de constater la grande vitalité artistique de cette belle phalange, que dirige avec grande autorité notre camarade Georges Fossier. Avec l'aide de sa baguette, magistrale, il sait nous transporter en musique, vers les hautes sphères d'un monde musical... en lequel règnent, protégés par les muses, ces chefs-d'œuvre consacrés par la ferveur populaire et dus au talent de nos meilleures compositions, classiques et modernes. Ces chefs-d'œuvre, quel qu'en soit leur véritable, expriment toujours, avec une harmonieuse élévation, et leur beauté serotina, les plus poétiques sensations, les plus troublantes émotions qui font vibrer notre âme humaine ! Ainsi dans le cadre sympathique, et approprié, de la salle Pleyel, nous eûmes le grand plaisir d'entendre, après les joyeux accents d'une Marche Militaire intitulée Défilé de Bourgoigne, de Clé-risse, la belle Overture du rol d'Ys, de Lalo, une puissante page symphonique émanation directe d'une troublante légende bretonne ; ensuite le charmant Ballet du Cid, de Massenet ; le lancinant Boléro de Ravel le Pavane de l'Infante défunte, du même génial compositeur, en laquelle le cor de M. Roland, Wallet, soliste, exprima avec art toute la mélancolie contenue en la douce et délicate cantilène qui anime ses développements.

L'ouverture d'Otello, de Dvorak, ouvrait la deuxième partie du programme. Je n'avais jamais eu l'occasion d'entendre cette œuvre, fort belle, en laquelle Dvorak a soutenu en puissance une technique technique bien rythmée et toujours imprégnée de son folklore. Le drame de Shakespeare : Othello, ou Otello, avait inspiré Rossini, puis Verdi. J'entendais pour la première fois cette ouverture due à l'inspiration musicale de l'auteur de la Symphonie du nouveau monde, qui fut professeur au conservatoire de Prague. Nous entendimes encore les Forains, de Sauguet ; pages plaisantes et caractéristiques. Espana, la rapsodie de chabrier construite sur des airs populaires espagnols, terminait cette belle audition. Le programme était présenté et commenté avec une sobriété et judicieuse éloquence par M. Alexandre Rey, les commentaires ayant été établis par G. Fossier lui-même.

La présence à ce grand concert des hautes autorités de la R.A.T.P. entourant le distingué président : M. Pointeau et son comité musical, indique tout l'intérêt que porte notre grande administration parisienne des transports au développement des arts de la musique en particulier, au sein de son personnel afin de lui procurer les douces et bienfaisantes satisfactions artistiques et musicales, qui font, par ailleurs, la grande joie des nombreux et fidèles auditeurs, attirés par la haute valeur des concerts initiés, donnés par l'Harmonie du personnel de la R.A.T.P.

Capitaine F. BOYER.

L'Echo Philharmonique « Paris »

Orchestre symphonique du 18^e arrondissement a donné le 6 mars dernier, son concert annuel dans la belle salle des fêtes de la mairie.

Malgré un temps printanier, ce concert avait attiré un nombreux public. On notait la présence de M. Tefri, maire du 18^e arrondis-

sement, M. Blockhuysen, président d'honneur de l'Echo Philharmonique ; M. Roussel, secrétaire général de la mairie ; M. Moreau, ancien conseiller municipal ; M. Hugon, professeur d'harmonie au conservatoire National de musique de Paris, ainsi que de nombreux directeurs de sociétés musicales et amis de l'Echo.

M. Bergognon, présentait le programme. L'Echo Philharmonique sous la direction de M. Georges Dausy directeur-adjoint, dirigea l'ouverture du Barbier de Séville de Rossini et la Petite Suite de Debussy. L'orchestre interpréta ensuite la Symphonie Inachevée de F. Schubert et une fantaisie des Contes d'Hoffmann d'Offenbach sous la baguette de son président-directeur : M. D. Huys.

L'interprétation de ces œuvres fut très appréciée des spectateurs qui ne ménagèrent par leurs applaudissements.

La Lyre de Montmartre, chorale municipale du 18^e arrondissement complétait la première partie de ce concert en exécutant avec beaucoup de délicatesse, sous la direction de Mme J. Huys, des œuvres de Clément Janquin, d'Orland de Lassus et de Mme Freddy Guénette sur des paroles de Jean Réande. La seconde partie du programme débuta par la Marche symbolique de l'Echo Philharmonique Debout quand même composée par le père du président directeur M. D. Huys.

Les jeunes accordéonistes du conservatoire du 18^e arrondissement montrèrent tout leur talent sous la bienveillante autorité de Mme Maurice, professeur au conservatoire du 18^e arrondissement. Cet ensemble fut longuement et chaleureusement applaudi.

André Vallardi récita à sa manière des fables de la Fontaine. Louise Roblin, fort bien accompagnée au piano par Mme Yvonne Schmitt, interpréta avec beaucoup de charme, des chansons d'Aristide Bruant. Mlle Christiane Mayer, professeur de chant au Conservatoire du 18^e arrondissement, impressionna l'auditoire par l'ampleur de sa voix et sa merveilleuse interprétation d'œuvres de Verdi et de Berlioz. Mlle Mayer fut remarquablement accompagnée au piano par Mme Hugon.

La Marche Héroïque de Saint-Saëns interprétée par la lyre de Montmartre et l'Echo Philharmonique « Paris » termina ce spectacle bien organisé par la commission des fêtes de l'écho, présidée par M. J. Ducatel.

Grâce aux efforts de l'Echo Philharmonique, grâce à la générosité des membres honoraires, de nombreuses entreprises et commerçants, l'éclat particulier de cette manifestation artistique montre une fois de plus que la musique n'est pas considérée comme un art minsur sur la Butte Montmartre.

J. MARTIN.

Délégué de Presse de l'Echo Philharmonique Paris.

Conservatoire municipal et Orchestre Symphonique du Panthéon

Le 24 mars ces deux organismes ont donné un concert sous la direction de M. Claude Raymond. Placé sous la présidence de M. Pedro, maire du cinquième arrondissement ce concert eut lieu à la salle des fêtes de la mairie du Panthéon, mise gracieusement à la disposition des musiciens.

D'une haute tenue et d'une exécution parfaite, ce concert de grande qualité fut très applaudi.

Au programme : Les Préludes (Franz Liszt) ; Concerto en ré mineur Op. 3, Numéro 11 pour 2 violons (Vivendi) ; Double concerto pour 2 violons et orchestre. (Bach) ; solistes, Simone Pagniol Michel Benedetto (Bach) ; Valse de l'Empereur (J. Strauss) ; Deuxième Symphonie en ré majeur (Brahms).

MM. Ehrmann, président de la C.M.F. et Hugonnet, président de la Fédération, empêchés, étaient représentés par M. Maurice Brun vice-président de la Fédération.

Nous ne pouvons que féliciter et remercier M. Pedro, de la sollicitude et des encouragements qu'il témoigne depuis tant d'années à

l'Orchestre symphonique et maintenant au Conservatoire du cinquième arrondissement. Grâce à lui et à la municipalité une belle société d'amateurs peut vivre et prospérer.

Colonel CHAROLLAIS, Secrétaire général de la Fédération.

PANTIN

L'Harmonie de Pantin sous la direction de M. Hector Gadanne, a donné le 26 mars 1966, un grand gala musical et artistique sous la présidence de M. Jean Lolive, député-maire de la municipalité, du conseil municipal et de M. Ulysse Pellat, conseiller général de la Seine. Le concert s'est déroulé dans la belle salle des conférences mise gracieusement à la disposition de l'Harmonie par la municipalité.

En première partie, l'Harmonie assura le programme suivant : Marche slave (P. Tschaiévski) ; Guillaume Tell, ouverture (G. Rossini) ; Aïda, opéra (G. Verdi) ; Concerto pour clarinettes (C. M. Weber) ; Scènes pittoresques, suite d'orchestre en 4 numéros (J. Massenet) ; Danses persane, air de ballet (E. Guiraud).

Au cours de ce programme d'exécution impeccable l'Harmonie confirma à nouveau à une assistance nombreuse les belles qualités d'une excellente société. Aussi ses applaudissements les plus chaleureux se lui furent pas ménagés.

En deuxième partie : Nous étions le plaisir d'entendre la chorale de Paris « Resonances » dans un programme des plus éclectiques.

D'une présentation remarquable (tant par le costume que par l'attitude générale) les jeunes filles et les jeunes gens qui la composent surent nous charmer par une exécution parfaite. Ils recueillirent d'ailleurs des applaudissements parfois frénétiques.

Cette belle jeunesse méritait bien et nous devons la féliciter ainsi que leur directeur M. Ollendorff qui sait animer un tel bel ensemble.

M. Lolive député-maire, remit à M. Gadanne la médaille d'or de la ville de Pantin et M. Laroche président de l'Harmonie, remit la médaille d'argent du conseil général de la Seine ; des mains de M. Pellat.

M. Ehrmann, président de la C.M.F. et M. Hugonnet, président de la Fédération empêchés, furent représentés par M. Maurice Brun, vice-président de la Fédération.

En résumé belle soirée remarquable pour l'avenir de la musique à Pantin où la municipalité qui apporte une aide des plus importantes ; aussi les exécutants et les amateurs de bonne musique qui sont reconnaissants.

Bravo Pantin !

Le secrétaire général de la Fédération, Colonel CHAROLLAIS.

ROSNY-SOUS-BOIS

Assemblée générale de l'Harmonie

L'Harmonie de Rosny-sous-Bois a tenu son assemblée générale le 17 mars à 21 h. Les participants ont pu prendre connaissance des différents rapports faisant ressortir l'activité de l'Association en 1965.

M. J.-J. Labouille, président a présenté un rapport moral d'un optimisme mesuré. L'Harmonie a conservé avec 14 services ou concerts un niveau d'activité satisfaisant, mais elle a dû déplorer un amoindrissement de ses effectifs et de son auditoire.

De nouveaux appels aux musiciens seront lancés et les cours de solfège seront encore développés. La fonctionnait déjà d'une manière satisfaisante, mais leur essor n'empêche pas de nouveaux problèmes d'ordre matériel et financier qui requerront toutes les bonnes volontés. Aussi l'Assemblée Générale, unanime, s'est elle associée à la démarche de plusieurs sociétés amies, visant à obtenir sur le plan local la création d'un Office Municipal de la culture populaire, destiné à coordonner et à harmoniser leurs activités (notamment devant les pouvoirs publics).

Renouvellement du conseil d'administration. — Ont été élus : M. Anceau, (secrétaire-adjoint) ; Du-bois-Gache (trésorier-adjoint), et Chenin Claude (assesseur).

Le secrétaire, B. POIRREZ.

Le Réveil de Montmorency

COMITE DE DIRECTION

Président : M. L. Petit (capitaine en retraite).
Vice-Présidents : MM. Baudouin Jean, Moret Marceau, Favris Pierre.
Secrétaire général : M. Luciel René.
Secrétaire adjoint : M. Brat Henri.
Trésorier : M. Fesquigne Lucien.
Trésorier adjoint : M. Bonvalet Marc.
Commissaires aux comptes : M. Le Provost André.

COMITE TECHNIQUE

Directeur : M. Guillermin.
Sous-directeurs : MM. Ramirez Jean, Leblond Maurice, Beccavin Roger.

ASSEMBLEE GENERALE DU «REVEIL»

Les membres honoraires, bienfaiteurs, les musiciens et les élèves de la batterie-fanfane du « Réveil de Montmorency » se sont réunis, le dimanche 13 mars 1966, à 10 h. 30, dans le hall de la salle des fêtes, sous la présidence d'honneur de M. Jacques Rey, maire de la ville de Montmorency, et de M. Louis Cortier, ancien maire.

Bien que le jour choisis, un dimanche matin, ne soit pas tellement favorable, en grand nombre « Les amis du Réveil » sont venus, une fois de plus apporter leur soutien moral et matériel aux jeunes musiciens du « Réveil ». A son directeur, M. Guillermin, et au Comité de direction, présidé par le capitaine en retraite L. Pettit.



Aux premiers rangs, il a été remarqué la présence de MM. Gaunet, Honorat, Noachovitch, Fernelland, maires-adjoints; MM. Rondeau, Monsarrat, Lamarre, Mme Margerie, conseillers municipaux; M. Legouais, maire de Margency; Mme Bollon, Breyman, le commandant Lecqueux, MM. Rincheval, Lévy Devillers, Messent, Doret, Milot, Soligny, Bressolles, Aumaitre et bien d'autres membres bienfaiteurs et honoraires dont nous nous excusons de ne pouvoir citer les noms.

S'étaient excusés: M. René Ribière, député; M. le général Ph. Ferrebout, conseiller général, maire de Soly-sous-Montmorency; M. Donnet, maire de Groslay; Mme Foucault et M. Basset, maires-adjoints; MM. Rowe, Baby, docteur Langumier, Nicolas, Carayon, Bergeaud, Landes, Godard, Tubouf.

Il est 10 h. 40, le président adresse ses vœux de bienvenue à toutes les personnes présentes et ses remerciements à tous « les Amis du Réveil » qui reconfortent le moral des musiciens et des élèves et leur donnent les moyens matériels de poursuivre la continuité de la batterie-fanfare.

Le président demande à M. J. Rey, maire de Montmorency de déclarer la séance ouverte, ce qu'il fait avec beaucoup de grâce.

La lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale précédente est approuvée à l'unanimité.

Le rapport moral de l'année 1965 donne satisfaction, les renseignements donnés par le Président sont intéressants, la partie musicale est assez bonne en raison de l'âge des exécutants (moyenne 13 ans), le recrutement des musiciens offre quelques difficultés.

Pourquoi ces difficultés de recrutement? Trois répétitions par semaine, école de solfège et de musique le jeudi matin. Il faut le faire. Un grand bravo aux jeunes qui persévèrent. Un peu de bonne volonté à tous ceux qui voudraient se joindre à eux.

Le V^e Festival de Musique des Fanfares de la région Parisienne, à Montmorency, le 10 octobre 1965, a été une réussite. Avoir la garde du drapeau de la Fédération des Fanfares pour une année est un grand honneur pour les musiciens de la batterie-fanfare et la ville de Montmorency.

Le rapport financier est juste ce qu'il faut, le bilan de la société, au 31 décembre 1965, fait ressortir un avoir de 492 francs, c'est peu.

Le budget a été équilibré grâce aux subventions accordées par le Conseil général de Seine-et-Oise et les subventions exceptionnelles des Municipalités du canton de Montmorency et enfin les dons, les cotisations des membres bienfaiteurs et honoraires. A l'unanimité, le rapport financier est adopté.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION
Les membres sont élus pour six ans, renouvelables par tiers tous les deux ans.
Le Comité est au complet il n'y a pas eu d'élection.

MODIFICATIONS AUX STATUTS
L'article 2 des statuts est modifié comme suit:
But de la société: Education musicale de la jeunesse et tout particulièrement l'éducation populaire (tambours, clairons, trompettes et cors).

L'ordre du jour est épuisé, M. le maire demande si quelqu'un a des observations ou des suggestions à formuler.

Personne ne demande la parole. Il est 11 h. 45, la séance est levée, l'on se sépare en souhaitant au « Réveil » une grande réussite et beaucoup de succès pour l'année 1966 et pour l'avenir.

L. PETIT.
Les beaux concerts de nos Fédérations

La Musique Municipale de Vincennes a offert à ses membres honoraires et à ses nombreux admirateurs un programme de choix, le 27 mars 1966, dans la somptueuse salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Quinson, maire, ancien ministre et de M. Ehrmann, président de la confédération Musicale de France. En présence de M. Foulon, conseiller général et maire adjoint; des membres du Conseil Municipal et de nombreuses personnalités dont M. le Ct Boyer, Mme Schwartz, de l'Opéra et M. C. A. Puget, M. Daniel Deray, son éminent président, présente le programme fort copieux qui nous permit d'applaudir la Musique Municipale dans la partie réservée au concert et dirigée avec autorité par M. René Blauwart, ex-directeur remplaçant M. Lucien Bonnet, titulaire, indisponible. Après la Marche des Volontaires Helges, de Gazia; ce furent tour à tour l'ouverture d'Egmont, de Beethoven; le ballet d'Iolane, de Messager; une fort belle fantaisie sur Samson et Dalila, de Saint-Saëns et, pour finir, l'entraînant Flotès, Drapeaux, du regretté Paradis. Le club chorégraphique « Les Lutins de Vincennes », sous la direction de Mme Bonhème, se présenta avec l'Or et l'Argent, de Gounar, et Le Ballet de Faust, de Gounar. Très bon choix qui mit en valeur les élèves de Mme Bonhème, dans une chorégraphie d'ensemble et de détail fort intéressante et qui fit honneur au talent remarquable d'une maîtresse de ballet de premier ordre. Très bien accompagnés par M. Blauwart et la Musique Municipale, ce fut un succès chaudement ovationné et bien mérité.

Signalons, en passant, le succès très vif aussi de M. Jean Ménard, clarinette-solo 1er prix du Conservatoire de Rouen.

La seconde partie, réservée au théâtre, nous fit apprécier le chant

du berceau deux actes de Frérol et Maria Martinez, Sierra (maître en scène de Catherine Brioux, et animés par la dévouée Danièle Deray, bien récompensés pour ses efforts par une homogénéité parfaite et une excellente présentation.

Protagonistes et interprètes ont droit à nos sincères compliments. Un vin d'honneur clôtura cette belle matinée, au cours duquel, le président, M. Deray, prononça une allocution à laquelle répondit M. A. Quinson, toujours présent, pour encourager et stimuler ces représentations qui attirent une assistance de choix, heureuse de témoigner sa sympathie aux organisateurs et aux artistes qui, à divers degrés, assurent chaque année la réussite d'un spectacle de haute qualité.

Des distinctions furent décernées à MM. Faidherbe, Blauwart et Mlle Deray (médailles de la ville de Vincennes) et l'on se quitta, tous charmés, en se donnant rendez-vous en 1967. Heureux Vincennois!

R. B.
L'Association Symphonique de Paris

Le 9 mars 1966, Montrouge nous a offert une audition de premier ordre, grâce à l'entente parfaite du comité des fêtes de Montrouge à qui revient la décision de cette belle manifestation artistique et à MM. Granger le président de l'Association Symphonique de Paris, et le chef de cette valeureuse phalange d'artistes amateurs presque professionnels, tant est la valeur de leur groupement dirigée de main de maître par Maurice Guennot, dont l'éloge n'est plus à faire.

Ce soir-là, à Montrouge, nous entendimes un concert de qualité, dépassant, et de beaucoup ce que l'Orchestre nous fit absorber, et nous entendons habituellement, le mieux qu'il est possible, l'ouverture de Patrie de Bizet; l'ouverture de Benvenuto Cellini, de Berlioz, et la Marche héroïque, de Saint-Saëns. Mais ou l'Association Symphonique de Paris se dépassa ce fut en produisant Pierre Nérini, violon-solo de la société des concerts du Conservatoire, et professeur au Conservatoire de Paris, en soliste Pierre Nérini était inscrit avec le fameux Concerto, en mi mineur, de Mendelssohn, qui fait penser à ses aînés qui l'exécutèrent c'est-à-dire Thibaud dans le premier mouvement; Enesco dans le second et Kreisler dans le dernier et c'est vrai car je les entendis tous les trois.

Mais ce qui fait la valeur de ce que Pierre Nérini réalise, c'est d'abord de se conformer aux anciennes traditions, celles de ses glorieux devanciers, tout en les renouvelant par un apport très personnel sans en dénaturer le fond, c'est-à-dire une vie intense, une coupe très à lui et un temps très libre et à la fois mesuré. Sa main gauche, ne redoutant rien des périlleuses techniques qui y fourmillent et son archet chaud et prenant que nous avons retrouvés dans le fameux Rondo Capriccioso, de Saint-Saëns, et les redoutables caprices de Paganini qu'il nous servit en bis avec la générosité d'un grand maître du violon qui veut rassasier son public et profiter du silence quasi-religieux qu'il observe jusqu'au point final. Inutile de dire les abondantes séries de rappels qui le récompensèrent et le sacrèrent, par des applaudissements nourris une fois de plus, le grand et

magnifique virtuose, à l'apogée de sa gloire, qu'il est devenu pour notre admiration unanime.

R. B.
VILLAGE

Grand succès du concert de la Fanfare

A l'occasion de son XX^e anniversaire, l'Amicale de Villabé a donné dans la salle des Fêtes, un grand concert. Dès 16 h., les membres dirigeants accompagnés de M. le maire, recevaient les personnalités de la région, les dirigeants de la Confédération Musicale de France, et tous les nombreux membres d'honneur, bienfaiteurs et honoraires venus écouter et encourager nos jeunes musiciens.

Placée sous la direction de M. Georges Allard directeur, assisté de M.G. Dubois, directeur de la Batterie, notre formation musicale exécuta tour à tour de façon impeccable: La Marche de la Garde Républicaine, Le Souvenir du 10^e R.D., La Marche de la 2^e D.B., La Marche du 13^e E.C.A.

Au cours du court entracte, le secrétaire félicita tous les anciens qui créèrent notre société et invita les jeunes à poursuivre l'œuvre de leurs anciens pour la cause de la Musique et la renommée de leur société.

M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale, prit à son tour la parole pour féliciter notre directeur et ses musiciens de leur parfaite tenue et de leur parfaite exécution, et exprima sa stupéfaction de voir dans une petite localité une très grande et excellente société musicale.

En seconde partie, il faut surtout retenir la très brillante exécution de la Marche Hollandaise Le Tambour Maître. Vinrent ensuite un morceau très en vogue, La leçon de Letkiss, suivi du Tagada Pan Pan et, pour terminer ce fut le Téméraire.

M. Ehrmann, décora M. Dubois G., notre dévoué directeur de Batterie, de la médaille de bronze de la Confédération Musicale pour 46 années de services rendus à la Musique et invita les jeunes à poursuivre son exemple.

Un vin d'honneur fut servi dans la nouvelle salle de musique qui nous a été donnée et remise à neuf grâce à l'obligeance de la municipalité, des divers entrepreneurs et des bénévoles qui ont participé à son installation.

Nous remercions de leur présence M. Pillement, représentant le préfet de l'Essonne M. Ehrmann, M. Boscher, le député-maire d'Evry, de M. Metayer, vice-président du conseil général de Seine-et-Oise, M. le maire de Villabé, ses adjoints et son Conseil Municipal, les maires des communes de Mennecy, Lisses et Ormoy le colonel Charollais, secrétaire de la Fédération Musicale de la région parisienne, les présidents d'honneur de notre société et tous nos amis membres bienfaiteurs de notre Amicale.

Nos remerciements iront à tous ceux qui ont contribué à la très grande réussite de cette fête en particulier à M. Villon, M. le maire de Mennecy, ainsi que nos jeunes filles, qui ont si aimablement prêté leurs concours lors du vin d'honneur.

Jeunes musiciens, en suivant les conseils de vos aînés et en persévérant dans votre travail, vous perpétuerez l'œuvre et le renom de l'Amicale de votre commune.

Le Secrétaire.

la date des inscriptions (la date des examens est fixée au 24 avril).

M. Dussot, secrétaire aux assurances, annonce que 82 sociétés souscrivent sont assurées; il estime que ce n'est pas suffisant devant les responsabilités qu'elles encourent.

Le rapport du congrès de la confédération musicale de France a été lu et commenté par M. Cailleau. Ce compte-rendu fait ressortir les nombreuses activités de la Confédération.

Le compte-rendu financier de M. Lefebvre, trésorier, fait état d'une bonne situation financière. Il recommande aux sociétés de lui faciliter son travail en ne mettant aucun retard dans l'envoi des cotisations et du bulletin d'abonnement au journal.

Le rapport de la commission de contrôle présidée par M. Lheritier

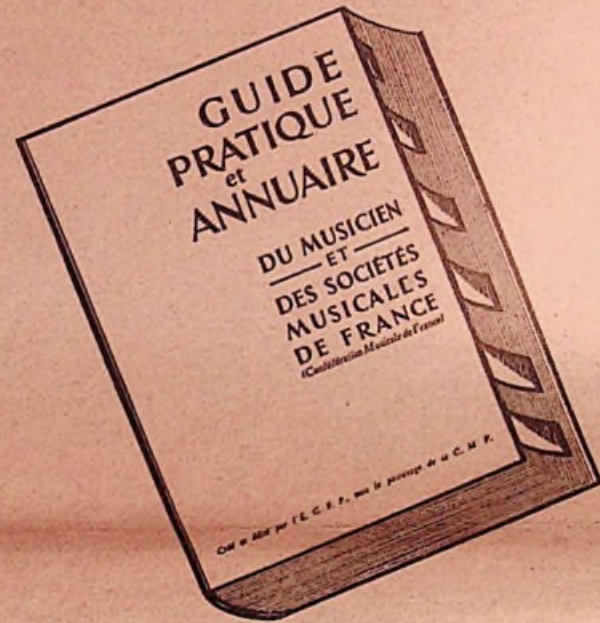
approuva sa gestion et lui adressa ses félicitations sous les approbations unanimes de l'assemblée.

Après les questions diverses l'assemblée passa à l'élection du tiers sortant des membres du comité directeur. Ont été élus et élus: MM. Aymond, Dorizon, Froidefond, Gauthier Louis, Legendre, Nandin, Rio, Roux, Dabin.

A la suite de l'assemblée générale le Comité s'est réuni pour procéder à l'élection de son bureau ont été élus: Président, M. Froidefond; vice-présidents, M. Delaunay, Monberger, Groussin, Legendre; secrétaire général M. Dorizon; secrétaires-adjoints: Aux examens M. Cailleau; aux assurances, M. Dussot; aux récompenses, M. Rio; trésorier général, M. Lefebvre; trésorier-adjoint, M. Roux et M. Rio assurera les fonctions d'Archiviste.

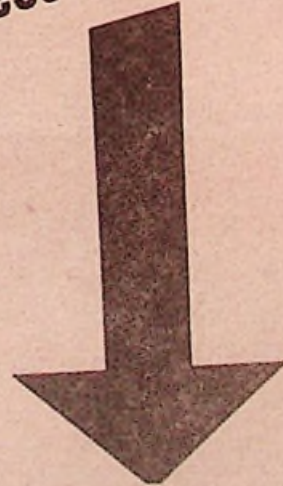
IRRÉVOCABLEMENT

Le Guide pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F. paraîtra au cours du quatrième trimestre 1966



ATTENTION!

le prix spécial de souscription à 25 francs est supprimé



Le prix de vente sera indiqué ultérieurement

INDRE-ET-LOIRE

Assemblée générale du 13 février 1966

Le dimanche 13 février. La Fédération des sociétés musicales d'Indre-et-Loire, 43 médailles et diplômes (médaille de bronze) de la Confédération Musicale de France, 16 médailles argentées, 4 médailles dorées et deux médailles de direction.

Le secrétaire donna ensuite de nombreux renseignements sur les circulaires adressées aux sociétés puis demanda à l'Assemblée d'accorder la présidence d'honneur pour les 40 années passées au sein du comité de la Fédération.

Le festival de Chinon a obtenu un grand succès populaire avec 27 sociétés présentes et le concours qui a eu lieu le matin réunissait 6 sociétés dont le jury accorda des premiers prix dont un ascendant des prix en espèces médailles et diplômes.

Cette année le festival-concours départemental aura lieu au Grand-Pressigny le 3 juillet. Comme l'année dernière la Fédération organise un concours le matin, réservé aux sociétés de la Fédération. Il sera également doté de prix en espèces, médailles et diplômes.

Pour les festivals cantonaux, les dates sont maintenant retenues: La Ville-aux-Dames, mai ou juin; Mantelhan 5 juin, Château-la-Vallière 12 juin, Mosnes 10 juillet, Neuville-Roi 10 juillet, Francueil 17 juillet, Reugny 17 juillet, les Hermites dont la date n'est pas fixée.

Le secrétaire aux examens, M. Cailleau, adressa ses félicitations aux directeurs et professeurs des sociétés pour les résultats obtenus par les élèves et le renouvela ses remerciements à M. Alerespice directeur du conservatoire; Mmes et MM. les professeurs du conservatoire, les membres du jury pour l'aide précieuse qu'ils apportent. Il ressort de son rapport que 28 sociétés ont présenté 195 élèves et que dans l'ensemble le niveau s'est amélioré.

Il indique que toutes les sociétés ont reçu le règlement des examens et demandé l'exactitude pour

cernées au cours des festivals et pour la Sainte-Cécile comprennent: 21 diplômes de la Fédération d'Indre-et-Loire, 43 médailles et diplômes (médaille de bronze) de la Confédération Musicale de France, 16 médailles argentées, 4 médailles dorées et deux médailles de direction.

Le secrétaire donna ensuite de nombreux renseignements sur les circulaires adressées aux sociétés puis demanda à l'Assemblée d'accorder la présidence d'honneur pour les 40 années passées au sein du comité de la Fédération.

Le festival de Chinon a obtenu un grand succès populaire avec 27 sociétés présentes et le concours qui a eu lieu le matin réunissait 6 sociétés dont le jury accorda des premiers prix dont un ascendant des prix en espèces médailles et diplômes.

Cette année le festival-concours départemental aura lieu au Grand-Pressigny le 3 juillet. Comme l'année dernière la Fédération organise un concours le matin, réservé aux sociétés de la Fédération. Il sera également doté de prix en espèces, médailles et diplômes.

Pour les festivals cantonaux, les dates sont maintenant retenues: La Ville-aux-Dames, mai ou juin; Mantelhan 5 juin, Château-la-Vallière 12 juin, Mosnes 10 juillet, Neuville-Roi 10 juillet, Francueil 17 juillet, Reugny 17 juillet, les Hermites dont la date n'est pas fixée.

Le secrétaire aux examens, M. Cailleau, adressa ses félicitations aux directeurs et professeurs des sociétés pour les résultats obtenus par les élèves et le renouvela ses remerciements à M. Alerespice directeur du conservatoire; Mmes et MM. les professeurs du conservatoire, les membres du jury pour l'aide précieuse qu'ils apportent. Il ressort de son rapport que 28 sociétés ont présenté 195 élèves et que dans l'ensemble le niveau s'est amélioré.

Il indique que toutes les sociétés ont reçu le règlement des examens et demandé l'exactitude pour

MIDI

En prélude au Festival de musique de Sérignan (Hérault).

Lundi soir, 4 avril 1966 convoqués par notre compatriote, le professeur-compositeur de musique Roger Calmel, seize délégués représentant les Musiques Populaires de Cazouls-les-Béziers et Cessenon, de Puisserguier et Capestang, de Creissan, et Saint-Chinian ainsi que celle d'Ouveillan (Aude) étaient présents au siège de l'Harmonie Saint-Martin à Creissan.

Furent excusés les délégués de la Lyre Biterroise et de Quarante ainsi que ceux des sociétés éloignées.

Ouvrant la séance, M. Calmel, indiqua le but de cette réunion, voulant justifier que la musique adoucit les mœurs et rapproche les musiciens.

Dans le cadre de l'aménagement du littoral Languedocien envisagé par le gouvernement, M. Calmel pensa que l'initiative privée se devait de compléter sur le plan musical ce qui était envisagé dans le domaine touristique.

C'était le but de cette assemblée amicale groupant présidents et directeurs des sociétés musicales de ce coin de Languedoc ou des « mordus » du culte d'Euterpe lutent sans se lasser contre vents et marées contraires pour maintenir l'art musical dans notre région.

Nous avons estimé qu'entre Aix-en-Provence, et Prades en Pyrénées-Orientales, nous étions bien placés, à équidistance de ces deux cités pour organiser, bien modestement pour débiter, un véritable festival d'où la musique populaire ne serait point absente.

A proximité de la magnifique plage de sable fin de Valras qu'attire en été tant de touristes et de la transversale routière et ferroviaire (Suisse, Italie, Espagne) qui passe par Béziers, Sérignan, avec son monument historique qu'est sa Collégiale Notre-Dame-de-Grâce à la merveilleuse acoustique, se devait d'attirer acteurs et mélomanes. Un précédent communiqué du Syndicat d'initiative de Sérignan, a déjà invité le public à réserver les dates des 21, 23, et 24 juillet prochains pour participer à la création de ces manifestations musicales qui, par suite de leur succès escompté pourraient être reconduites annuellement.

Aux encouragements moraux et aux soutiens matériels déjà acquis aux promoteurs de cette œuvre artistique sont venus s'ajouter ceux de l'O.R.T.F. par l'intermédiaire de son président, M. l'Ambassadeur Wladimir d'Ormesson, également l'un de nos compatriotes.

C'est ainsi que le jeudi 21 juillet au soir, tous les musiciens contactés et ceux qui, éparpillés dans leurs modestes villages auront à cœur, ces jours-ci, de se joindre à eux donneront sur le Parvis de la Collégiale, si le temps est propice, un concert de Musique Populaire au cours d'une soirée folklorique dont le programme est en train de prendre corps.

Ensuite on mit au point les questions de partitions, de répétitions séparées, de répétitions d'ensemble

et de direction du concert en parfait accord avec les membres présents, chacun faisant preuve d'abnégation et de sacrifice devant l'intérêt supérieur de l'œuvre mise en chantier.

Et la surprise finale de cet exposé fut la convocation de tous les exécutants et dirigeants ce mardi 12 avril à 20 h. 30 à Sérignan où les caméras de la Télévision Française viendront opérer dans cet

to cité médiévale et enregistrer notamment pour une prochaine émission de nouvelles régionales du petit écran les images et, peut-être, une partie du son de ce grand orchestre Populaire Languedocien.

Le secrétaire de séance,
Secrétaire
de l'Union Musicale
de Saint-Chinian,
L. DUMAS.

Instrument de Musique F. SUORE

17, avenue Trudaine — PARIS-9^e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

NORD ET PAS-DE-CALAIS

HAILLICOURT

Harmonie Sainte-Cécile
Les Amis Réunis

Le 23 janvier 1966, M. Louis Quardelle recevait pour plus de 70 années de présence dans les Sociétés Musicales au cours de la fête de Sainte-Cécile, la plus belle décoration pour un musicien : L'Etoile Fédérale à deux agrafes, la médaille des Vétérans de la confédération musicale de France.

Enfant du pays, ayant vu le jour en 1882 à Haillicourt, M. Louis Quardelle travailla comme gallbot des 1896.

Dans la famille Quardelle, on aimait la musique. Le père avait été clairon au régiment. Un jour un de ses fils, Léon Quardelle intéressé par l'instrument, décida d'en jouer. Un ancien musicien de régiment qui passait dans le quartier, M. J.-B. Trunet, proposa au père Quardelle de lui envoyer son fils.

Par la suite, ils furent neuf à suivre les cours de M. Trunet dont Louis Quardelle en 1896.

La fanfare Sainte-Cécile voyait le jour en 1897, M. Louis Quardelle jouait du trombone à piston.

En 1902, M. Louis Quardelle entra à l'Harmonie des Mines qu'il quitta deux ans après pour la Fanfare de Labuissière.

En 1910, sous la direction de M. Léon Quardelle la Fanfare Sainte-Cécile prit un nouvel essor. M. Louis Quardelle revenait comme membre exécutant et prenait les fonctions de secrétaire qu'il conserva pendant 36 ans.

A cette époque sur les 35 musiciens, la société comptait 10 Quardelle (les 9 frères et un neveu).

En 1947 à la Fête du cinquantième de l'Harmonie de Sainte-Cécile, Les amis réunis (les deux sociétés avaient fait fusion en 1946)

M. Louis Quardelle recevait l'Etoile Fédérale.

Malgré ses 85 ans, il ne pense guère à cesser son activité. Il continue à se dépenser pour l'art musical au poste de vice-président ainsi que comme exécutant.

Aussi M. Gévart délégué de la Fédération, était fier d'épingler au milieu des décorations militaires, du travail et syndicales la plus belle distinction pour un musicien : L'Etoile Fédérale à deux agrafes et la médaille des vétérans de la Confédération musicale de France.

Toute une vie consacrée à l'art musical était ainsi récompensée à cet anclen et très honorable sociétaire, à ce vénérable musicien, nous adressons nos plus vives félicitations.

DES MUSICIENS A L'HONNEUR

La médaille d'honneur de la Fédération des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais a été décernée également aux musiciens de l'Harmonie Sainte-Cécile, Amis réunis : MM. Nortier, Wawrzniak (médaille de trente ans) ; MM. Holota, Wicart, Konrudowski (médaille de vingt ans).

Par ailleurs M. Beauvois, maire, président d'honneur de l'Harmonie administrateur de l'Harmonie depuis plus de vingt ans, a reçu la médaille d'honneur fédérale.

Nos cordiales félicitations.
Le président fédéral de l'arrondissement de Béthune,
M. DREULLE.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

OIGNIES

A l'occasion de la célébration de la fête de sainte Cécile, l'Harmonie du groupe d'Oignies des H.B.N.P. s'est fait entendre le dimanche 6 mars 1966 en l'église Saint-Henri de la fosse 5, au cours de la messe de 11 h. 30.

Sous la direction de son chef M. Omer Dufour, elle interpréta

successivement l'Ouverture solennelle de G. Parés, la Sonate numéro 6 pour orgue de Mendelssohn (transcription Prevost) et la Toccata et Fugue en ré mineur J. S. Bach (transcription Goguliot).

La fraîcheur des voix juvéniles de la chorale paroissiale, que dirige M. Hardy avec la compétence et le talent, une fois de plus confirmés, que chacun se plaît à lui reconnaître contribua pour sa part à la mise en valeur de ce programme de choix.

Conformément à la tradition, une délégation ayant à sa tête MM. Bonté, président honoraire ; Lacroix, président actif ; Crestel et M. Sergeant, vice-présidents se rendit au cimetière de Courrières pour y déposer, sur la tombe de son vice-président défunt, Fernand Delval, la gerbe du souvenir.

A 14 h., sociétaires et amis de l'Harmonie se retrouvèrent dans la salle municipale des fêtes d'Oignies pour le banquet qui devait clore joyeusement cette journée.

révéla comme un très bon instrumentiste.

La seconde partie nous permettait de juger un ensemble impressionnant de jeunes violonistes sous la direction de leur professeur, M. Englebert. La sonorité, les nuances, la cadence, tout y était pour satisfaire les plus difficiles, et nous applaudissons cette pléiade de futurs artistes, et félicitons leur professeur.

Trois des solistes de cette Société se produisirent ensuite en trio dans une sonate de Haendel, et dans une peinture musicale en première audition. « Printemps Poitevin », Jack Avry, clarinetiste, Gaston Denos flûtiste, et Robert Lalégio, hautbois, cor anglais, nous ont une fois de plus démontré leur grand talent.

Nous aurions voulu analyser cette petite œuvre, « Printemps Poitevin » écrite en trio par Robert Lalégio ; disons qu'elle nous laisse rêveurs dans un coin de la Venise Verto, rêve rendu encore plus agréable par le cor anglais de l'auteur.

Pour terminer ce « festival », l'ensemble de l'Union Musicale représentait la parole dans deux numéros des Scènes Alsaciennes, « Sous les tilleuls », interprétation surtout confiée aux deux solistes, Jack Avry à la clarinette et Robert Lalégio au cor anglais, lesquels nous ont fait vivre, avec beaucoup de sentiment, ce duo d'amour, et « Au Cabaret », dont l'exécution sage et bien rythmée a fait revivre la joyeuse vie des gais compagnons de chez Schmidt.

Nous sommes heureux de cette très bonne soirée, et souhaiterions que d'autres concerts semblables et aussi réussis nous soient offerts au cours de la saison estivale.

OUEST

NIORT

Le concert de l'Union Musicale

Le 30 mars, l'Union Musicale de Niort offrait, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, un concert à ses membres honoraires et aux parents des élèves de son école de musique.

Il est toujours très agréable d'écouter nos vieilles musiques populaires, et de constater avec plaisir leurs progrès, malgré les difficultés de tous ordres qu'elles rencontrent.

Ce concert de mercredi soir était en tous points réussi : un programme fort bien conçu, au cours duquel jeune génération et moins jeune ont fait la preuve d'un talent naissant pour les premiers incontestables pour les seconds.

La première partie était réservée à l'ensemble de l'Union Musicale qui, sous la baguette de M. André Englebert, exécutait une ouverture concertante de G. Balay, et la Fantaisie extraite des Contes d'Hoffmann, d'Offenbach.

Ces deux œuvres furent bien exécutées, avec beaucoup de sincérité, et nous félicitons des différents solistes qui s'y firent entendre. Une mention spéciale à un jeune, Philippe Renaud qui, dans le solo confié au bugle par Balay, s'est

Pour vos cadeaux offrez un disque !

JEAN BENTABERRY

sur disque « TIVOLI » 45 tours
4 danses, style « Ballade Express »

(France, 10,00)

Commandes à :

R. COITEUX

21, rue Marcel-Pantoux

ANGOULEME (Charente)

(C.C.P. LIMOGES 501 791)

SAONE-ET-LOIRE

SAINT-MARCEL

Le concert de printemps de l'Union Musicale a été présenté avec un parfum « romantique » incontestable.

Disons tout de suite que l'audition d'hiver montre à quel point les musiciens maraichers et leur chef prennent cette confrontation au sérieux : le portefeuille de basses graves a été augmenté ; il comporte actuellement 2 contrebasses si B et 2 contrebasses mi B, et dans le domaine des cordes, il comprendra 4 contrebasses à cordes, Michel Villebeuf, étant blessé au doigt, et un musicien étant indisponible, pour une autre raison hier. Cela est nécessaire pour équilibrer un ensemble de 80 musiciens.

Louis Prost fils porte son orchestre à bout de bras et il est en une discipline de tous les instants ; On l'a vu dans « Euryanthe » ; l'un des morceaux de choix du concours de Vichy, morceau bien timbré, aux couleurs multiples, superbement orchestré ; on y a remarqué les interventions des petits bugles, le travail des contrebasses qui exécutent sans défaillance des traits de concertos.

A côté de ce morceau et de celui qui le suivra, « L'Humoresque », de Dvorak, apparaît comme un divertissement badin. Qu'on ne s'y trompe cependant pas, il n'est pas aisé à mettre en place, et si le sarrusophone s'y livre un libre cours, les bugles doivent observer un rythme très balancé et très discret.

Le More de Venise, morceau de choix au concours de Vichy, présente un nouvel aspect du talent des musiciens-maraichers. Cette pièce aux rythmes heurtés, permet d'apprécier la fougue et la justesse de l'ensemble dans un morceau qui n'est certes pas facile.

La marche des Fiançailles (prélude du 3^e acte de Lohengrin) a terminé l'audition de l'Union Musicale qui était, ainsi qu'on le voit, placée sous le signe du romantisme allemand. Les commentaires ont été donnés au micro par M. Tartelin, président de l'Office de la Culture, et musicologue dont chacun se plaît à reconnaître la valeur.

LA SECONDE PARTIE

Pour meubler la seconde partie de leur audition les membres du comité de l'Union Musicale avaient choisi de présenter les « Cadets de l'Harmonie de Mâcon ». Il s'agit d'un ensemble d'une quarantaine d'adolescents et de jeunes gens (de 14 à 18 ans), qui se représentent dans la formation suivante :

2 hautbois, 12 clarinettes, 8 petits cuivres (trompettes), 6 saxos altos, 2 saxos-barytons, 4 cors d'harmonie, 3 trombones, 5 gros cuivres, 1 timbalier.

Cet ensemble, sous la direction de M. Combépine, a provoqué la surprise de tous. Dans une symphonie de Gossec, une « Sinfoniet-

ta » d'Albert Thiry, et une petite suite de Jean Fillet, ces jeunes exécutants ont montré une justesse, une sûreté d'attaques, un souci de nuances, qui font honneur à leurs éducateurs. Nous passons sur quelques maladresses d'exécution peu importantes à la vérité, pour exprimer l'admiration de tous sur le travail accompli. Il y a là de bonnes techniques de base, une connaissance poussée de la technique de l'instrument, et un bel ensemble.

Nous pensons exprimer l'opinion de tous les musiciens présents dans la salle pour dire qu'à notre sens, une telle présentation constitue, à l'heure actuelle, une résurrection et une sorte de miracle dont personne ne doutait qu'il fût possible. Il est prouvé qu'à l'heure actuelle, on peut grouper des jeunes gens et leur faire jouer des partitions valables ; il s'agit, à notre sens, d'une expérience à suivre, et aussi d'un exemple à imiter.

Michel Bouley, pianiste, présente aussi, à notre sens, un cas assez curieux à étudier. Jusqu'à présent il n'a travaillé qu'avec sa maman directrice d'une section de l'école de musique de Paris à Chalon et il en a acquis une connaissance surprenante du mécanisme du piano ; il n'use qu'avec beaucoup de modération du pied droit, et son interprétation est pleine de fougue et d'exaltation romantique. Il a des remontées chromatiques absolument sensationnelles ; il avait à son programme Weber et la 6^e rhapsodie hongroise de Liszt ; nous nous permettrons cependant d'apprécier son talent dans la première ballade de Chopin, morceau dans lequel il a montré un tempérament incontestable de pianiste notamment dans la façon dont il a négocié, de façon toute personnelle, le « tempo rubato » de régle dans la pièce.

Il y a plus que des promesses dans le talent de ce jeune artiste, talent qui devrait s'épanouir...

Le concert s'est terminé par une allocution de M. le président Berthaud, dont nous donnons ci-dessous de larges extraits.

DISCOURS DE M. BERTHAUD

A l'occasion de notre deuxième concert d'hiver, c'est avec un grand plaisir que je m'adresse à nouveau à tous nos invités, ici présents, à tous nos membres honoraires pour leur exprimer notre gratitude.

Je salue tout particulièrement MM. les adjoints Chers amis, l'Union Musicale s'inspirant de la confiance de la Confédération Musicale de France, a présenté, aujourd'hui, un programme de classe exceptionnelle, deux des morceaux du programme seront exécutés au concours de la Confédération internationale des sociétés populaires de musique qui se tiendra les 21 et 22 mai prochain, à Vichy. Ce sont : L'Ouverture d'Euryanthe et le More de Venise, le troisième morceau retenu étant « Benvenuto Collini ».

Nous pensons que cette confiance partagée par tous les amis de la so-

ÉDITIONS CHOUDENS

38, rue Jean - Mermoz — PARIS 8^e — Tél. : 225 - 17 - 21

Les Editions CHOUDENS mettent en vente la partition du chef de la

1^{re} suite et la 2^e suite de l'ARLESIENNE. 10,00 F

Lectures-exercices pour cor, de Georges BARBOTEU.

En vente 31,50 F

Vingt études concertantes pour cor, de Georges BARBOTEU.

En vente 31,50 F

Sonata, breve pour piano, de Jacques CHAILLEY.

En vente 9,00 F

Les premiers pas du clarinetiste, de Pierre-Max DUBOIS.

En vente 10,00 F

Thème et variations pour violoncelle et piano, de Noël LANCIEN.

En vente 12,75 F

Danse pour le piano, de Christian MANEN.

En vente 6,40 F

L'amie du débutant, de Blas SANCHEZ.

En vente 10,00 F

Méthode de guitare classique

ciété, est justifiée. Aussi, nous ne ménagerons pas nos éloges aux musiciens qui ont trouvé la récompense d'un travail sérieux et souvent pénible, dans les applaudissements du public.

Mais si nos musiciens ont obtenu un succès bien mérité, leur chef, Louis Frost, dont la compétence est connue de tous, doit recevoir et nous avons beaucoup de plaisir à le lui dire, l'expression de nos bien sincères compliments, car nous savons qu'il n'a pas ménagé ni son temps, ni ses efforts, pour obtenir dans les œuvres présentées, une interprétation de la plus grande qualité et nous pensons qu'à Vichy la France sera bien représentée.

Quelques amis nous ont fait part de leurs regrets de ne pouvoir assister à notre grand concert.

En particulier, M. Rolando, vice-président de la Confédération Musicale de France, président de la Fédération du Sud-Est; M. Mireille, président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire; notre grand ami, M. Gabelles, directeur honoraire de l'Harmonie des Mines de Blanzy; le chef de la Musique de l'Air de Dijon, retenu avec sa formation à Beaune, à l'occasion de la vente des vins des Hospices.

Nous saluons le maire de Saint-Marcel et ses adjoints, tous les présidents et directeurs de sociétés, ainsi que les musiciens ici présents.

Nos remerciements iront également à vous, Mesdames, à tous nos invités et membres honoraires.

Maintenant permettez-moi de saluer et de remercier M. Combépine,

directeur des Cadets de l'Harmonie de Mâcon, ainsi que ses jeunes musiciens.

Nous sommes heureux de constater que, si certaines sociétés s'acheminent lentement mais sûrement vers le néant par contre d'autres, qui ont vraiment la foi dans l'avenir de leur société, préparent cette jeunesse qui ne demande qu'à vivre les joies que procure la musique; bravo M. Combépine, bravo les cadets de l'Harmonie de Mâcon.

Mme Bouley, que nous connaissons bien puisque l'école de musique de Paris qu'elle a créé depuis plusieurs années à St-Marcel, fonctionne comme chacun le sait, d'une façon parfaite, grâce aux rares qualités musicales de Mme Bouley — elle a su par son talent et ses connaissances musicales, donner beaucoup de joies à ses élèves, ainsi qu'à leurs parents — mais elle a su également partager ses dons avec son fils Michel, et nous pouvons dire, sans crainte de nous tromper, que sa carrière musicale s'annonce des plus fertiles. Bravo et merci Michel.

Pour terminer, Mesdames, Mesdemoiselles, permettez-moi au nom de notre comité de vous présenter nos respectueux hommages.

En espérant vous voir nombreux à Vichy les 21 et 22 mai prochains afin de vivre avec nous deux journées exaltantes pleines de promesse pour l'Union Musicale, je souhaite à vos sociétés beaucoup de succès et aux membres de nos sociétés une union toujours plus fertile dans l'unité.

pour célébrer le quarantième anniversaire de l'Union des Sociétés Musicales de la Savoie.

LE COMITE.

ROMANS

Harmonie Romanaise

Concert de gala de l'Harmonie Romanaise avec le concours du conservatoire de Musique de Romans. Le 4 mars, l'Harmonie Romanaise donnait son premier concert de gala de l'année sous la direction du Maître Charles Mayeux.

Au programme, 76 trombones de Méridith; Symphonie de Gossec; sélection de Mireille de Gounod; Cavatine de Zair Mercadente, (soliste Gérard Malossane); sélection sur Sylvia de Léo Delibes, Fanfares Royales de Lull.

Le quatuor a anches de l'Harmonie nous fit apprécier la virtuosité des solistes qui ont interprété la Marche de Cosi Fan Tutte et la Marche militaire de Schubert; au saxo-alto A. Zamora, à la clarinette Cuggia, saxo ténor Buis saxo barryton G. Dumoulin.

Une charmante danseuse à la voix bien timbrée interpréta les Noëes de Figaro de Mozart, air de la comtesse; Don Juan de Mozart, air de Donna et le spectre de la Rose de Berlioz, qui fut très applaudi par un public de connaisseurs Madame Rousseau tint le piano à la satisfaction de tous.

Puis les danseuses du conservatoire sous la direction de Mme Cherpe se firent applaudir dans Nocturne en mi bémol de Chopin, Polchinelles de Rachmaninoff, et pour terminer Elisabethan, sérénade de Binge par les petits rats du Conservatoire.

Très bonne soirée que l'on aimerait voir plus souvent.

J. ROSTAING. Le secrétaire,

ALBERTVILLE

Intéressant concert de l'Harmonie

Le samedi 26 février, l'Harmonie Municipale d'Albertville donnait son deuxième concert de la saison 1965-66, à la salle de Maître, sous la direction de son chef, Edmond Cesari.

Tous ceux qui ont eu la généreuse idée d'y assister s'en sont trouvés pleinement récompensés. On y notait plus particulièrement la présence d'un représentant de M. le maire, conseiller général; de M. Maurice Adam, président de la Fédération, des Sociétés Musicales de la Savoie et de Madame; du président des parents d'élèves du lycée; des adjoints du maire et de leurs épouses; de M. Emile Viguet-Carrin, président de l'Harmonie; de nombreux délégués des sociétés musicales de la région, une belle délégation de l'Harmonie de Moutiers; de Mme l'intendante du lycée.

Au programme, figuraient notamment: Hymne, marche et danse d'Aïda de Verdi, quatre numéros de Peer Gynt de E. Grieg, une fantaisie sur la Veuve Joyeuse de F. Lehar, un pot-pourri enfin habile et brillant des grands succès de Sydney Béchét.

L'exécution nous confirma dans l'opinion que de plus en plus nous nous faisons des progrès réalisés par notre Harmonie et de la compétence dévouée de son directeur. Il y avait pourtant quelque audace à afficher une œuvre aussi délicate que celle de Grieg, pour ne parler que de celle-ci. Mais après l'irréprochable interprétation de la Sélection d'Aïda, nous fûmes assurés de la qualité de ce qui allait suivre. Ce mot qu'eût, à la sortie, une personne de qualité et dont le goût musical est des plus sûrs, nous dispensera de délayer les commentaires: «Je ne pensais pas qu'une harmonie, composée d'amateurs, pût traduire La mort d'Amse avec une telle émotion!

Pour notre part nous dirons seulement combien nous a paru satisfaisante la manière dont tous les pupitres sont arrivés à vaincre les nombreuses difficultés de l'œuvre entière du compositeur norvégien.

Moins périlleuse, l'exécution des airs les plus célèbres de la Veuve Joyeuse n'en constituait pas moins une tâche délicate. Fidèles au mot de Camille Saint-Saëns selon lequel il n'existe pas de petite musique, mais seulement de la mauvaise, nous savons que la fine production de F. Lehar s'intègre dans le patrimoine de la bonne. C'est dire qu'il la faut bien jouer. Nos musiciens n'y ont point manqué.

La fantaisie, enfin, sur des thèmes de Sydney-Béchét a fait la joie de tous. Une musique encore, celle-ci qui, jaillie d'une des plus belles inspirations de notre temps, allie la qualité esthétique à la vie sans ressentiment.

Un bis spontanément réclamé nous fut donc donné avec En traversant la Géorgie, marche américaine. C'est sans distinction, l'ensemble de toute l'Harmonie Municipale de quelle patience et de quel don de soi relève ce qui a pu être accompli ce samedi soir. On nous permettra pourtant d'adresser nos compliments tout particuliers à M. Edmond Cesari: «Qu'il fasse son travail honnêtement, cela peut sembler naturel; qu'il le fasse avec l'abnégation et le sens humain que tous ses musiciens lui reconnaissent avec talent et goût enfin, cela est peut-être plus exceptionnel. Alors merci M. Cesari et donnez-nous souvent des concerts comme celui-ci!

Notre harmonie a prouvé une fois de plus, ce samedi soir, contre tout bourgeoisisme, hypocrite, contre toute technicité déhiant, contre toute culterité intellectuelle; enfin, que la musique populaire n'est pas morte et qu'il y a des jeunes gens chez nous qui ne sont pas encore perdus ni pour l'art sincère, ni pour l'expression du cœur.

V. AZANBERTI.

SUD-OUEST

Congrès de l'Union des Batteries et Batteries Fanfares

Le Congrès annuel de l'Union des Batteries-Fanfares de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest s'est tenu à Mérignac, sous la présidence de M. Laporte-Trilles et, de M. Robert Brettes, député-maire.

Les délégués, représentaient pas moins de trente sociétés du Sud-Ouest. M. Brettes après les traditionnelles paroles de bienvenue, se déclarant heureux d'ouvrir ces assises, n'a pas manqué de démontrer que la musique, comme les fleurs, restait indispensable à la vie sociale.

M. Laporte-Trilles fait un tour d'horizon: Le passé ce sont les festivals: Le Tourne, Mérignac, Bassens, Pomerol, Saint-Estèphe, Beautiran les succès.

L'avenir: C'est à la fois le grand concours fédéral de Saint-Estèphe dont on attend beaucoup et puis aussi, en dehors des festivals prévus «Le cas Boufflés».

Boufflés? Fils de docker, sept frères et sœurs, cet enfant est doué; premier clairon de France, premier prix de solfège au concours d'excellence, il est ouvrier et joue pourtant en virtuose. Ses parents sont pratiquement sans moyens et il a pourtant un merveilleux avenir devant lui. Ne pourra-t-on l'aider «Sortir du rang» lui qui est sans doute promis aux plus belles destinées?

Si M. Laporte-Trilles a su convaincre pour acheter l'instrument qui lui manque, un tuba de 227.000 anciens francs.

Boufflés, le gamin virtuose de «Quand même», pourra faire carrière.

Mais M. Laporte-Trilles saura aussi, tant lors du vin d'honneur qu'à l'issue du repas, au moment des toasts magnifier la musique et ses défenseurs dont l'ami «Amédée».

Puis M. David vice-président fédéral parla ensuite au nom de la Fédération.

Pour que les Sociétés musicales vivent — il faudra l'aide des pouvoirs publics et le trésorier Marbouty l'espère avec raison.

Chaque commune aide sa batterie et la musique sera sauvée, n'est-ce pas là le slogan des long-temps compris par le commandant Rodriguès, adjoint au maire de la Trésne?

L'heure des récompenses a enfin sonné. Tour à tour, seront fêtés et décorés MM. Boufflés, Rabin, Mathieu et Hosteing, en l'honneur de qui les verres seront levés.

En attendant la grande réunion fédérale de Saint-Estèphe fixée au 19 juin, on bat un triple ban en l'honneur de la Fédération, de l'Union, de Mérignac... et du généreux donateur, M. Duboscq, qui s'est fait représenter par un excellent Haut-Marbuzet.

Parmi les personnalités, nous avons reconnu autour du président Laporte-Trilles et de MM. Brettes et Cruchon, MM. David, représentant M. Ciran; Sallard, Zawialoz, Guillaume, Marbouty Lafon, Clément, Dupuy, Vincent, Mathieu, Tremmes, Lefay etc...

Notons enfin qu'au cours de ce Congrès M. Elle a fait le rapport sur les récompenses obtenues par les sociétés au cours des diverses manifestations de l'année écoulée:

Festival du 9 mai: A l'indépendance de Bégles, cinq diplômes de mérite; cinq diplômes d'honneur et trois médailles de la Fédération à MM. Loustalot, Deleu, Laulay; la médaille de bronze du Bien public, a, en outre, été remise à M. Lefay, par M. Martinez.

Festival du 16 mai: Quinze diplômes de mérite à la «Liberté» de Castets.

Festival du 23 mai: A l'Amicale tournaise, seize diplômes de mérite; quatre diplômes d'honneur, Rappel à cette occasion, que le jeune Michel Rabin a été classé deuxième clairon de France.

Festival du 25 juin: Aux Amis de Pomerol, cinq diplômes de mérite; huit diplômes d'honneur; médaille de la Fédération à M. Duniou; médaille de la Confédération de France à M. Jean Moret.

Festival du 30 janvier: A la batterie «Quand Même», de Pichey-Mérignac: Dix diplômes d'honneur; médaille de la Fédération à MM. Lacaze, Laroche Prat, Renoulaud; deux médailles confédérales.

Le jeune Henri Boufflés, premier clairon de France, a reçu des mains de M. Brettes la médaille d'honneur de la ville de Mérignac.

Le 11 juillet: A la Bassenaise, des diplômes de mérite. Cérémonie du 26 décembre: A l'Etoile Sportive Eysinaise, un diplôme de mérite et quatre diplômes d'honneur.

MACAU

Fêtes du Carnaval

Toujours dans la tradition, l'Harmonie de Macau avec tous ses musiciens en gibus et redingotes animés par leur chef de cette journée du mardi gras, M. Pierre Soum vice-président de l'Harmonie ont assuré, comme toujours les joyeux défilés dans Macau, Ludon, Lamarque etc... suivis par une population nombreuse et en liesse, avec beaucoup de travestis, et en fin d'après-midi le traditionnel quadrille de la Mascotte, devant la Mairie de Macau, a connu un fort succès. Les bals de l'après-midi et de la soirée, pour ne pas dire la nuit, ont connu une assistance énorme.

Cette fête du mardi gras dite «Vas y en beuglant» qui se perpétue depuis 1800 reste toujours aussi populaire, maintient une journée de vraie joie, tout cela grâce à l'Harmonie de Macau. Aussi les autorités municipales de Macau et des diverses communes voisines les diverses administrations locales et la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest en la personne de son président M. Henri Ciran, tinrent à apporter par leur présence leur approbation au maintien d'une si joyeuse fin de carnaval ou la musique tient la première place.

Puis M. David vice-président fédéral parla ensuite au nom de la Fédération.

Chaque commune aide sa batterie et la musique sera sauvée, n'est-ce pas là le slogan des long-temps compris par le commandant Rodriguès, adjoint au maire de la Trésne?

L'heure des récompenses a enfin sonné. Tour à tour, seront fêtés et décorés MM. Boufflés, Rabin, Mathieu et Hosteing, en l'honneur de qui les verres seront levés.

En attendant la grande réunion fédérale de Saint-Estèphe fixée au 19 juin, on bat un triple ban en l'honneur de la Fédération, de l'Union, de Mérignac... et du généreux donateur, M. Duboscq, qui s'est fait représenter par un excellent Haut-Marbuzet.

Parmi les personnalités, nous avons reconnu autour du président Laporte-Trilles et de MM. Brettes et Cruchon, MM. David, représentant M. Ciran; Sallard, Zawialoz, Guillaume, Marbouty Lafon, Clément, Dupuy, Vincent, Mathieu, Tremmes, Lefay etc...

Notons enfin qu'au cours de ce Congrès M. Elle a fait le rapport sur les récompenses obtenues par les sociétés au cours des diverses manifestations de l'année écoulée:

Festival du 9 mai: A l'indépendance de Bégles, cinq diplômes de mérite; cinq diplômes d'honneur et trois médailles de la Fédération à MM. Loustalot, Deleu, Laulay; la médaille de bronze du Bien public, a, en outre, été remise à M. Lefay, par M. Martinez.

Notons enfin qu'au cours de ce Congrès M. Elle a fait le rapport sur les récompenses obtenues par les sociétés au cours des diverses manifestations de l'année écoulée:

Festival du 9 mai: A l'indépendance de Bégles, cinq diplômes de mérite; cinq diplômes d'honneur et trois médailles de la Fédération à MM. Loustalot, Deleu, Laulay; la médaille de bronze du Bien public, a, en outre, été remise à M. Lefay, par M. Martinez.

Notons enfin qu'au cours de ce Congrès M. Elle a fait le rapport sur les récompenses obtenues par les sociétés au cours des diverses manifestations de l'année écoulée:

Festival du 9 mai: A l'indépendance de Bégles, cinq diplômes de mérite; cinq diplômes d'honneur et trois médailles de la Fédération à MM. Loustalot, Deleu, Laulay; la médaille de bronze du Bien public, a, en outre, été remise à M. Lefay, par M. Martinez.

Notons enfin qu'au cours de ce Congrès M. Elle a fait le rapport sur les récompenses obtenues par les sociétés au cours des diverses manifestations de l'année écoulée:

Festival du 9 mai: A l'indépendance de Bégles, cinq diplômes de mérite; cinq diplômes d'honneur et trois médailles de la Fédération à MM. Loustalot, Deleu, Laulay; la médaille de bronze du Bien public, a, en outre, été remise à M. Lefay, par M. Martinez.

Notons enfin qu'au cours de ce Congrès M. Elle a fait le rapport sur les récompenses obtenues par les sociétés au cours des diverses manifestations de l'année écoulée:

Festival du 9 mai: A l'indépendance de Bégles, cinq diplômes de mérite; cinq diplômes d'honneur et trois médailles de la Fédération à MM. Loustalot, Deleu, Laulay; la médaille de bronze du Bien public, a, en outre, été remise à M. Lefay, par M. Martinez.

Notons enfin qu'au cours de ce Congrès M. Elle a fait le rapport sur les récompenses obtenues par les sociétés au cours des diverses manifestations de l'année écoulée:

Festival du 9 mai: A l'indépendance de Bégles, cinq diplômes de mérite; cinq diplômes d'honneur et trois médailles de la Fédération à MM. Loustalot, Deleu, Laulay; la médaille de bronze du Bien public, a, en outre, été remise à M. Lefay, par M. Martinez.

Notons enfin qu'au cours de ce Congrès M. Elle a fait le rapport sur les récompenses obtenues par les sociétés au cours des diverses manifestations de l'année écoulée:

Festival du 9 mai: A l'indépendance de Bégles, cinq diplômes de mérite; cinq diplômes d'honneur et trois médailles de la Fédération à MM. Loustalot, Deleu, Laulay; la médaille de bronze du Bien public, a, en outre, été remise à M. Lefay, par M. Martinez.

Notons enfin qu'au cours de ce Congrès M. Elle a fait le rapport sur les récompenses obtenues par les sociétés au cours des diverses manifestations de l'année écoulée:

Festival du 9 mai: A l'indépendance de Bégles, cinq diplômes de mérite; cinq diplômes d'honneur et trois médailles de la Fédération à MM. Loustalot, Deleu, Laulay; la médaille de bronze du Bien public, a, en outre, été remise à M. Lefay, par M. Martinez.

Notons enfin qu'au cours de ce Congrès M. Elle a fait le rapport sur les récompenses obtenues par les sociétés au cours des diverses manifestations de l'année écoulée:

Festival du 9 mai: A l'indépendance de Bégles, cinq diplômes de mérite; cinq diplômes d'honneur et trois médailles de la Fédération à MM. Loustalot, Deleu, Laulay; la médaille de bronze du Bien public, a, en outre, été remise à M. Lefay, par M. Martinez.

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES REGNARD

S.A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne - PARIS-VIII^e Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

SEINE-ET-MARNE

COULOMMIERS

Sous la direction artistique de M. A. Chalumeau et la présidence de hautes personnalités dont M. Tourneur, maire et Maître Marcarin, président, l'Harmonie municipale a donné le 19 mars dernier, au théâtre municipal, un très beau concert composé d'œuvres classiques, pour terminer par plusieurs défilés, joués brillamment par les tambours et clairons.

Au programme, l'ouverture d'Egmont, la symphonie La surprise Finlandia, œuvre célèbre de Sibelius ce magnifique programme, accompagné d'un groupe très important d'élèves permirent d'apprécier la valeur du directeur et de l'enseignement qu'il donne à Coulommiers.

LAGNY

Grande activité de l'harmonie l'Union Musicale durant l'année 1965: Nombreux concerts, cérémonies officielles, messes en musique, distributions de prix, concerts à l'hôpital.

La présence de Pierre Vandomber au pupitre de direction assure la qualité des programmes, faisant honneur à la ville de Lagny que

l'on pourrait appeler: Ville sonnante de Seine-et-Marne.

PROVINS

Le centenaire de l'Harmonie Municipale sera fêté le 12 juin, prochain par un festival de musique, la présence de M. Ehrmann, président de la confédération musicale de France et de nombreuses personnalités donneront à cette grande manifestation, l'éclat qu'il convient. Ajoutons que cette brillante phalange est dirigée par le virtuose Perathoner.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Renard, Président 6 rue Saint-Thibault à Provins.

PROVINS

Harmonie Philatélie et Copocéphalie

A l'occasion du grand festival de musique, qui commémorera bientôt le centenaire de l'Harmonie de Provins, divers souvenirs seront mis en vente prochainement, (cartes et enveloppes illustrées, porte-clés). Un bureau philatélique est prévu avec obturation spéciale temporaire. Tous renseignements précis seront envoyés sur demande (timbre par réponse) à Gestion des Monuments (B.P.6) 77 Provins.

(responsable M. Cesari); Moutiers, samedi 4 juin, à 14 h. (responsable, M. Adam); Montmélian dimanche 12 juin, à 8 h. (responsable M. André Beck); Albertville, examen réservé aux élèves batterie-fanfare du département le jeudi 23 juin, à 14 h. (responsable M. Deville).

Violonistes de Mme Fizet, le samedi 2 juillet, à 14 h. au siège de l'association.

L'examen du cours moyen aura lieu à Chambéry le samedi 28 mai et celui du cours supérieur à Lyon le 15 mai 1966.

Le nombre d'élèves devenant de plus en plus important le nouveau directeur technique demande que le nombre de jurés soit augmenté dans chaque centre.

Le programme de la Confédération Musicale sera mis en application d'une manière rationnelle au sein de chaque société.

De nombreuses questions purement techniques furent ensuite débattues et notamment celle des morceaux imposés par la C.M.F.

Le livret scolaire est obligatoire pour toutes les sociétés qui présenteront des élèves aux examens. Une journée pédagogique sera organisée en Savoie au début octobre.

Avant de lever la séance, le président Adam, félicite M. Edmond Cesari de son élection à la tête du comité technique, il remercie tous les chefs de musique qui, par leur activité font preuve d'un dévouement admirable et de beaucoup d'abnégation auprès de leur société.

Le président félicite toute l'assemblée pour le travail constructif qui vient d'être réalisé au cours de cette séance.

En conclusion, M. Adam, annonce que M. Cesari vient de déclarer à tous les musiciens savoyards une marche SAVOIE-FESTIVAL qui sera interprétée comme morceau d'interprétation au prochain festival départemental qui se déroulera les 25 et 26 juin prochain à Chambéry.

SUD-EST

UNION DES SOCIÉTÉS MUSICALES DE SAVOIE

Réunion annuelle du Comité technique

La réunion annuelle du comité technique de l'Union des Sociétés Musicales de Savoie s'est tenue le dimanche 27 février 1966 à la Maison de la Culture au théâtre Municipal de Chambéry.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nombreux directeurs de sociétés présents, M. Maurice Adam, président de l'Union devait insister sur le rôle primordial de l'éducation musicale à entreprendre auprès de la jeunesse: «Tout sera mis en œuvre par notre fédération savoyarde pour sauvegarder l'avenir de nos sociétés musicales».

Après avoir avec beaucoup de regrets, annoncé la démission pour raison personnelle de M. Henri Castaignède, le président demande l'élection d'un nouveau président technique.

C'est M. Edmond Cesari qui à l'unanimité sera désormais chargé de la direction de cette importante commission. M. Valette assurera le secrétariat des examens. Des responsables pour les Centres d'examen du département ont ensuite été désignés.

Les dates des examens ont été choisies pour 1966:

Chambéry samedi 28 mai à 14 h. au Conservatoire (responsable M. Herlin); Saint-Jean-de-Maurienne, 18 juin, à 14 h. (responsable M. Brun); La Rochette, dimanche 19 juin, à 8 h. (responsable M. Valette); Vallée du Guitard, examen à Yenne, le samedi 11 juin, à 14 h. (responsable M. Reveyron); Uriège, jeudi 9 juin, à 14 h. (responsable M. Henri Castaignède); Albertville, jeudi 12 mai, à 14 h.



DOCUMENTATION SUR DEMANDE: 10, RUE DE LA FONTAINE AU-ROI, PARIS 11^e, TEL.: 023-09-74

d'honneur. Sur la tribune d'honneur, avaient pris place les membres du bureau fédéral : MM. René Bonnet et Henri Carayol, vice-présidents ; Ludovic Julien trésorier ; Marcel Cartou, trésorier-adjoint ; Louis Musson, Fernand Francés, Louis Larroquette et Joseph Curvalle, membres - délégués. Secrétaire de séance, M. Maurice Bascoul, secrétaire général de la Fédération. Excusés : MM. Georges Delrieu et Yves Ressayguier.

Dans son allocution d'ouverture, le président Gabriel Satgé, après avoir remercié la ville de Mazamet de son bon accueil, mit en exergue la valeur et la nécessité de tels rassemblements, qui marquent une belle union entre musiciens.

« Que tous ensemble, restions les artisans de la continuité de ces temps anciens où la Musique pouvait éveiller les meilleurs sentiments de concorde dans tous les coins de notre beau pays. Notre devoir, je vous le manifeste ardemment, c'est de persévérer dans l'exemple que nous ont tracé tant d'aînés pour que des jeunes restent attirés par le bon goût musical qui nous anime tous aujourd'hui. »

« Mais mazamétains qui avez bien voulu accepter cette année notre manifestation fédérale, je vous adresse mes remerciements très chaleureux. Par ce congrès nous devons essayer de vous faciliter cette lourde tâche. D'harmonieuses idées pourront s'affronter tout à l'heure et, après l'accord parfait, qui d'ailleurs mieux que nous pourrait-il le comprendre, nous mènerons à vos directives pour que Mazamet connaisse une aussi belle réussite qu'en 1958. »

M. Gabriel Satgé rappelle ensuite combien le rôle de secrétaire fédéral est magnifiquement rempli par M. Maurice Bascoul. Il félicite également M. Ludovic Julien, trésorier, puis poursuit : « Une fois encore je signale que si en haut lieu pour des considérations jugées plus importantes à tort, notre musique populaire n'est pas gâtée comme elle le mériterait, notre Conseil Général du Tarn nous accorde des satisfactions que j'aime à signaler avec toute notre reconnaissance. Nous réalisons avec plaisir que notre constance, alliée à notre union, nous aura permis d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur notre groupement qui rallie tout ce que le département compte d'attachements à la musique populaire. »

L'appel des sociétés est ensuite effectué : 27 sont présentes et 4 absentes. Les Accordéonistes des Mines d'Albi, l'Orphéon de Gaillac, la Batterie des Sapeurs Pompiers

de Gaillac et le Réveil Bastidien. Un blâme leur sera adressé.

C'est ensuite la lecture du rapport moral présenté d'une manière très explicite et détaillée par le secrétaire fédéral Maurice Bascoul. Il remercie au nom de la Fédération tous ceux qui ont aidé les sociétés d'amateurs : Les Municipalités, le Service départemental de la Jeunesse et des Sports et le Conseil Général du Tarn. M. Bascoul poursuit : « La Fédération s'intéresse particulièrement aux cours d'éducation musicale que vous avez créés au sein de vos écoles de musique et aux examens fédéraux qui en sont la consécration. L'an dernier, ces épreuves ont réuni plus de quatre cent soixante-huit concurrents répartis dans treize écoles de musique, et un grand nombre de ces élèves ont reçu un diplôme en récompense de leur bon travail. C'est tout à l'honneur des chefs de musique et des professeurs qui se dévouent pour inculquer aux jeunes les notions de la musique. »

Après avoir relaté plusieurs faits d'ordre intérieur : concours du Jeune Soliste, Journal de la Confédération, récompense et festival fédéral, M. Bascoul concluait :

« N'oublions jamais que la Musique est le symbole de l'union et de l'harmonie. Cultiver l'art de la musique, chercher à l'apprendre pour mieux le comprendre, ce n'est pas seulement un divertissement mais un devoir d'éducation. L'éducation musicale, qui devrait marcher de pair avec l'éducation intellectuelle et physique a été jusqu'à présent, il faut bien le reconnaître, délaissée par la faute des programmes d'enseignement. Il ne fait aucun doute que si l'on accordait à cette discipline la place qui lui est due, un plus grand nombre d'élites porteraient encore plus haut la renommée de notre pays, qui en a bien besoin. »

L'assemblée adopte immédiatement le rapport moral et la parole est alors donnée à M. Ludovic Julien, trésorier fédéral, pour l'exposé du rapport financier. Ce document, établi avec clarté et précision, fait ressortir une saine gestion des finances de la Fédération. Ce rapport a été également approuvé à l'unanimité et son auteur a été félicité par le Président fédéral sous les applaudissements de l'assemblée.

L'ordre du jour a ensuite appelé le renouvellement partiel du bureau. M. Yves Ressayguier, de Gaillac, s'étant retiré de la vice-présidence pour raisons personnelles, a été nommé à l'unanimité vice-président d'honneur de la Fédération. Il restait donc deux postes à pour-

voir et MM. René Vergnes, d'Albi, et Pierre Dupret, de Castres, ont eu leur entrée au bureau acclamée par toute l'assemblée.

Ont été élus à l'unanimité : Président d'honneur, M. Raymond Barthès, Castres (orphéons) ; Vice-président d'honneur, M. Yves Ressayguier, Gaillac (orphéons) ; Président actif, M. Gabriel Satgé, Graulhet (harmonies) ; Vice-présidents : MM. Georges Delrieu, Albi (harmonies) ; René Bonnet, Mazamet (harmonies) ; Henri Carayol, Mazamet (batteries) ; Louis Larroquette, Carmaux (orphéons) ; Secrétaire général, M. Maurice Bascoul, Mazamet (harmonies) ; Trésorier, M. Ludovic Julien, Castres (harmonies) ; Trésorier-adjoint, M. Marcel Cartou, Saint-Sulpice (batteries) ; Membres-délégués : MM. Louis Musson, Albi (harmonies) ; Fernand Francés, Carmaux (harmonies) ; Joseph Curvalle, Labruguière (fanfares) ; René Vergnes, Albi (orphéons) ; Pierre Dupret, Castres (fanfares).

M. René Bonnet, président de l'harmonie de Mazamet, fait ensuite état de l'organisation du VIII^e Festival fédéral de musique à Mazamet pour le dimanche 12 juin prochain. Nous aurons l'occasion, devait-il dire, de fêter en cette journée un « rajouissement total » du kiosque à musique du jardin public. Bien que décidé au dernier moment, M. Bonnet a fait part de son optimisme pour une réussite complète de cette manifestation. Une réunion des deux sociétés locales « L'Alerte Mazamétaine » et « l'Harmonie de Mazamet » sera faite très prochainement pour étudier les diverses questions du programme. Une circulaire établie à cet effet sera postée à toutes les sociétés dans la huitaine.

Le concours annuel du « Jeune Soliste » aura lieu en même temps à Mazamet et des médailles et des diplômes récompenseront les meilleurs.

Ensuite, M. Maffre président du « Réveil Lacauçais », expose les difficultés insurmontables rencontrées par son groupement, faute d'aide municipale. Le président Satgé prend l'engagement de se rendre prochainement dans cette ville pour plaider en personne auprès du maire la cause de ses musiciens.

Enfin, la réunion s'est terminée par la lecture de la promotion du VIII^e Festival Fédéral, sous les applaudissements de l'Assemblée. Elle récompense des vétérans de nos divers groupements qui se dévouent bénévolement pour la Fédération et pour la Musique populaire : La mé-

daille d'argent du « Mérite Fédéral » a été attribuée à MM. Brau André (Union Choralis Albigeoise) ; Candille Léon (Fanfare Chantecler, Labruguière) ; Carrière Edmond (Lyre de Lavaur) ; Escrive Georges (Fanfare l'Avenir, Brintexte) ; Francés Fernand (Union Musicale de Carmaux) ; Alexandre Garras (Chorale Cigale Gastralise) ; Gérard Laval (Harmonie des Enfants Castrals) ; Félix Pribylak (Accordéonistes des Mines d'Albi) ; Yves Ressayguier (Orphéon de Gaillac) ; Ludovic Vidal (Avenir Saint-Sulpicien, Saint-Sulpice). La médaille d'or d'officier du « Mérite Fédéral » a été décernée à MM. Arthur Barthès (Fanfare l'Avenir de Briatexte) ; Aimé Bouviale (Harmonie des Mineurs, de Cagnac) ; Ludovic Julien, trésorier fédéral, Justin Montels (Batterie Fanfare Vauréenne, Lavaur), Louis Musson (Harmonie des Enfants d'Albi), Albert Sigulier (Harmonie de Mazamet).

Nous félicitons chaleureusement tous ces récipiendaires et nous les remercions pour l'activité dont ils font preuve au sein de la Fédération du Tarn. Nous leur souhaitons de continuer encore longtemps leur magnifique exemple de dévouement.

À 12 h. 30, tous les congressistes se rendaient à l'Hôtel de Ville où, dans la grande salle, la Municipalité offrait un vin d'honneur. Dans son allocution de bienvenue, M. le maire salua tout d'abord M. Barthès, président d'honneur dévoué et dynamique ; M. Satgé, toujours sur la brèche ; M. Bascoul secrétaire fédéral, puis tous les présidents des diverses sociétés. Parlant des travaux de l'assemblée réunie quelques heures avant, M. le maire déclarait : « Je suis convaincu que vos travaux ont été fructueux et que vous préparez un festival de musique digne des précédents, mes vœux vous accompagnent. » Dans sa réponse, M. Satgé dit notamment : « Nous tâcherons de mériter cette bonne réception, notre congrès ce matin a, comme vous le savez si bien, oeuvré dans le but d'assurer la réussite du prochain festival. »

Cette réunion prenait fin à 13 h.

La soirée

de l'Union des Enfants d'Albi

L'harmonie « L'Union des Enfants d'Albi » donnait, jeudi soir 24 mars 1966, un concert de gala à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa fondation.

Le Théâtre Municipal était bien rempli pour ce gala exceptionnel offert à ses membres honoraires, à ses bienfaiteurs et amis, sous la présidence effective de M. Mathieu, maire de la ville, et en présence d'un représentant de M. le Préfet du Tarn.

Avant le lever du rideau, une minute de silence fut observée sur la scène par tous les musiciens à la mémoire de leur regretté collègue Louis Séverac, première clarinette, décédé quelques jours avant. C'était un excellent musicien qui laissera chez tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un ami dévoué et toujours aimable.

Après les trois coups, en une délicate allocution, le toujours jeune président Musson rappela que cette société doyenne d'Albi, qui venait de célébrer son 80^e anniversaire était fière de ses activités du temps écoulé et des hommes de bonne volonté qui ont écrit les glorieuses pages de son histoire. Il remercia la municipalité et tous ceux qui, à des titres divers, aident l'harmonie. Tournée vers l'avenir, elle a le souci de l'enseignement musical des jeunes, auquel se dévoue le distingué chef M. Anclaux et ses collaborateurs MM. Pèry, Tardieu et Donnadiet. Une quête faite au cours de la soirée pour cette école de musique produisit d'ailleurs la coquette somme de plus de trente mille anciens francs. On regretta l'absence de M. le président fédéral Satgé, retenu au chevet de malades de sa famille.

La première partie du spectacle consistait en un programme musical judicieusement conçu et équilibré par M. Anclaux : « Rienzi », marche, de Wagner, permit d'apprécier la puissance des cuivres ; « La danse macabre », de Saint-Saëns, toute la subtilité de l'ensemble de plus de cinquante exécutants, depuis le tintement des douze coups de minuit jusqu'au chant matinal du coq. Deux oeuvres de Mussenet, l'ouverture de « Phèdre » et le divertissement des « Erinnyes », complétèrent ce riche programme et révélerent une fois de plus le talent du compositeur et de ses dignes interprètes sur notre scène municipale.

En deuxième partie, le groupe folklorique polonais de Cagnac, le « Toi I Hol », présenta un remarquable programme de danses et de chants polonais. Dans les costumes les plus chatoyants et typiques, avec un sens inné du rythme, un charme souriant, une aisance et une souplesse frisant parfois l'acrobatie, danseuses et danseurs, pendant près de deux heures, évoluèrent avec grâce et joyeux entrain, évoquant de la Pologne tout le slave folklore. « Les Montagnards », « Les ritans », « Le Marché aux oléons », « La Caille », « La Carcovenne » et la célèbre « Polonaise » de Chopin, soulèverent à maintes reprises les ovations du public littéralement enthousiasmé.

En finale, ce prestigieux groupe porta, selon la tradition polonaise, un toast chanté aux spectateurs, leur souhaitant cent ans de vie. Ce toast s'adressait également à notre belle harmonie, qui, allégrement, s'avance vers son centenaire qu'elle célébrera dans vingt ans, s'élançant sur sa route de nouveaux lauriers et maintenant dignement le renom musical d'Albi, sous l'égide de Saint-Cécile qui, selon les termes du président Musson « est toujours le phare symbolique qui brille à l'horizon de la Musique ».

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél. : MONTmartre 39.37
Anches et becs pour artistes

YONNE
Congrès fédéral du 20 mars
à Aillant-sur-Tholon
Journée bien remplie. Le matin réunion du comité, déjeuner amical et l'après-midi congrès.
Le président Letourneau ouvre la séance en présence de M. Pourrain, maire, conseiller général et président de la fanfare, lequel souhaite la bienvenue aux congressistes M. Septier, secrétaire fait l'appel des sociétés sept seulement ne répondront pas à l'appel. Sont immédiatement admises l'Ecole de musique d'Appigny et la Batterie d'Irancy laquelle reprend son activité, ce qui porte à 50 le nombre des sociétés.
Le président présente les excuses de MM. Colin, vice-président et Corberon ainsi que M. Gay chef du service départemental de la jeunesse et des sports. M. Drouot qui dirigeait depuis 23 semaines avec compétence l'Harmonie de Tonnerre nous quitte pour raison de santé ; nous lui souhaitons un repos bien mérité et une longue retraite. Il est remplacé par M. Gelée, qui nous vient de la musique des gardiens de la paix, nous lui souhaitons la bienvenue dans l'Yonne.
Le président rend hommage aux disparus en particulier à M. Gervois ancien secrétaire général ; il évoque le succès des différentes manifestations fédérales. Centenaire de l'Harmonie de Joigny, où le concert de la musique des gardiens de la Paix obtient un énorme succès, la fête fédérale de Toucy et le concert de la musique de la sûreté nationale à Chablis.
Différentes circulaires sont distribuées aux délégués : Liste des sociétés, modèles de statuts, formulaires pour demande d'affiliation à Jeunesse et Sports, cartes et timbres fédéraux, pétition du comité de liaison et de sauvegarde de la musique.
Le rapport financier est présenté par le trésorier M. Henri Brun. Il apparaît que l'effort financier a porté sur la formation des jeunes et pour que cet effort puisse se continuer, cotisation annuelle et timbres fédéraux sont légèrement augmentés.
M. Jean Drugé vice-président responsable des examens annonce les dates fixées pour les différents centres : Joigny jeudi 19 mai (centre auquel doivent se présenter tous les candidats de division supérieure) Auxerre, Sens, Tonnerré dimanche 22 mai.
M. Drugé signale également l'intérêt des stages organisés par la C.M.F. Evoque le rassemblement de jeunes musiciens prévu en 1967 au Parc des Princes et parle également des possibilités des jeunes musiciens de faire leur service militaire dans la musique.
C'est ensuite à MM. Chabrier vice-président et Pétrus représentant de la S.A.C.E.M. de parler des droits d'auteurs, ce qui permet un échange de vue intéressant et fructueux.
M. Pourrain, nous parle alors de la prochaine fête fédérale le 19 juin à Aillant. Cette fête sera placée sous le signe de Draheim, lequel passa ses jeunes années à Aillant. Projet de déclarations d'engagement, d'organisation, d'hébergement sont exposés et extrêmement prometteurs. Rendez-vous est donné à toutes les sociétés le 19 juin à Aillant.
Le prochain congrès et la fête fédérale 1967 auront lieu à Vermondon.
Il est procédé ensuite à l'élection d'un tiers du comité. Sont réélus MM. Brun, Chabrier, Colin, et élus MM. Beaulieu, Boachard, en remplacement de MM. Déchard et Richardot démissionnaires.
Un vin d'honneur, présidé par M. Leau maire adjoint réunit ensuite les congressistes.

Ant. M. VAN LEST
EINHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury
Le Gérant : A. ERMANN.
Imprimerie de la « Ville de Dieppe »

Chefs de musique...
voici le succès assuré
pour tous vos défilés et concerts de la belle saison avec la célèbre chanson
d'Henri SALVADOR
LE TRAVAIL C'EST LA SANTE
dont nous venons de publier l'arrangement pour harmonie ou fanfare avec tambours et clairons ad. libitum, par Robert MARTIN (facile).
Nous vous rappelons également deux très grands succès :
LE SILENCE (Il Silenzio)
créé par DALIDA
pour trompette solo, de Rosso et Brezza, transcription de Laurent DELBECQ (facile)
C'EST TOI QUE J'AIME
célèbre chanson de Carrère, créée par Sheila, transcription de Robert MARTIN (facile)
Et n'oubliez pas que
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX
Éditions Robert MARTIN
106, La Coupée - 71 - Charnay-lès-Mâcon - (Saône-et-Loire)